

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AU BOULEVARD DE LA CONFÉDÉRATION

GESTION ET INTENDANCE DU LEGS DE NOTRE CAPITALE



REMERCIEMENTS

Le présent document, ***Lignes directrices relatives au boulevard de la Confédération – Gestion et intendance du legs de notre capitale*** a été préparé par la Direction de la Gestion de l'immobilier, design construction (GIDC), Design et construction, Section Architecture de paysage et design urbain. Le client du projet est le gestionnaire des terrains (boulevard de la Confédération et parcs urbains), Direction de l'environnement et des terrains et parcs de la capitale (ETPC), Division Terrains urbains et réseau routier (TURR).

Une **équipe de projet** était chargée de produire ce document et était composée des personnes suivantes :

Dorota Grudniewicz	GIDC, DC, APDU, gestionnaire de projet;
Richard Daigneault	GIDC, DC, APDU, gestionnaire de projet principal;
Mathieu Brisson	ETPC, TURR, gestionnaire de terrains, boulevard de la Confédération et parcs urbains.

Un **groupe interne de consultation** a passé en revue les travaux de l'équipe de projet et a contribué à l'élaboration des lignes directrices. Ce groupe était composé de :

Claude Potvin	GIDC, DC, APDU, Chef, Architecture de paysage et design urbain
Gordon Johnson	DETPC, TURR, agent de gestion de contrats, parcs urbains et boulevard de la Confédération;
Jeff McDougall	ECCM, Design industriel et de l'environnement graphique;
Ludwig Chelkowski	AC, Design urbain;
Marta McDermott	AC, CP, Approbations fédérales du design, patrimoine et archéologie;
Janik Cazabon	ECCM, Interprétation de la capitale.

Les Lignes directrices du BC ont été préparées par **du Toit Allsopp Hillier** (dtah.com). Y ont participé :

Peter Fletcher Smith	rédacteur principal;
Roger du Toit	conseiller et critique en aménagement.

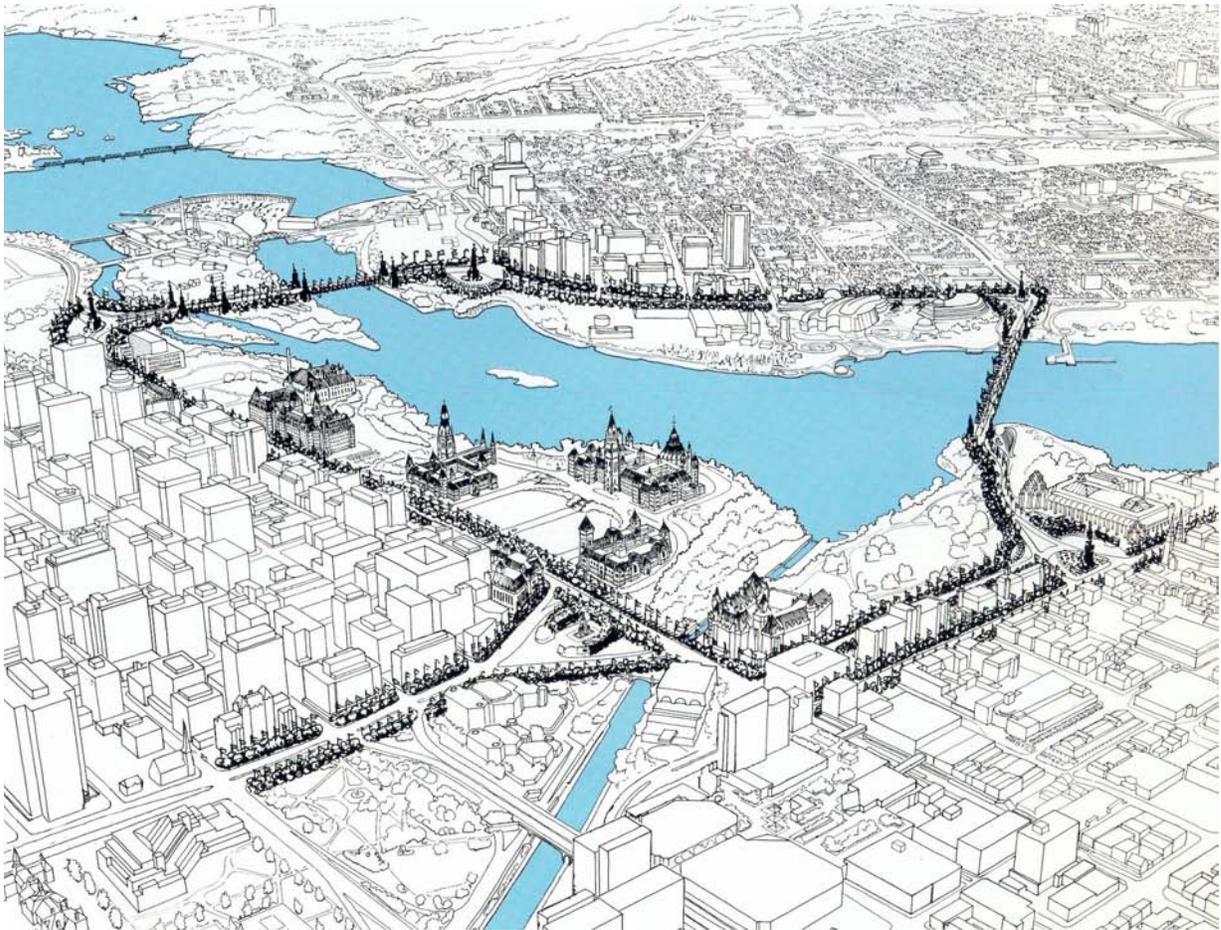
Mention de source des photos :

Commission de la capitale nationale et du Toit Allsopp Hillier;
Les images en page 26 et 29 sont de Pictometry Canada Corporation et protégées par droit d'auteur.

This document is also available in English.

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AU BOULEVARD DE LA CONFÉDÉRATION

GESTION ET INTENDANCE DU LEGS DE NOTRE CAPITALE



Ottawa, 2011

AVANT-PROPOS

Le boulevard de la Confédération est un des éléments clés du centre de la capitale. Non seulement est-il étroitement associé aux symboles nationaux, mais on le reconnaît comme une destination en soi. Le boulevard met en valeur l'image des institutions fédérales dans un contexte paysager axé sur la rivière. Il délimite les espaces fédéraux et civiques; il identifie les centres villes d'Ottawa et de Gatineau comme une seule entité fédérale. Le boulevard constitue un lieu de choix pour la tenue de cérémonies et pour l'érection de monuments commémoratifs, et permet aussi d'accueillir un vaste éventail d'activités dans le cadre de programmes ou de nature moins officielle.

Le rapport sur les **parcours d'honneur** (CCN, 1983) avait jeté les bases de l'aménagement du boulevard de la Confédération. Il décrivait les fonctions des composantes clés – une grande esplanade, des liens, des carrefours et des carrefours d'approche – et en déterminait les grandes lignes des formes et des interrelations. Le boulevard de la Confédération, aménagé à grand coût au fil des ans, reflète assurément aujourd'hui les stratégies et les principes des plans initiaux, et cette réalisation allant au-delà des buts et des objectifs originaux.

Il incombe à la CCN et à ses partenaires de maintenir les activités de préservation, l'évolution et la gestion du boulevard de la Confédération. Bien qu'il soit aujourd'hui un puissant symbole de fierté et d'identité nationales, sa pérennité exigera les efforts concertés d'un grand nombre d'intervenants qui partageront une vision commune de ce qu'il représente et de ce qu'il devrait devenir.

Le boulevard de la Confédération est à la fois une richesse nationale à préserver et à protéger, et un milieu vivant qui évoluera avec le temps. Le document Lignes directrices relatives au boulevard de la Confédération – Gestion et intendance du legs de notre capitale balisera le maintien de la protection du boulevard et assurera que les changements qui y seront apportés auront pour seul effet de renforcer son caractère fondamental et les fonctions qu'il remplit. Le présent document évoluera avec le temps alors que l'accent actuellement mis sur sa planification et son aménagement passera à son entretien et à sa gestion. Cependant, dans sa forme de base, dans son caractère particulier et dans ses fonctions, l'évolution du boulevard de la Confédération devrait s'inscrire dans la continuité.



PRINCIPES CLÉS POUR LE BOULEVARD DE LA CONFÉDÉRATION

Une image inoubliable

Le boulevard de la Confédération projette une image unique, durable et empreinte de dignité qui reflète le patrimoine, les valeurs et les réalisations du Canada.

Un espace public vivant

Le boulevard de la Confédération est un espace public vivant qui offre aux Canadiens et aux Canadiennes un vaste éventail d'occasions d'expériences communautaires, intellectuelles et émotives.

Priorité aux piétons

Le boulevard de la Confédération accorde la priorité au confort, à la sécurité et à l'agrément des piétons, tout en accommodant les cyclistes, les transports en commun et les autres véhicules.

Accessibilité universelle

Le boulevard de la Confédération est accessible pour toutes les personnes, et le sera aussi pour ceux et celles de l'extérieur de la capitale nationale grâce à des initiatives de communication dans les médias.

Durabilité

Le boulevard de la Confédération illustre bien un leadership en durabilité et en intendance de l'environnement.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	
AVANT-PROPOS	
PRINCIPES CLÉS POUR LE BOULEVARD DE LA CONFÉDÉRATION	

PARTIE 1 – UNE IDÉE AUDACIEUSE

1.1 Une richesse pour la capitale	2
1.2 Historique de la planification	4
1.2.1 L'idée de départ	4
1.2.2 Boulevard Canada	5
1.2.3 Parcours d'honneur, 1983	6
1.2.4 Boulevard de la Confédération, 1985	7
1.3 Mise en œuvre	8
1.3.1 Mise en œuvre par étapes	8
1.3.2 Un design en évolution	8
1.3.3 Aménagement des carrefours	9
1.4 Contexte actuel de la planification	10

PARTIE 2 – COMPOSANTES CLÉS

2.1 Notions élémentaires – Rapport sur les parcours d'honneur, 1983	14
2.1.1 Domaine civique et domaine de la Couronne	14
2.1.2 Les éléments de base	15
2.1.3 Perspectives encadrées	16
2.1.4 Accessoires et mobilier urbain	16
2.2 Une boucle qui unit – L'esplanade	18
2.3 Le domaine civique	20
2.4 Les voies publiques	21
2.5 Rue Elgin	22
2.6 Promenade Sussex	24
2.7 Les carrefours	26
2.8 Les carrefours d'approche	30
2.9 L'éclairage	31

PARTIE 3 – PRINCIPES CLÉS

Introduction	34
3.1 Une vue inoubliable	35
3.1.1 Image harmonisée et distinctive	35
3.1.2 Matériaux nobles	35
3.1.3 Symboles nationaux	35
3.1.4 Un symbole du Canada	36
3.1.5 Évolution des valeurs esthétiques	36
3.1.6 Entretien intensif	37
3.1.7 Image et sécurité	37

3.2 Un espace public vivant	38
3.2.1 Un espace social	38
3.2.2 Un endroit dynamique	38
3.2.3 Vitalité et dynamisme	39
3.2.4 Lieux commémoratifs et art public	39
3.3 Les piétons d'abord	40
3.3.1 Piétons	40
3.3.2 Cyclistes	41
3.3.3 Circulation des véhicules	41
3.4 Accessibilité universelle	42
3.4.1 Accessibilité physique	42
3.4.2 Accessibilité à distance	42
3.5 Durabilité	43
3.5.1 Durabilité	43
3.5.2 Évolution technologique	43
3.5.3 L'intendance en partenariat	44

PARTIE 4 – VOCABULAIRE DU DESIGN ET MATÉRIAUX

Introduction	46
4.1 Une palette de matériaux de base	47
4.1.1 Granite fini	47
4.1.2 Pavé de granite	48
4.1.3 Pavé en blocs de béton	49
4.1.4 Pavé de béton	50
4.1.5 Béton précoulé	51
4.1.6 Béton coulé sur place	51
4.1.7 Métaux	52
4.2 Une famille d'accessoires et de mobilier urbain	53
4.2.1 Éclairage	53
4.2.2 Bornes de protection	56
4.2.3 Bancs	56
4.2.4 Paniers à rebuts	56
4.2.5 Jardinières de béton	57
4.2.6 Stationnements pour vélos	57
4.2.7 Fontaines à eau potable	58
4.2.8 Porte-affiches	58
4.2.9 Balises de déneigement	58
4.3 Une famille de panneaux de signalisation et de graphiques	59
4.3.1 Orientation	59
4.3.2 Signalisation pour les attractions	59
4.3.3 Plaques odonymes	59
4.3.4 Panneaux d'interprétation	60
4.3.5 Éléments graphiques normalisés pour le BC	60
4.4 Les arbres le long du boulevard	62
4.4.1 Détails de la plantation d'arbres	62
4.4.2 Pavé de granite des fosses de plantation	65
4.4.3 Aménagement de la base des arbres	65

4.5 Installations temporaires	66
4.5.1 Drapeaux	66
4.5.2 Bannières	66
4.5.3 Expositions de photographies	66
4.5.4 Lumières de Noël	66
4.5.5 Arrangements floraux	66
4.6 Équipements municipaux et autres	68

PARTIE 5 – INTENDANCE DU BOULEVARD DE LA CONFÉDÉRATION

Introduction	72
5.1 Gestion coordonnée	73
5.2 Design et aménagement	74
5.2.1 Planification de projet et design	74
5.2.2 Approbations fédérales	74
5.2.3 Évaluation environnementale	75
5.2.4 Présentation d'une demande d'approbation	75
5.3 Programmation et expérience de la capitale	76
5.3.1 Programmation et événements	76
5.3.2 Signalisation d'orientation	76
5.3.3 Interprétation	76
5.3.4 Lieux commémoratifs et art public	77
5.3.5 Médias de communication	77
5.4 Entretien et opérations	78
5.4.1 Des normes à la hauteur des attentes	78
5.4.2 Gestion du cycle de vie	78
5.4.3 Gestion des biens	78
5.4.4 Contrats d'entretien	79
5.4.5 Déneigement	80
5.4.6 Fondants	80
5.4.7 Arbres de rues	81
5.4.8 Pavés	81
5.4.9 Réparations des services publics	81
5.4.10 Ouvrages en métal	82
5.4.11 Arrangements floraux	82
5.4.12 Éclairage des rues	82
5.4.13 Mobilier urbain	83
5.4.14 Gestion des déchets et recyclage	83
5.4.15 Signalisation	83
5.4.16 Vandalisme et graffitis	83
5.5 Activités sur le boulevard	84
5.5.1 Gestion des événements	84
5.5.2 Permis d'événements	84
5.5.3 Permis d'accès aux terrains	84
5.5.4 Grèves et manifestations	84
5.5.5 Musiciens ambulants et vendeurs	85
5.5.6 Publicité et parrainage	85

CONCLUSION

PARTIE 1 – UNE IDÉE AUDACIEUSE

Une richesse pour la capitale
Historique de la planification
Mise en œuvre
Contexte actuel de la planification

Le boulevard de la Confédération est né d'une idée audacieuse qui se concrétise maintenant. Il est le fruit des réflexions et de la détermination conjuguées de nombreux esprits éclairés depuis plusieurs décennies. Aujourd'hui, pour bon nombre, le boulevard de la Confédération est porteur de messages, et une source d'agrément et de stimulation qui continuera d'évoluer pour profiter aux générations à venir.

Cette section dresse un bref historique de la planification et de l'aménagement du boulevard de la Confédération, et résume l'état actuel du boulevard et le contexte de planification.

1.1 Une richesse pour la capitale

Le boulevard de la Confédération est né d'une idée audacieuse défendue par de nombreux intervenants au fil des décennies, et qui se concrétise maintenant grâce à l'énergie et à la persistance de nombreux autres. C'est une idée audacieuse qui mérite d'être défendue et protégée.

L'idée du boulevard de la Confédération représente la convergence de nombreux courants de pensée qui ont tous à voir avec la transformation d'une ville de bûcherons isolée en capitale d'un nouveau pays qui s'étend d'un océan à l'autre. Ces courants de pensée tenaient pour précieux la puissance et la beauté des paysages riverains, un goût marqué pour le style architectural néo-gothique, et l'adhésion aux nouvelles pratiques d'urbanisme importées d'Europe à l'époque.

L'amalgame de ces ambitions précurseuses en un objectif d'aménagement cohérent fut un processus graduel ponctué de mesures concrètes s'étirant sur plus d'un siècle. Le boulevard de la Confédération est la plus importante intervention en design urbain de toute l'histoire de la capitale, et concrétise l'esprit de cette optique de planification. Cette vision du boulevard de la Confédération s'exprime par une démarcation des espaces civiques et fédéraux, des espaces naturels et urbains, et par les liens qui unissent deux provinces.

Le boulevard de la Confédération, s'il délimite et précise les cités de la capitale, joue aussi d'autres rôles essentiels. Le boulevard comprend le plus important parcours d'honneur de la capitale, dont le trajet historique qui relie Rideau Hall à la Colline du Parlement. Il permet aussi de lier d'une manière agréable et empreinte de dignité les diverses institutions culturelles, politiques et juridiques de la capitale et leur confère des adresses distinctes.

Le boulevard de la Confédération est un espace qui se prête à un vaste éventail d'activités spontanées ou inscrites dans le cadre de programmes. Il représente un lieu privilégié pour les monuments commémoratifs qui évoquent les idéaux et les valeurs d'importance nationale. Le boulevard est également l'endroit de choix pour la tenue de grandes cérémonies et célébrations qui savent toucher tous les Canadiens et qui ont même un rayonnement à l'étranger.

Le boulevard est un vaste espace qui offre aux résidants et aux visiteurs un couloir de circulation efficace. En plus de relier des destinations importantes, on y trouve des postes d'observation de la rivière, des paysages et des symboles nationaux. C'est un endroit confortable et accueillant qui est

doté de commodités de repos, d'observation et d'orientation. Le boulevard de la Confédération est aussi un lieu où se déroulent des activités liées à la vie quotidienne, au travail et au déplacement au cœur d'une trame urbaine dynamique. On y trouve de larges trottoirs, un accès simple et aisé aux transports en commun et l'arrimage à un réseau routier efficace qui facilite les déplacements, ainsi qu'une grande variété de services et de commodités qui rendent plus agréable la vie urbaine.

La haute qualité du design et des matériaux, qui est une des caractéristiques du boulevard de la Confédération, en donnent une image attrayante, unique et facilement reconnaissable pour la plupart des Canadiens. Cette image établit un point d'équilibre entre l'unité et la diversité. Cette unité visuelle lui est conférée par l'espace des lieux et l'utilisation d'une palette unique et coordonnée de matériaux, de composantes et de mobilier urbain. L'élément de diversité vient de l'adaptation de la palette normalisée pour mieux se fondre au milieu et aux conditions qu'on trouve le long du boulevard.

Il faudra pouvoir miser sur la diligence et sur une intendance serrée de cette richesse nationale pour en assurer la viabilité à long terme. Certes, le changement est inévitable, mais la vision du boulevard de la Confédération comme complément distinctif, identifiable et empreint de dignité à nos symboles nationaux doit demeurer la base de référence et ne pas permettre une dilution arbitraire ou irréfléchie de son essence même. Voilà le défi pour le futur boulevard de la Confédération.



Honneur et dignité



Couleur et enchantement



Vigueur et vitalité

1. Une Idée Audacieuse

1.2 Historique de la planification

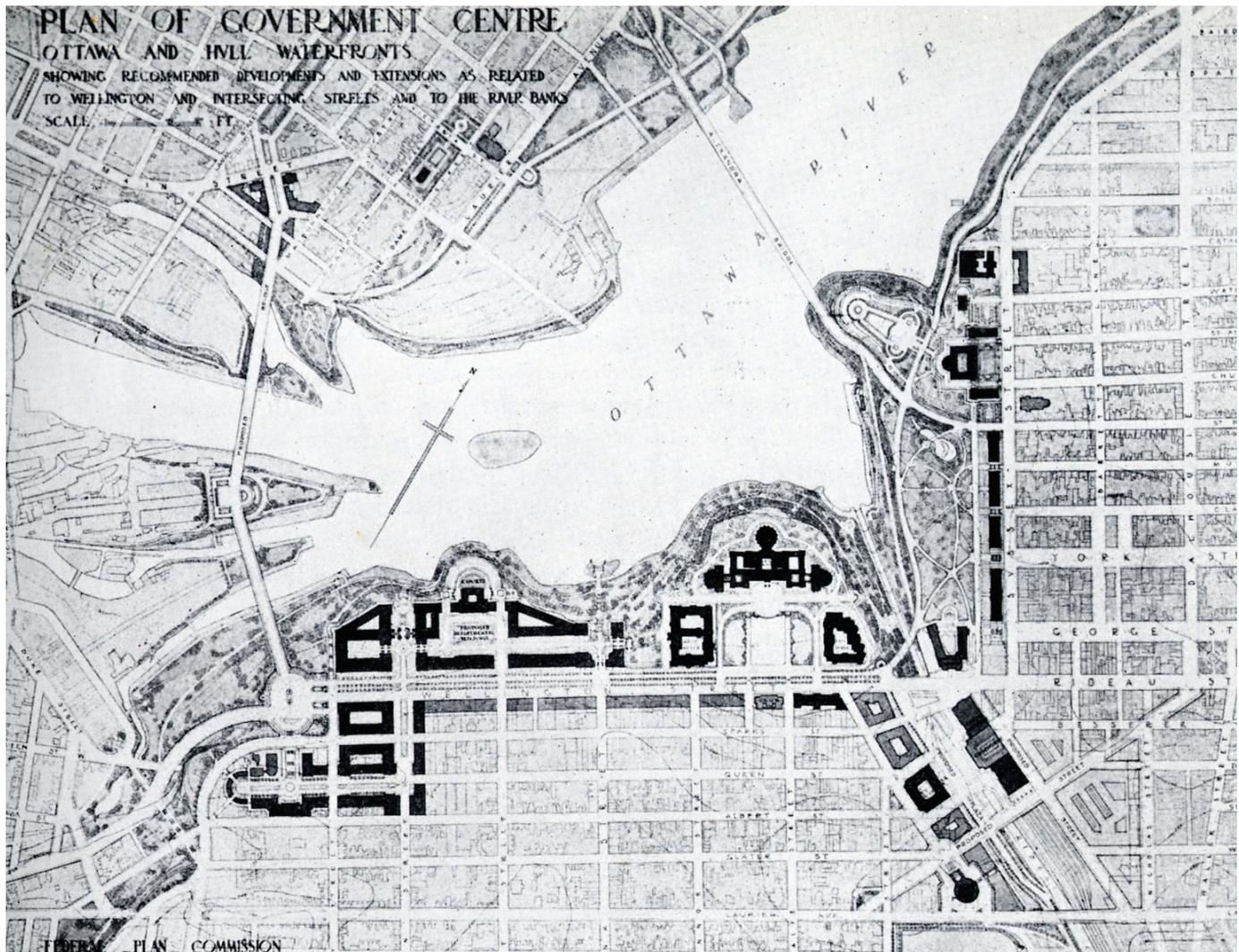
1.2.1 L'idée de départ

Les ambitions d'aménagement qui ont donné lieu à la création du boulevard de la Confédération se sont manifestées très tôt dans l'histoire de la capitale nationale.

La capitale nationale, érigée sur ce qui était une humble ville de bûcherons, a fait l'objet de nombreux projets d'urbanisme destinés à lui conférer un esprit de présence et de distinction digne du siège du gouvernement fédéral. S'il y avait un thème commun à tous ces projets, c'était la juxtaposition intéressante d'un ensemble d'édifices empreints de dignité d'abord sur le paysage riverain accidenté, puis sur le quadrillage ordonné des rues et du cadre bâti.

Un deuxième thème central était l'aménagement d'un parcours d'honneur de prestige pour les cérémonies et les célébrations, et la construction de liens entre Ottawa et Gatineau (autrefois Hull).

Le plan de la Commission Holt, conçu en 1915, désignait clairement la rue Wellington comme artère cérémoniale devant la cité parlementaire, dotée à ses extrémités de liens importants vers Hull. En 1938, le Plan Gréber poursuivait dans cette voie et en 1950 prévoyait un lien majeur avec Hull. Bon nombre de ces plans comportaient un carrefour principal à l'extrémité ouest de la rue Wellington comme point de passage vers Hull.

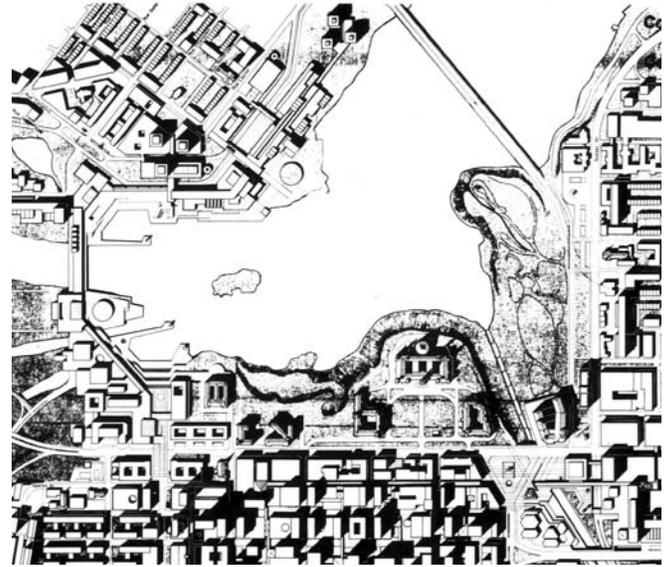


Plan de la Commission Holt, 1915

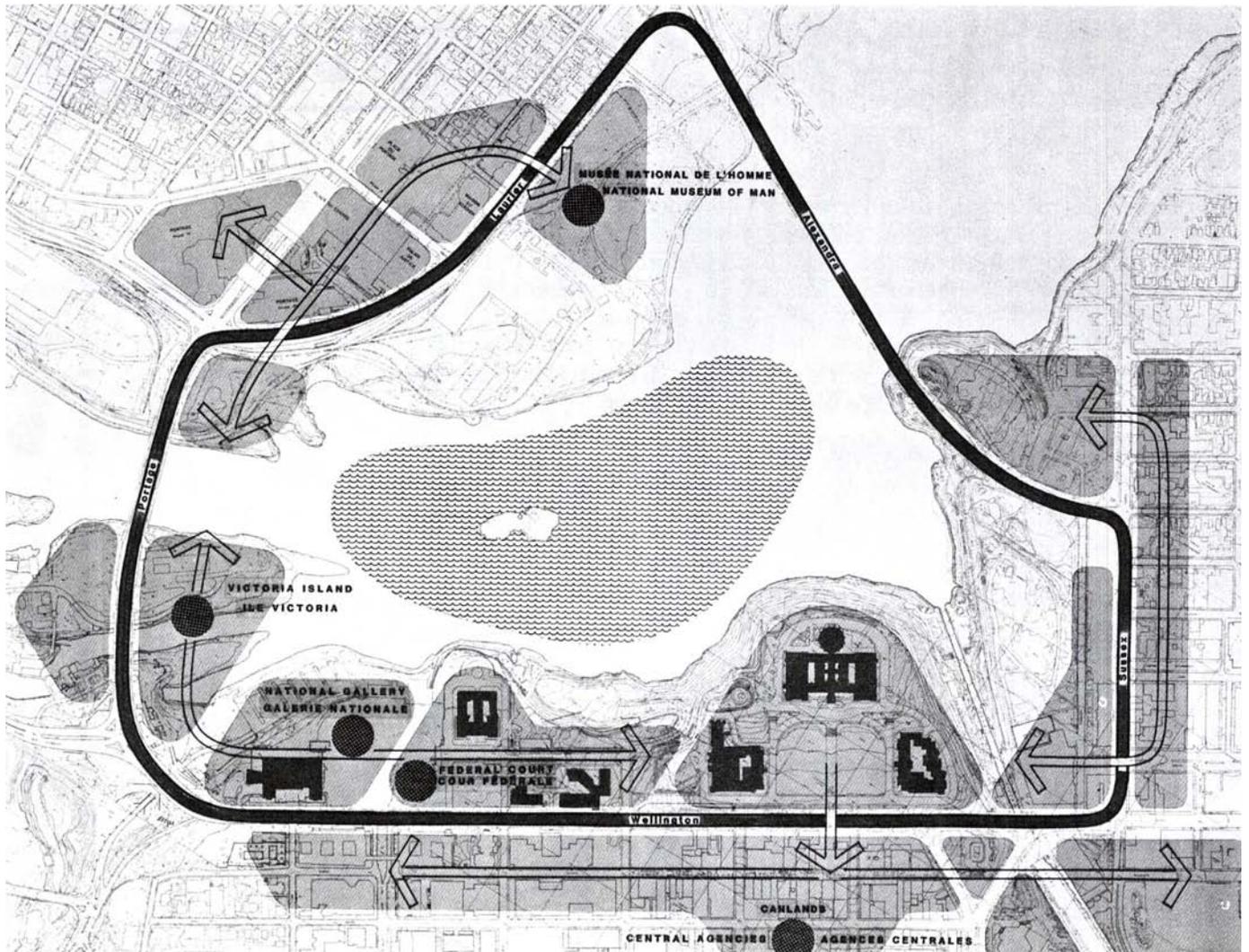
1.2.2 Boulevard Canada

Après 1967, un regain d'intérêt pour l'image et la réalité de la capitale nationale a amené à reconnaître officiellement le concept de boulevard Canada qui reprenait l'idée d'un parcours d'honneur au cœur de la cité.

Parmi les études qui ont servi de base au concept, soulignons le **Plan de la zone centrale d'Ottawa** de 1969, le **Plan de la zone centrale de la capitale nationale** de 1971, et le **Plan du secteur riverain Ottawa-Hull** en 1981. Ce dernier plan proposait clairement une vision d'un secteur central intégré axé sur la rivière. Un parcours d'honneur est tracé sur les terrains environnants et met en valeur comme paysage les principales institutions fédérales.



Plan de l'aire centrale d'Ottawa, 1969



Plan du secteur riverain d'Ottawa-Hull, 1981

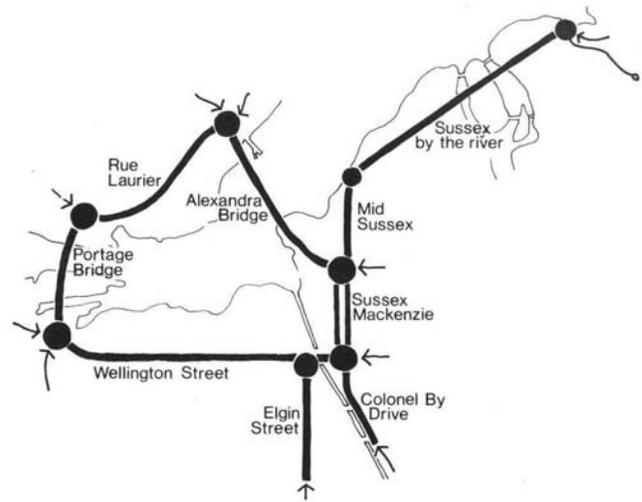
1. Une Idée Audacieuse

1.2.3 Parcours d'honneur, 1983

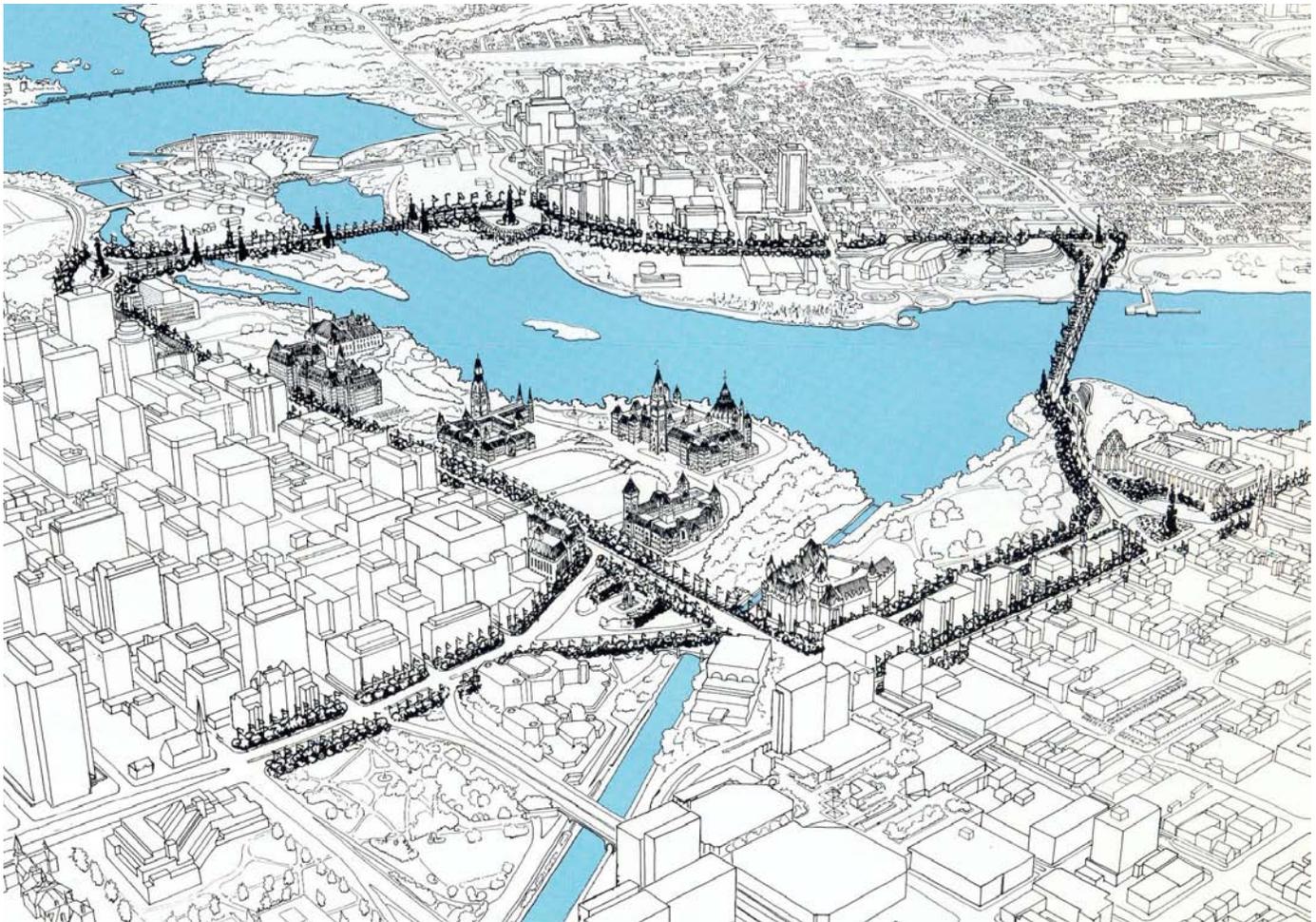
Suivant l'acceptation de l'idée d'un boulevard Canada, un rapport sur les **parcours d'honneur** fut préparé pour la Commission de la capitale nationale afin d'énoncer des orientations de planification précises pour la conception et l'aménagement du boulevard de la Confédération.

Le rapport avait deux objectifs. D'abord, mettre en valeur les parcours d'honneur existants dans la capitale nationale, puis appuyer l'idée d'un cœur de la capitale composé d'espaces à Ottawa et Gatineau. Le rapport reprenait des principes et des objectifs déjà formulés au fil des décennies dans des rapports d'urbanisme.

Les stratégies et les principes énoncés dans ce rapport conservent aujourd'hui toute leur pertinence et devraient servir de guide à toutes les décisions d'urbanisme et de conception. Ces stratégies et principes font l'objet d'un examen plus approfondi dans la Partie 2, Composantes clés.



Éléments des parcours d'honneur : liens et carrefours



Vue à vol d'oiseau du concept du boulevard de la Confédération

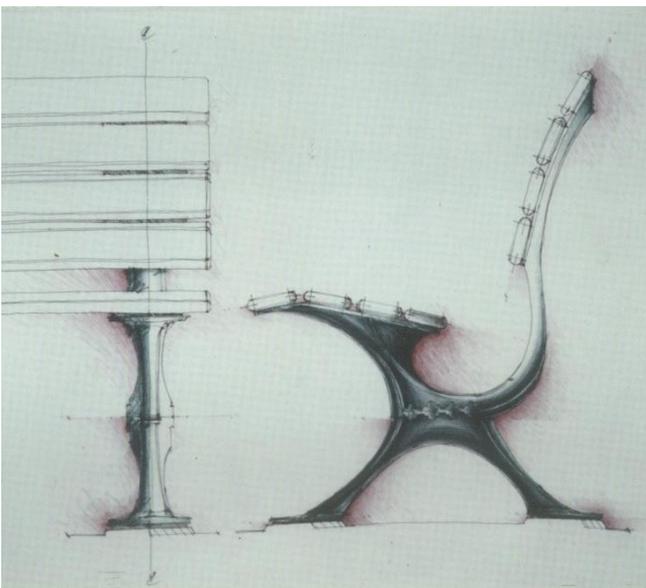
1.2.4 Boulevard de la Confédération, 1985

Au fur et à mesure qu'avancait la planification du boulevard de la Confédération, une série d'études techniques et de design furent entreprises pour mieux cerner la nature des composantes et pour concrétiser la vision énoncée dans le rapport sur les **parcours d'honneur** préparé en 1983. Ces études ont été rassemblées en un seul document, **Boulevard de la Confédération**, préparé par la CCN.

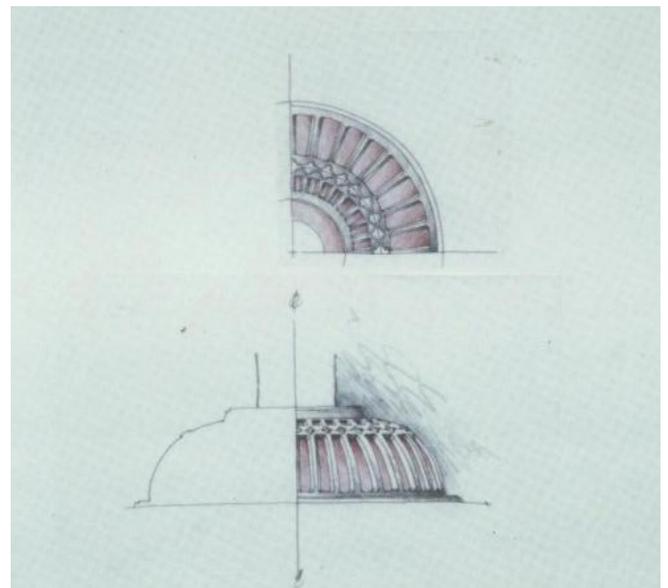
Suivant la confirmation des principes de base, le rapport présente un plan en vue à vol d'oiseau et quelques détails qui démontrent le concept d'aménagement du boulevard. On trouve également dans ce rapport des plans et des concepts pour l'éclairage, les revêtements de chaussée, l'utilisation de végétaux et du mobilier urbain.



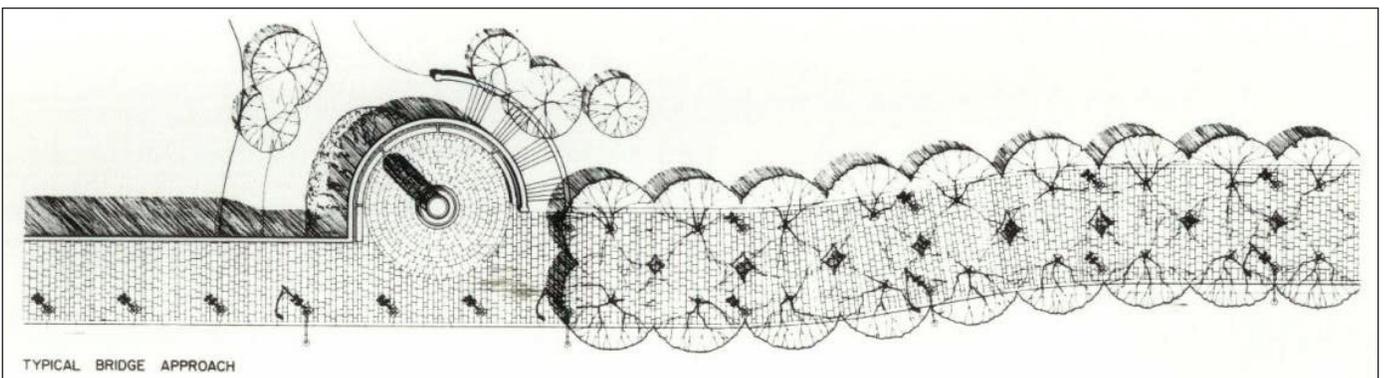
Plan de visualisation



Concept des bancs



Concept des grilles de protection d'arbres



Concept de pavé

1.3 Mise en œuvre

1.3.1 Mise en œuvre par étapes

La construction du boulevard de la Confédération s'est révélée une entreprise de taille s'étalant sur plus de 25 ans. La première étape, celle de la rue St-Patrick, a été achevée en 1987; on prévoit que le dernier tronçon, sur la promenade Sussex, sera réalisé en 2012.

Le boulevard de la Confédération a été financé par la Commission de la capitale nationale, mais sa mise en œuvre a souvent été entreprise en collaboration avec d'autres organismes ou ordres de gouvernement et jumelée à des travaux de réfection des services publics ou d'autres projets sur ces artères. Parmi les partenaires, soulignons Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, les villes d'Ottawa et de Gatineau, et l'ancienne Municipalité régionale d'Ottawa Carleton.

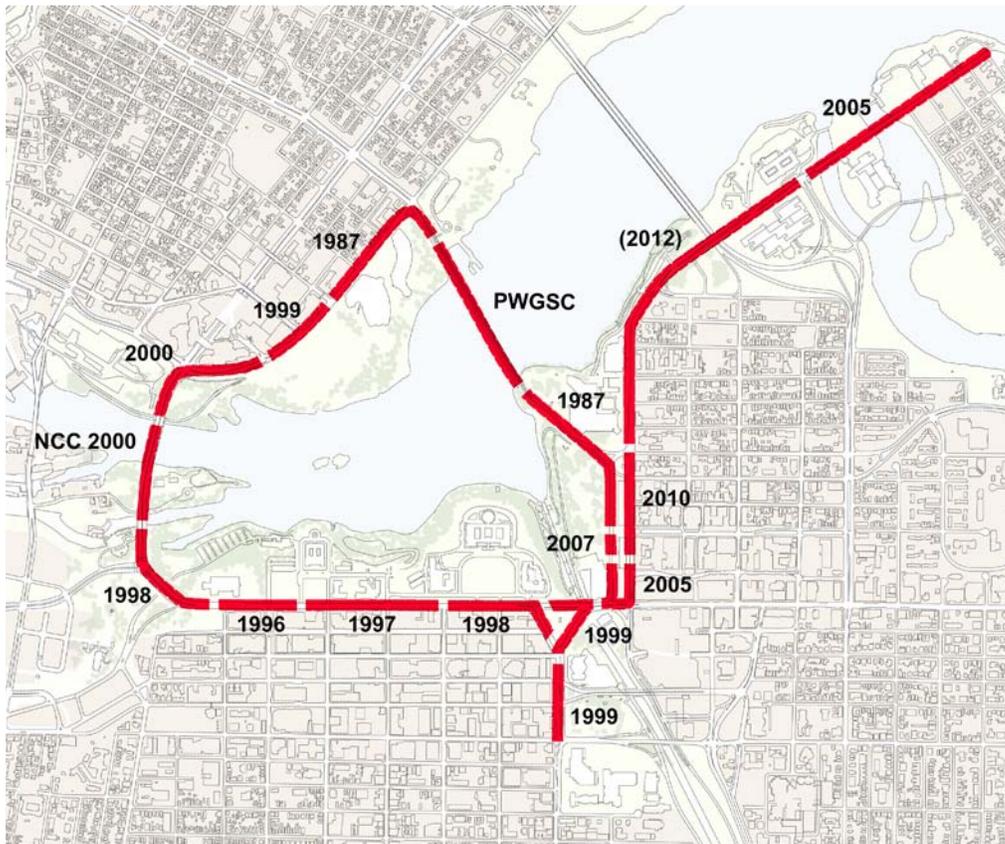
La situation est légèrement différente pour les ponts. La CCN est propriétaire du pont du Portage, et elle a dirigé et financé

sa remise en état en 2000 pour lui conférer l'identité du boulevard de la Confédération. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada est propriétaire et exploitant du pont Alexandra. L'apparence du pont n'a pas été harmonisée avec le reste du boulevard de la Confédération, exception faite de bannières et d'appareils d'éclairage de voie piétonnière le long du passage en bois.

1.3.2 Un design en évolution

Tout au long de l'aménagement du boulevard, des changements ont été apportés à diverses composantes du design pour en améliorer l'efficacité et la longévité.

Un changement important a été le remplacement de la chaussée en granite de trottoirs par des blocs de béton. Le revêtement de chaussée en granite, utilisé à l'étape de la rue St-Patrick et devant le Musée des civilisations était attrayant, mais très susceptible d'être endommagé par les déneigeuses et le soulèvement par le gel. Le granite a donc été remplacé par des blocs de béton qui sont visuellement esthétiques et beaucoup plus durables.



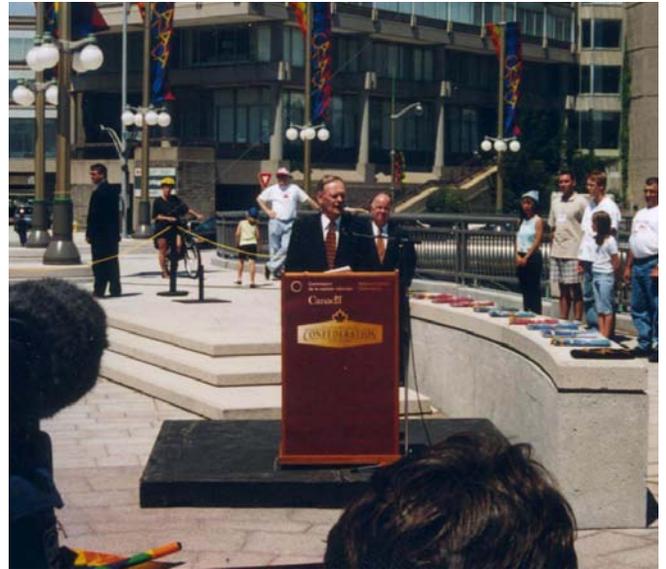
Étapes de mise en œuvre, 1987 - 2012

D'autres changements ont été apportés, comme les verrines de certains lampadaires sur la voie publique, et le remplacement des grilles de protection d'arbres par des dispositifs en béton précoûlé et du gros gravier.

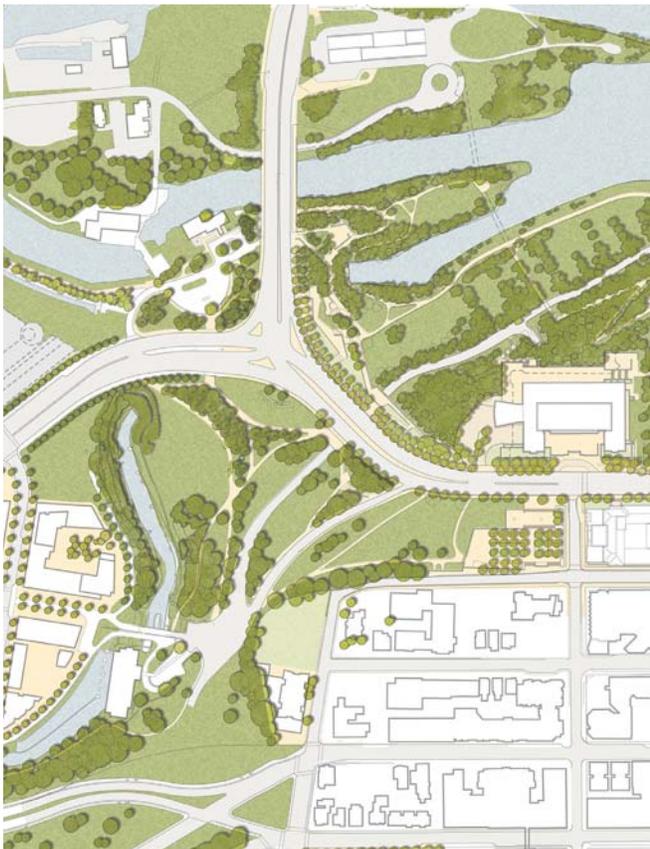
1.3.3 Aménagement des carrefours

Alors que l'aménagement des liens est presque achevé, on porte maintenant davantage attention à tirer le potentiel maximum des carrefours. Les travaux suivants ont été réalisés :

- La Place de la Confédération a été remise en état en 2003;
- Le carrefour Sussex/St-Patrick a été achevé par l'érection du Monument au maintien de la Paix en 2000;
- Les carrefours au nord du pont Alexandra et à l'intersection Laurier/Taché ont été partiellement réaménagés, bien qu'il y manque un monument commémoratif d'importance;
- Une vision de réaménagement du carrefour Wellington/Portage a été présentée au CCUDI en 2007. Un calendrier de mise en œuvre n'a pas encore été fixé.



Inauguration officielle par le premier ministre Jean Chrétien, 2000



Intersection actuelle Wellington/Portage



Vision du réaménagement de l'intersection Wellington/Portage, 2007

1.4 Contexte actuel de la planification

L'importance actuelle du boulevard de la Confédération est bien illustrée par le fait que sa fonction et son rôle sont reconnus dans tous les projets d'aménagement urbain, tant au niveau fédéral que municipal.

Dans le **Plan officiel de la Ville d'Ottawa**, on lit :

Le boulevard de la Confédération constituera la principale voie d'accès à la cité parlementaire, et la rue Wellington deviendra la principale avenue de la capitale. Une promenade distinctive pour les piétons sera aménagée au côté nord de la rue Wellington, tandis que la séquence de façades du côté sud fera l'objet d'un aménagement intercalaire et d'un réaménagement pour former un ensemble défini de façades dont l'aspect s'intégrera à celui des édifices à valeur patrimoniale le long de cette rue.

Le Plan officiel comporte aussi un engagement à créer des artères urbaines plus propices à la marche, au vélo et au transport en commun. Dans la mesure du possible, on cherchera à équilibrer les besoins des piétons et des cyclistes, et ceux des modes de transport véhiculaires. En outre, là où c'est possible, on dotera certaines artères de transport en commun à haute capacité et de voies réservées.

La **Stratégie de conception urbaine du centre-ville d'Ottawa 2020** (Ville d'Ottawa, 2004) reconnaît que le boulevard de la Confédération « définit les limites du domaine fédéral et relie Ottawa à la ville de Gatineau [...] et sert de lien entre l'aspect national et l'aspect municipal d'Ottawa. »

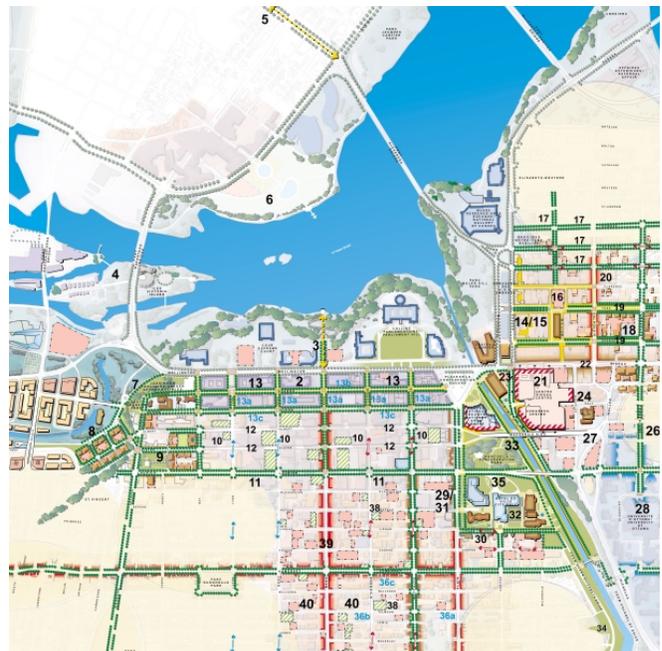
La Ville de Gatineau dispose de plans semblables pour le boulevard dont le **Plan directeur des terrains urbains de la capitale** (PDTUC) et du Programme de planification spéciale (PPS). Ces plans visent à créer un centre-ville dynamique par le développement d'un domaine public viable.

La Commission de la capitale nationale a produit des séries de documents sur la planification et le design urbain qui viennent en appui à l'aménagement du cœur de la capitale. Le boulevard de la Confédération est un élément central dans tous ces documents.

Le **Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada** (CCN, 2006) fait du boulevard de la Confédération le point central qui détermine l'organisation de l'utilisation du sol et les emplacements d'institutions :



Plan officiel d'Ottawa – portes d'entrée, carrefours et rues à caractère distinctif, 2003



Stratégie de conception urbaine du centre-ville d'Ottawa 2020, Ottawa/CCN 2004



Plan de secteur du cœur de la capitale, CCN 2006

Réaffirmer le boulevard de la Confédération comme l'emplacement pour les institutions politiques et culturelles les plus importantes du Canada, le parcours d'honneur officiel de la capitale, la vitrine pour les monuments importants et les autres symboles et le centre de la programmation et de l'interprétation de la capitale.

Du même coup, le **Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada** reconnaît que le boulevard est toujours en évolution

Les scènes pour la programmation ne sont pas placées de façon uniforme le long du boulevard. Certains carrefours, comme ceux de la rue Wellington et du pont du Portage, du pont du Portage et de la rue Laurier, sont sous-aménagés. Le secteur est du boulevard entre la Colline du Parlement et le Musée canadien des civilisations est un itinéraire chargé pour les piétons en raison du grand nombre d'attractions qui s'y trouvent. Quant au secteur situé à l'ouest du boulevard, il est rarement exploré par les visiteurs.

Reflet d'une nation - la vision de programmation et d'activités publiques dans le cœur de la capitale nationale du Canada (CCN, 2005) suggère des façons de rehausser

l'expérience que font les visiteurs séjournant dans la capitale en créant un plus grand sens d'identité et d'appartenance. Le rapport reconnaît que le boulevard de la Confédération deviendra la « voie de la découverte du Canada » pour ceux et celles qui visitent la capitale. Non seulement permettra-t-il des déplacements aisés entre des points d'importance nationale, mais il constituera en soi l'expression de valeurs régionales et nationales par la présence de monuments commémoratifs, d'art public et d'autres formes d'interprétation du vécu canadien.

Les auteurs du rapport constatent aussi que le plein potentiel du boulevard n'est pas encore exploité, et qu'il y a encore place pour des activités d'animation. Notamment, les secteurs nord et ouest exigent d'autres travaux pour les unir à un tout cohérent.

Les auteurs du rapport recommandent l'érection de grands monuments commémoratifs ou l'installation d'art public à trois carrefours sous aménagés, soit ceux de la rue Laurier et du pont Alexandra, de la rue Laurier et du boulevard Taché, et de la rue Wellington et du pont du Portage. En outre, ils suggèrent d'améliorer l'accès vers et le long des berges de la rivière, de mettre en service des navettes et des bateaux taxis pour



Reflet d'une nation, Stratégie de programmation publique de la CCN, 2005

1. Une Idée Audacieuse

faciliter la circulation d'une rive à l'autre, et de développer un circuit d'interprétation en boucle pour rehausser l'expérience du boulevard.

Le **Plan stratégique des monuments commémoratifs de la capitale du Canada** (CCN, 2006) classe les sites propices à l'érection de monuments selon leurs caractéristiques physiques, symboliques et urbaines. Les sites le long du boulevard de la Confédération font l'objet de la plus grande priorité.

Les principales catégories sont les suivantes :

- **Emplacements de points d'attrait de première catégorie** - ils comprennent les sept carrefours considérés comme points d'attrait du boulevard de la Confédération dans la trame urbaine et dans l'image de la capitale. Ils sont réservés à des lieux commémoratifs soulignant des idées et des événements déterminants d'importance symbolique nationale. Le Monument commémoratif de guerre du Canada et le Monument au maintien de la Paix occupent deux de ces sites.

- **Emplacements de carrefours de première catégorie** - il s'agit des sept principales intersections des carrefours d'approche au boulevard de la Confédération. On y trouve des possibilités d'installations commémoratives complémentaires aux points d'attrait. Le Monument canadien pour les droits de la personne, au pied de la rue Elgin, est un site carrefour de première catégorie.
- **Emplacements de seconde catégorie** - ils comprennent des sites clés le long du boulevard de la Confédération ainsi que dans le cœur de la capitale. Les monuments sur ces sites varieront en taille et en ampleur selon le milieu avoisinant. Ces sites sont réservés à des monuments commémorant des personnes, des événements ou des idées d'importance symbolique nationale pour le Canada et pour les Canadiens.
- **Emplacements de troisième catégorie** - il s'agit de lieux commémoratifs de plus petite échelle, mais d'importance symbolique nationale.



Plan stratégique des monuments commémoratifs de la capitale, CCN 2006

PARTIE 2 – COMPOSANTES CLÉS

Notions élémentaires – Rapport sur les parcours d'honneur, 1983

Une boucle qui unit – L'esplanade

Le domaine civique

Les voies publiques

Rue Elgin

Promenade Sussex

Les carrefours

Les carrefours d'approche

L'éclairage

Le boulevard de la Confédération possède un caractère distinctif et harmonisé dans la mesure où on a recours à une famille commune de matériaux et d'accessoires pour son aménagement. Il y a néanmoins plusieurs composantes différentes qui s'unissent pour donner au boulevard son cachet. Si toutes les composantes possèdent un caractère et une fonction qui leurs sont propres, leur utilisation varie beaucoup pour mieux s'adapter aux conditions particulières d'un site.

Une fois les notions élémentaires de la planification de l'aménagement abordées, cette section définira les caractéristiques des composantes et leurs interrelations.

2.1 Notions élémentaires – Rapport sur les parcours d’honneur, 1983

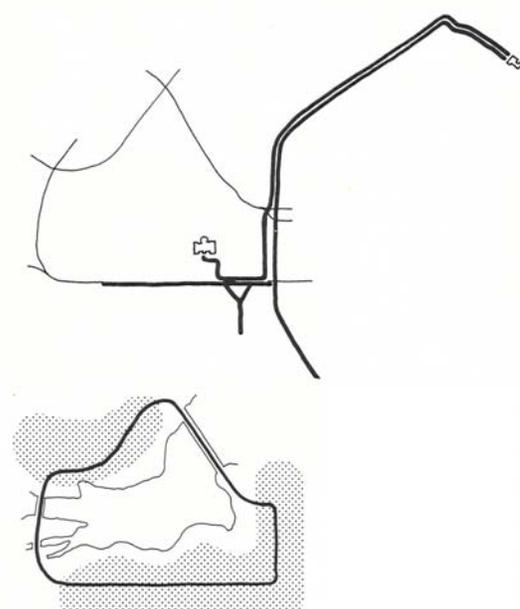
Le rapport sur les **parcours d’honneur**, préparé en 1983 pour la CCN, visait à expliquer le raisonnement qui sous-tendait la conception et la mise en œuvre du boulevard de la Confédération, et à leur donner des orientations précises. Les auteurs du rapport énoncent les buts et objectifs de base et déterminent des concepts et des stratégies de design spécifiques.

Aujourd’hui, le rapport conserve toute sa pertinence et devrait être vu comme une référence incontournable pour la poursuite de l’aménagement et de la gestion du boulevard.

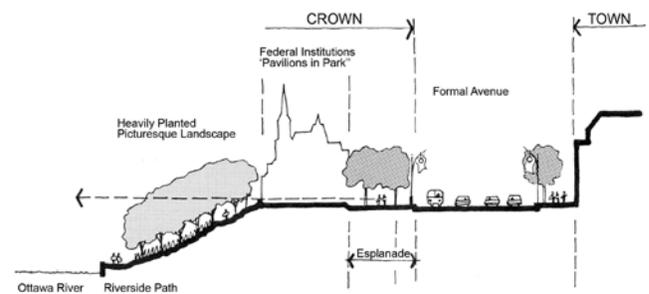
Les images dans les pages qui suivent, extraites du rapport sur les **parcours d’honneur**, illustrent les principes clés appliqués au boulevard de la Confédération dans sa forme actuelle.

2.1.1 Domaine civique et domaine de la Couronne

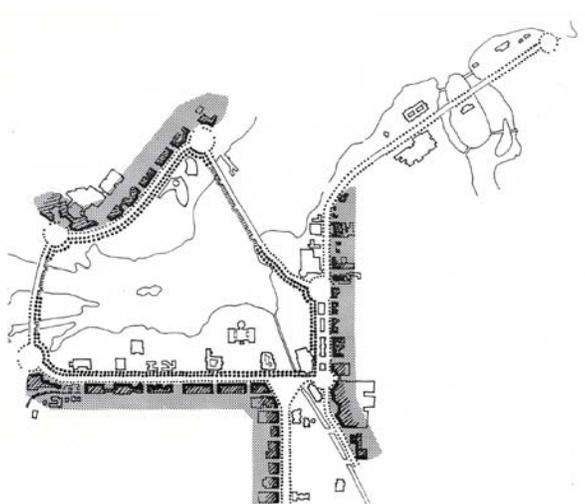
Une des stratégies de base consistait à aménager un parcours d’honneur en forme de boucle pour renforcer l’image d’institutions fédérales installées dans un cadre champêtre qui se démarque de la trame urbaine qui l’entoure. Dans la mesure du possible, ce parcours cérémoniel serait bordé d’un côté par un mur de façades d’édifices qui délimiterait le domaine de la Couronne. Les terrains et constructions fédérales sont situés dans le paysage axé sur la rivière.



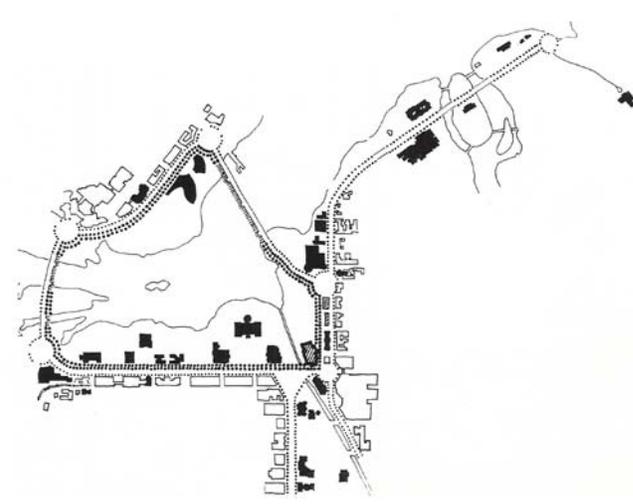
Parcours d’honneur / liens aux parcours



Une façade civique entourant les installations de la Couronne et un espace ouvert



Une façade civique entourant les installations de la Couronne et un espace ouvert



Groupes d’institutions publiques le long des parcours

2.1.2 Les éléments de base

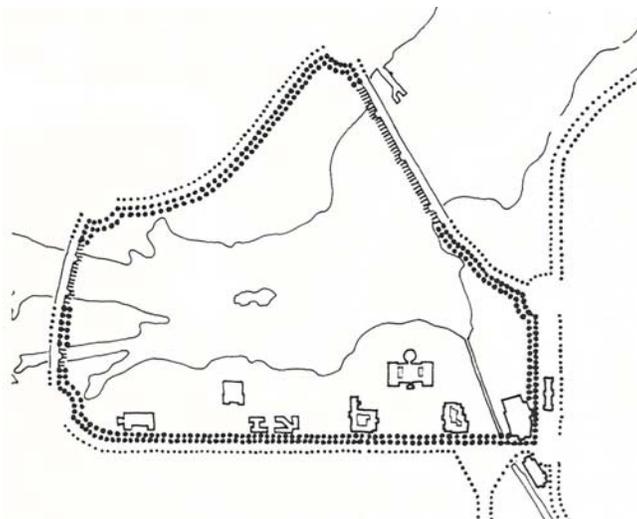
Les éléments de base du parcours cérémoniel sont conçus pour renforcer l'idée d'un circuit continu entourant le domaine fédéral, et pour offrir un accès empreint de distinction aux institutions fédérales.

La **grande esplanade** est la large promenade piétonnière somptueusement aménagée à l'intérieur d'une série de voies de circulation qui, dans leur ensemble, forment un boulevard distinct.

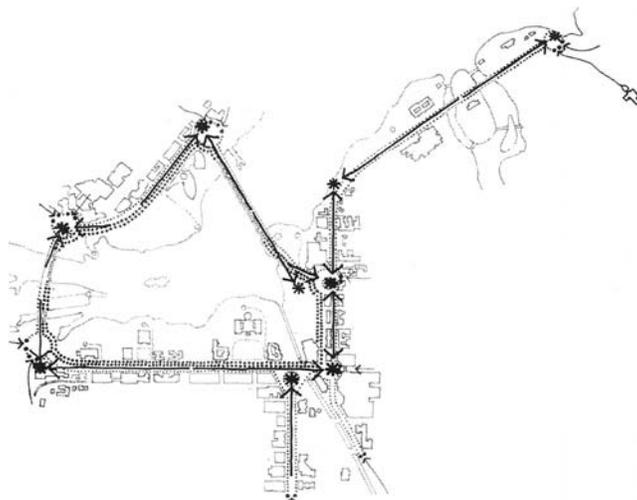
Les **liens** sont des sections continues du boulevard entre les carrefours.

Les **carrefours** sont des emplacements hautement développés aux virages et aux approches du boulevard marqués de points d'attrait qui donnent l'impression de pénétrer dans un espace distinct.

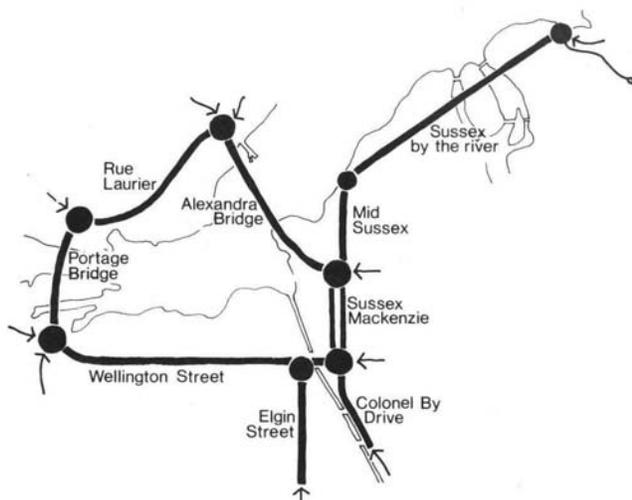
Les **carrefours d'approche** possèdent des caractéristiques particulières, habituellement intégrées aux carrefours, et qui signifient que l'on arrive au boulevard de la Confédération.



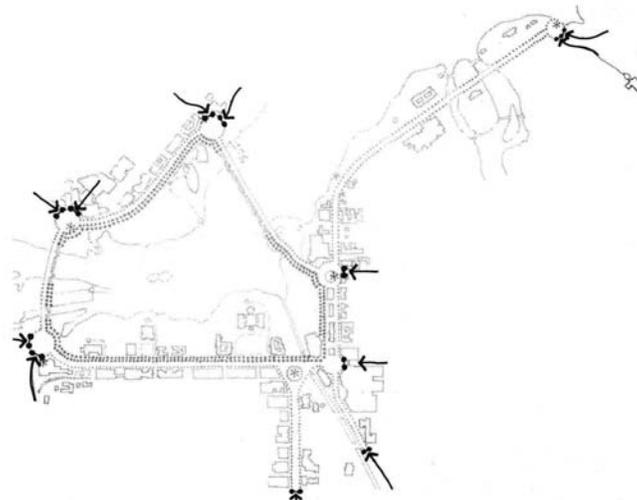
Une grande esplanade à l'intérieur de la boucle



Signalisation aux points de virage



Éléments des parcours d'honneur : liens et carrefours



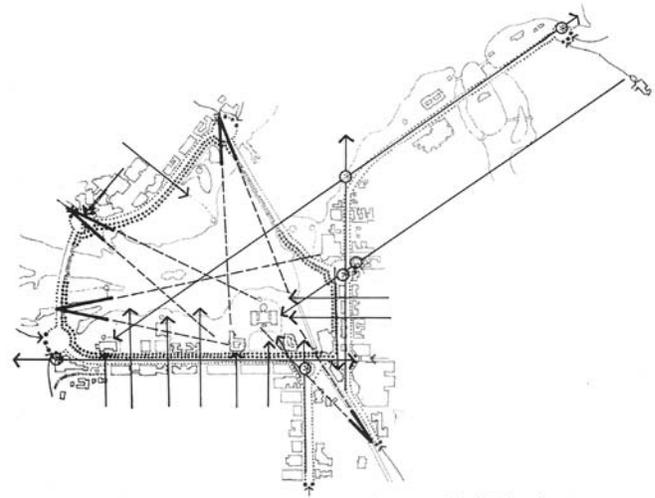
Points d'entrée aux parcours d'honneur

2. Composantes Clés

2.1.3 Perspectives encadrées

Les perspectives géométriques du domaine civique et du domaine de la Couronne créent des points de vue spectaculaires des symboles nationaux et du paysage qui les entoure quand on y a accès depuis la trame urbaine. Ces points de vue sont parfois fragmentaires, il arrive qu'ils se superposent en profondeur. Quoi qu'il en soit, il importe de les protéger.

Il conviendrait d'aménager des points d'observation le long du boulevard, notamment aux carrefours et aux carrefours d'approche. Ils mettraient en valeur la rivière et les paysages riverains, ainsi que les points d'attrait existants et en cours d'aménagement.



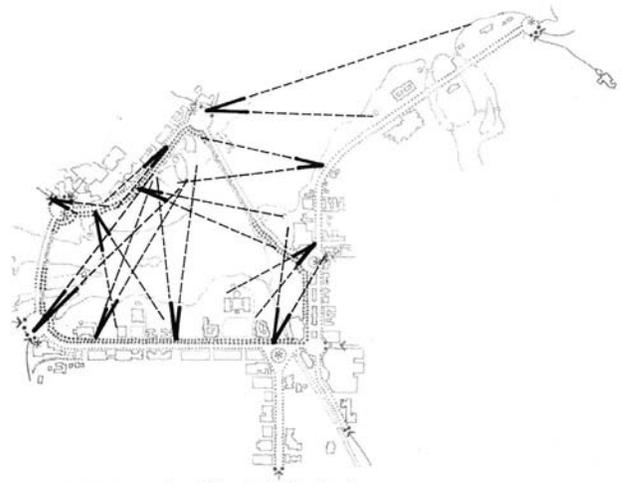
Perspectives encadrées et par niveaux à préserver et à améliorer

2.1.4 Accessoires et mobilier urbain

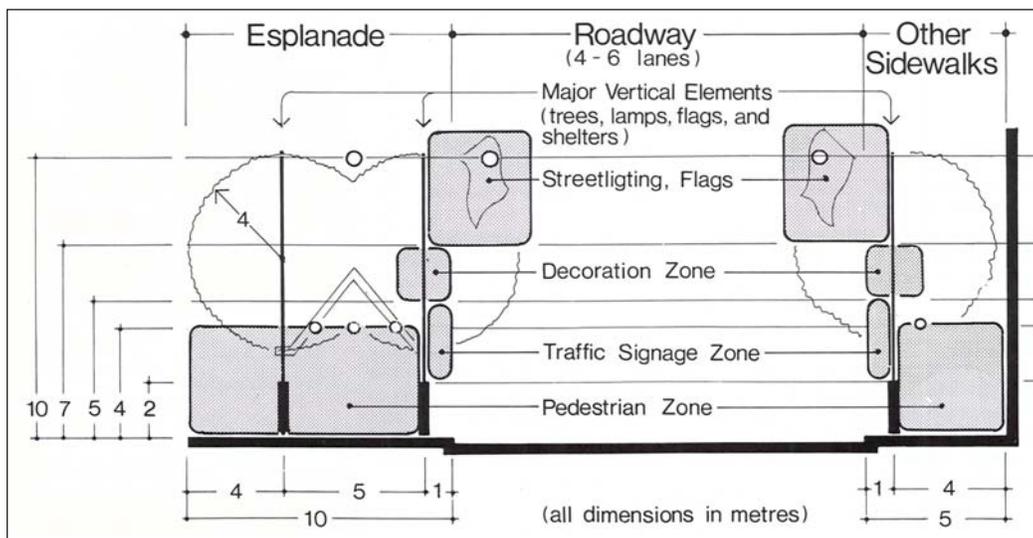
L'ensemble des accessoires et du mobilier urbain – revêtements de chaussée, lampadaires, bannières, arbres, signalisation, kiosques, etc. – contribue d'une manière cruciale à doter le boulevard d'une cohérence visuelle et à créer des avenues cérémoniales qui se distinguent clairement des autres artères urbaines à proximité.

Les auteurs du rapport recommandent que les divers éléments soient soigneusement agencés le long de la rue, tant en coupe droite que transversale, afin de créer une hiérarchie ordonnée qui constitue un tout.

On met aussi l'accent dans le rapport sur le besoin de faire concevoir sur mesure les éléments du paysage urbain afin de s'assurer que le boulevard de la Confédération soit unique et empreint de dignité.



Perspectives encadrées à améliorer



Zones verticales pour l'aménagement de paysages de rues



Plan de visualisation des parcours d'honneur, 1983

2.2 Une boucle qui unit – L’esplanade

L’élément central du boulevard de la Confédération est une boucle formée par les artères du secteur. La principale fonction de la boucle est d’unir Ottawa et Gatineau et de créer une cité fédérale mettant en valeur les paysages riverains. Cette cité fédérale est constituée de terres de la Couronne et accueille les édifices publics construits dans un milieu champêtre.

La grande esplanade est le principal élément assurant la continuité de la boucle qui emprunte diverses rues et intersections pour former le boulevard de la Confédération. Elle rehausse la mise en valeur des institutions et des paysages à l’intérieur de la boucle, elle offre aux piétons une voie pour circuler en tout confort entre les sites d’intérêt le long de la boucle, et permet des points d’observation des édifices, des paysages et de la rivière.

L’esplanade consiste en une large promenade pavée située en bordure du domaine de la Couronne et des rues adjacentes au boulevard.

La zone de deux mètres adjacente à la bordure de chaussée est relativement uniforme dans sa conception et son aménagement. C’est sur cette zone que sont installés les lampadaires, la signalisation, les abribus, les kiosques, les bornes-fontaines et autres éléments. Lorsque les conditions le permettent, des arbres sont également installés dans cet espace.

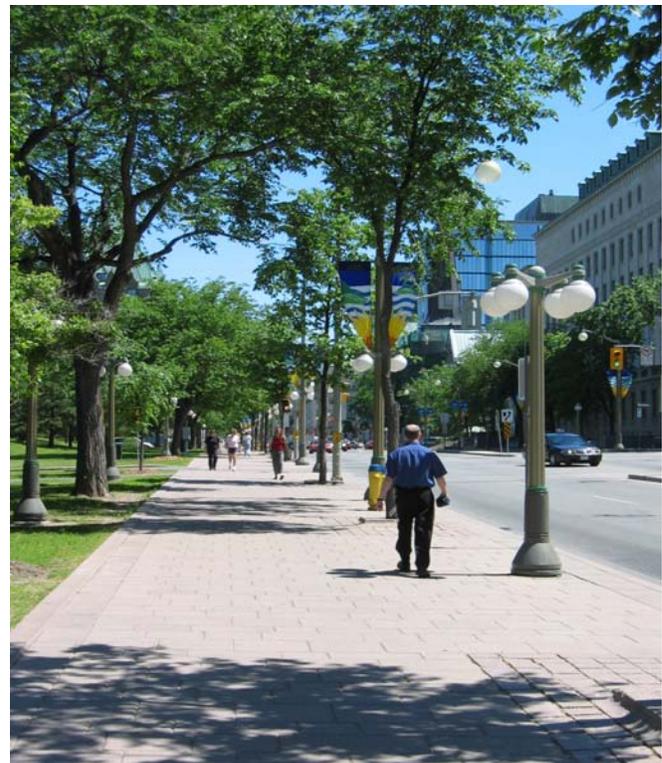
À deux endroits, sur la rue St-Patrick et au pont du Portage, une piste cyclable à deux voies a été aménagée entre l’esplanade et la voie publique. Il s’agit d’une mesure propre aux sites destinée à assurer un passage sécuritaire des cyclistes vers les ponts interprovinciaux. Ailleurs le long du boulevard, des corridors pour les cyclistes sur les voies publiques seront aménagés, et en harmonie avec les espaces piétonniers.

L’espace à l’intérieur de l’esplanade varie selon les éléments qui se trouvent le long de la boucle. Le plus souvent, on trouve des bandes gazonnées le long de la rue Wellington, des marches et un mur de soutènement à la hauteur du parc Major’s Hill, un mur de soutènement sur la rue St-Patrick, la cour en contrebas devant le Musée des civilisations, des jardinières et parapets à la jonction Laurier/Taché, et le parapet du pont du Portage. La diversité des espaces à l’intérieur de l’esplanade est compensée par le haut degré d’harmonisation de la bordure de chaussée.

De tous les éléments du boulevard de la Confédération, l’esplanade est celui qui fait l’objet de plus d’entretien. Des



Une boucle qui unit deux provinces et circonscrit le territoire de la Couronne



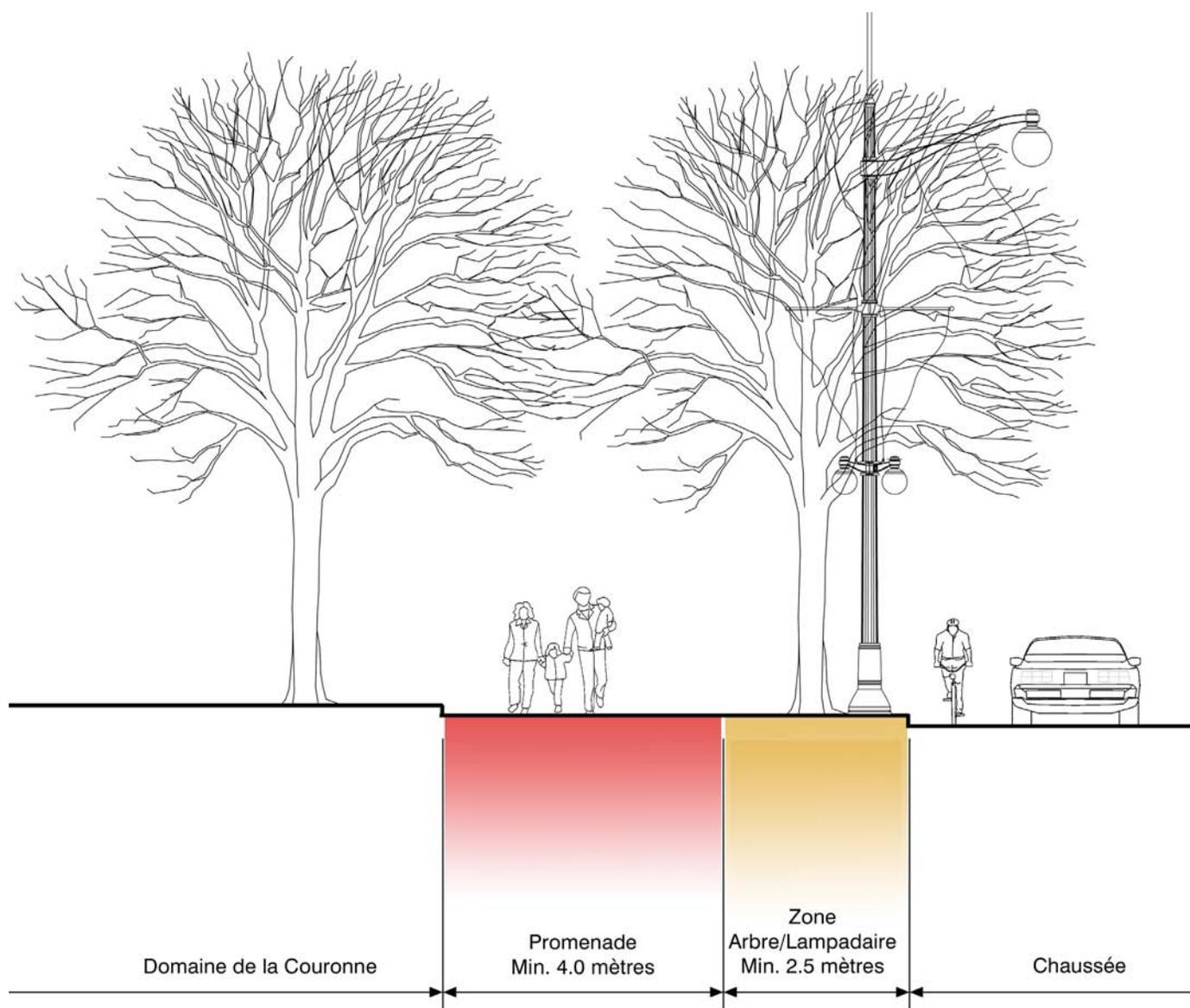
La grande esplanade : rue Wellington

matériaux, du pavé et des accessoires de haute qualité sont nécessaires pour communiquer l'importance et l'envergure de l'esplanade, et pour refléter la signification visuelle et symbolique des immeubles et des paysages du domaine de la Couronne. Il faudra toujours veiller à n'utiliser que des matériaux et des accessoires qui contribuent à ce rôle de l'esplanade.

L'emplacement de la bordure de chaussée ne devrait pas être changé. La généreuse dimension et l'aspect relativement découvert de l'allée piétonnière sont des caractéristiques de l'esplanade qu'il importe de conserver. Il ne s'agit

pas seulement d'accommoder les foules lorsqu'elles se présentent, mais aussi de communiquer un sens de grandeur à l'échelle des édifices et des paysages adjacents. La largeur de la promenade offre aussi des points de vue à distance le long de l'esplanade.

La promenade centrale de l'esplanade ne devrait pas être encombrée d'éléments qui entraveront les mouvements et réduiront le sentiment de grandeur ou le caractère spectaculaire des points de vue le long de l'esplanade.



La grande esplanade : dimensions minimales souhaitables

2.3 Le domaine civique

Les trottoirs et édifices du côté opposé de l'esplanade délimitent le domaine civique du boulevard de la Confédération. Les lampadaires et les bannières suspendues au-dessus des trottoirs s'harmonisent à ceux de l'esplanade ce qui donne au boulevard un aspect visuel intégré et équilibré.

Comme c'est le cas pour l'esplanade, les appareils d'éclairage, les bannières et les enseignes sont adjacents à la bordure de chaussée, ce qui laisse suffisamment d'espace pour circuler sur les trottoirs. Les matériaux de base sont du béton coulé sur place et une bordure de chaussée en granite. Là où les conditions s'y prêtent, des arbres sont plantés et leur base est protégée par des pavés de granite.

Là où il y a édifices, les trottoirs municipaux s'étendent jusqu'à leurs façades. Là où les conditions s'y prêtent, des arbres sont plantés et leur base est protégée par des pavés de granite.

Les trottoirs municipaux sont aménagés avec des matériaux plus communs (béton) ce qui a pour effet de rehausser l'importance de l'esplanade de l'autre côté de la rue. L'aspect monochromatique du béton se prête aussi à différentes expressions architecturales du côté du domaine civique.

Cependant, même des matériaux de base communs, s'ils sont bien installés et entretenus, peuvent être attrayants et convenir au boulevard de la Confédération.

Les trottoirs municipaux devraient être aménagés de sorte à devenir des espaces sociaux animés reflétant la vitalité de la vie urbaine. Les trottoirs du domaine civique et les placettes adjacentes sont des endroits où les piétons pourront trouver des aliments, être divertis à l'occasion et trouver des renseignements qui rendront leur visite plus agréable et stimulante.



Côté ville : une façade continue d'édifices



Trottoirs de la ville : rue Wellington



Trottoirs de la ville : dynamiques et bien desservis

2.4 Les voies publiques

Les diverses rues qui forment le boulevard de la Confédération ne sont pas que des corridors de transport combiné, elles font aussi partie du parcours d'honneur. Pour la plupart, ce sont des artères larges et efficaces dont le caractère cérémonial est marqué par un éclairage de rue distinctif des deux côtés de la voie, et par des drapeaux et des bannières colorées.

Il est préférable de chercher à déplacer des gens au lieu des véhicules.

De nombreux efforts ont été et devraient continuer d'être déployés pour atténuer la fonction de transport (c.-à-d. faire circuler des véhicules) et mettre davantage l'accent sur le rôle cérémonial (c.-à-d. accommoder les gens). Dans la mesure du possible, devrait être accordée la priorité aux piétons et aux cyclistes en aménageant de larges trottoirs, de nombreux passages piétonniers et des voies sécuritaires et continues

pour les cyclistes. Les cyclistes seront accommodés par l'aménagement de corridors désignés sur la voie publique, et non au détriment des piétons.



Rue Wellington : couloir pour le transport combiné



Rue Wellington : avenue d'événements cérémoniels

2.5 Rue Elgin

La rue Elgin est un élément unique du boulevard de la Confédération qui mène au Monument commémoratif de guerre du Canada, un des attraits visuels de marque sur la rue Wellington. Elle est une des plus importantes approches à la Colline du Parlement et accueille la tenue de cérémonies commémoratives d'envergure.

La rue Elgin est très large avec une emprise d'environ 60 mètres (200 pieds) comprend six voies de circulation, un terre-plein central et des trottoirs qui peuvent atteindre 13 mètres (40 pieds) de largeur. Une artère si imposante exige un aménagement audacieux, mais simple.

Ce qui caractérise le plus la rue Elgin sont de denses rangées de tilleuls des deux côtés de la rue. Ces arbres encadrent la vue du Monument commémoratif de guerre, et atténuent l'ampleur de l'artère pour les piétons. La surface où ils sont plantés est recouverte de pavés de granite. De larges trottoirs de béton entre les arbres et les façades d'édifices offrent un espace adéquat pour les piétons.

Les bordures de chaussée en pierre de granite à face éclatée délimitent la chaussée et le terre plein est recouvert de pavés de granite. La rue est éclairée par des lampadaires conformes à ceux qu'on trouve ailleurs sur le boulevard de la Confédération. De hauts lampadaires éclairent la chaussée et des dispositifs d'éclairage pour piétons, intercalés dans les rangées d'arbres, illuminent les trottoirs.

L'harmonisation de la rue Elgin au boulevard de la Confédération s'arrête à la rue Laurier et est marquée par un balisage lumineux de seuil. L'extrémité de ce carrefour d'approche comporte des faiblesses et, pour être efficace, exige d'autres travaux.



Rue Elgin



Rue Elgin : pavés de granite dans le terre-plein central



Rue Elgin : trottoirs de béton



Rue Elgin : arbres dans une surface de pavés de granite



Rue Elgin : une vue prenante

2.6 Promenade Sussex

La promenade Sussex, au nord du Monument au maintien de la Paix, est une avenue d'envergure où les édifices y sont habituellement en retrait de la chaussée. On y a aménagé une piste cyclable, mais la promenade est peu fréquentée par les piétons.

La promenade Sussex est bien connue pour le nombre d'institutions civiques et diplomatiques qu'on y trouve, et en particulier pour Rideau Hall où prend fin le boulevard de la Confédération au carrefour d'approche nord. La promenade Sussex est renommée pour le passage du cortège cérémoniel entre Rideau Hall et la Colline du Parlement lors de l'inauguration et de la dissolution des sessions parlementaires.

Le paysage du boulevard dans le secteur de la promenade Sussex est simple et classique. Le principal élément de paysage urbain est le trottoir de béton, sa bordure de chaussée en granite et les rangées de lampadaires de style boulevard de la Confédération des deux côtés. Le trottoir est bordé de pavés de granite là où il est contigu au gazon. À certains endroits, le terre-plein central à niveau est revêtu de pavés de granite.

L'ampleur et la géométrie propre à la promenade Sussex créent une ambiance qui ne se retrouve nulle part ailleurs sur le boulevard de la Confédération. Notamment, les longues étendues droites au nord de l'avenue King Edward offrent une longue perspective sur les points d'attrait. Cette expérience est aussi rehaussée par les rangées de lampadaires et de bannières qui bordent la promenade des deux côtés.

La section au sud de l'avenue King Edward était en réfection à l'été 2011.



Promenade Sussex



Promenade Sussex : trottoirs simples aménagés avec considération



Pont Bytown sur la promenade Sussex

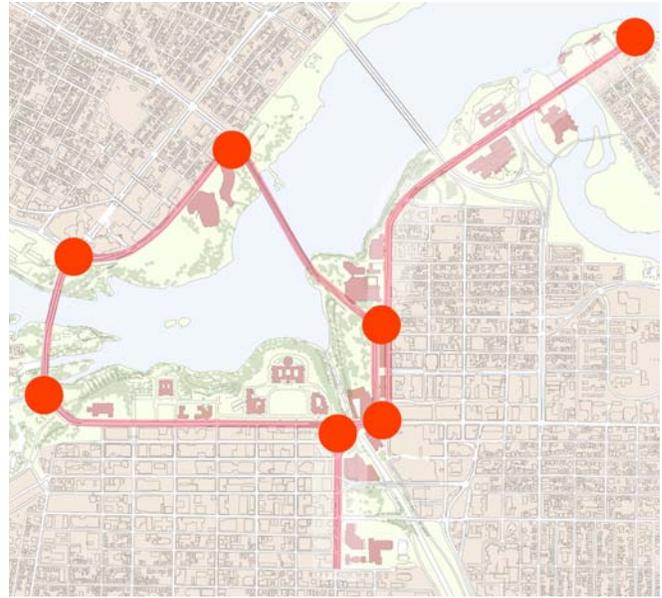


Promenade Sussex : points de vue à distance

2.7 Les carrefours

Sept carrefours ont été identifiés sur le boulevard de la Confédération pour marquer des virages et des points d'entrée. Ils visent à mieux définir l'espace, à fournir des repères et à servir de points d'entrée. Les carrefours ont aussi été identifiés comme propices à l'implantation de lieux commémoratifs d'importance nationale.

L'aménagement des carrefours est une entreprise de taille qui fait appel à beaucoup de collaboration, à des ressources considérables, et peut être plus important encore qui exige un solide leadership. Jusqu'à présent, deux des sept carrefours désignés ont été pleinement aménagés. La Place de la Confédération existait déjà lorsque s'est amorcée la planification du boulevard, et elle a servi de modèle pour le concept d'aménagement des carrefours. Le carrefour du Monument au maintien de la Paix, aménagé au cours des années 1990, est essentiellement né du besoin de trouver un emplacement pour le monument lui-même. De toute évidence, l'aménagement des autres carrefours sera lié à l'implantation d'importants lieux commémoratifs.



Carrefours indiquant des changements de direction et des points d'entrée

*Place de la Confédération
Vue du sud-est*

Cet emplacement est le carrefour le plus clairement défini du boulevard de la Confédération et a été cité en exemple pour les autres carrefours. Il s'agit d'un espace bien délimité à un des principaux points d'entrée de la boucle, et on y trouve un important monument, le Monument commémoratif de guerre du Canada.





*Carrefour Sussex/Wellington
Vue du sud-est*

Il s'agit d'une intersection très achalandée dont les caractéristiques particulières n'ont pas encore été mises en valeur. L'aménagement a été freiné par le fort débit de circulation et par les édifices existants. L'avant-cour du 700, promenade Sussex, aurait pu constituer un élément du développement d'un nouveau carrefour, sauf qu'il est peu visible, enchâssé sous le niveau des voies de circulation environnantes.



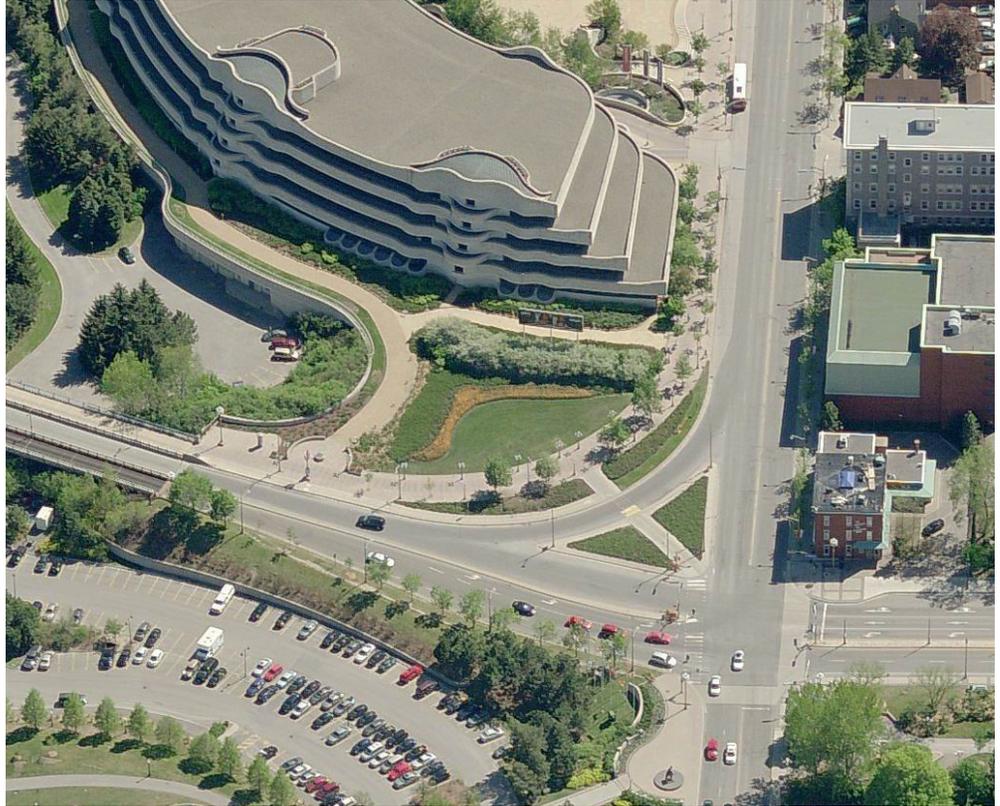
*Monument au maintien de la paix
Vue du nord-est*

Ce carrefour est le seul site dont on a exploité le plein potentiel lors de l'aménagement du boulevard de la Confédération. Ce carrefour est l'emplacement d'un important monument commémoratif dont l'aspect visuel est avantageusement mis en valeur.

2. Composantes Clés

Carrefour pont Alexandra/rue Laurier Vue du nord-est

Ce carrefour a été aménagé lors de la construction du boulevard de la Confédération, en même temps que la construction du Musée des civilisations. L'espace paysager est efficacement aménagé, mais il lui faudrait un monument commémoratif important pour rehausser l'aspect visuel et lui conférer une signification.



Carrefour Laurier/Taché Vue du nord-est

Cet emplacement a été réaménagé au cours des années 1990. Le développement d'une définition spatiale a été limité par la topographie la présence d'une infrastructure industrielle. L'endroit pourrait être transformé en carrefour efficace lorsque l'infrastructure sera enlevée ou démenagée, et lorsqu'on aura déterminé un emplacement pour un important monument commémoratif.





*Carrefour Wellington/Portage
Vue du sud-est*

Cet emplacement est une importante intersection aménagée dans les années 1970 à l'époque de la construction du pont du Portage. Le carrefour est dissemblable des autres carrefours du boulevard de la Confédération et nécessitera d'importants travaux de construction pour réaliser cette vision.



*Carrefour Rideau Hall
Vue du nord-est*

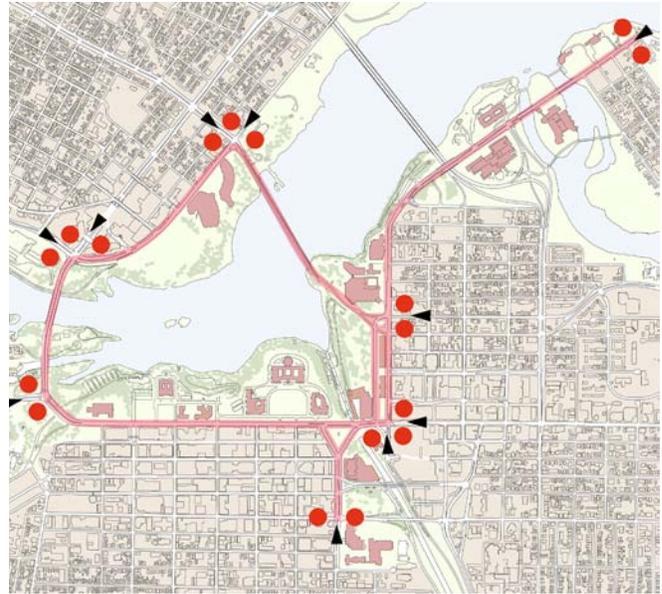
Cet emplacement est le point d'entrée nord du boulevard de la Confédération réaménagé au cours des années 2000. Le nouveau carrefour giratoire rehausse l'aspect visuel, mais il manque un point d'attrait ou un monument commémoratif.

2.8 Les carrefours d'approche

Les principaux points d'entrée du boulevard de la Confédération sont aménagés comme des carrefours d'approche.

Dans bien des cas, les carrefours eux-mêmes servent de point d'entrée simplement en raison de leur présence et de leur force sur le plan visuel. Par exemple, le Monument au maintien de la paix est une œuvre qui marque bien la transition de la trame urbaine au boulevard de la Confédération. On peut renforcer aux carrefours cette impression de transition par une utilisation judicieuse de drapeaux, de bannières et de dispositifs d'éclairage.

Actuellement, l'aménagement des carrefours d'approche est irrégulier et ne pourra être amélioré que lorsque les carrefours eux-mêmes seront pleinement aménagés. L'extrémité nord de la promenade Sussex est un bon exemple de point d'entrée identifié par un éclairage de seuil et un revêtement de chaussée spécial. Le pied de la rue Elgin, à l'intersection de la rue Laurier, est similairement identifié par l'éclairage de seuil, mais son impact visuel semble se fondre dans la multitude de lampadaires municipaux, de feux de circulation et de pancartes.



Points d'entrée



Promenade Sussex : balisage lumineux de seuil qui marque l'entrée nord

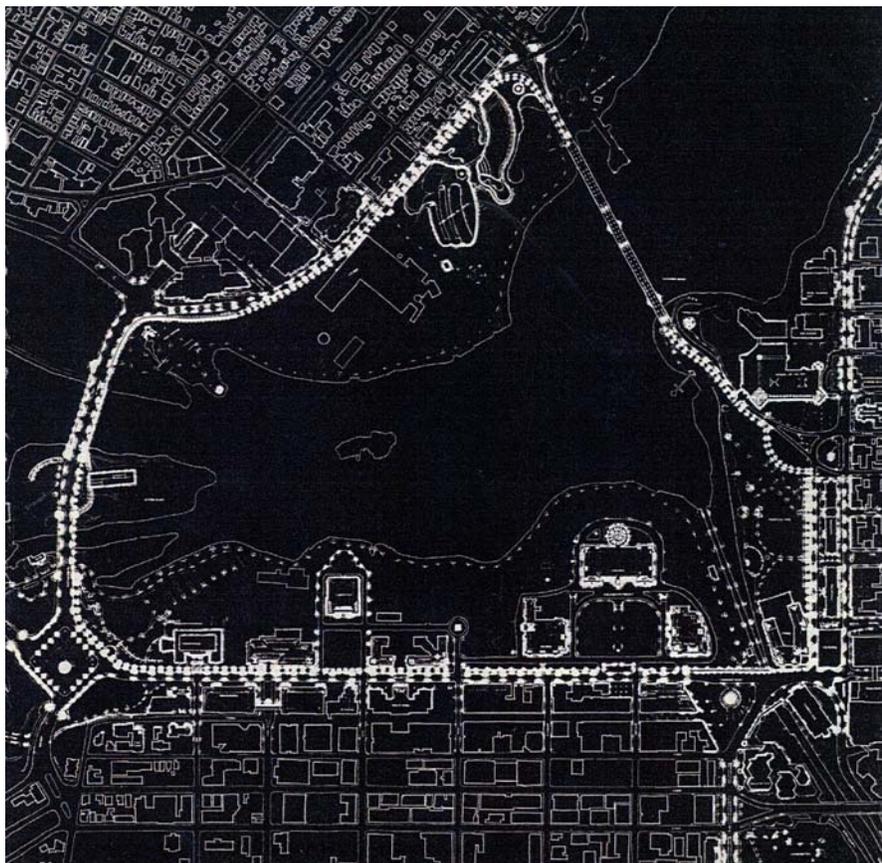
2.9 L'éclairage

Un système d'éclairage de rue a été conçu pour le boulevard de la Confédération de sorte à mettre en valeur la structure et les éléments du boulevard la nuit. L'éclairage a été utilisé pour renforcer l'idée d'une boucle ponctuée de carrefours et de points d'entrée. Il y a suffisamment d'uniformité dans les dispositifs d'éclairage pour donner une image d'ensemble tout en distinguant les éléments qui composent le boulevard. L'éclairage a été conçu pour rehausser l'expérience des piétons et des automobilistes tout en assurant la sécurité de tous les usagers.

Une des caractéristiques du système est l'utilisation de lampadaires à verrines qui créent une enfilade lumineuse bien visible depuis les rues et les trottoirs adjacents.

On note comme autres caractéristiques :

- Une double rangée de dispositifs d'éclairage piétonnier donnent à la grande esplanade un aspect d'« enfilade de perles ».
- Les voies de circulation sont éclairées par de hauts lampadaires à globes qui surplombent la chaussée. Les lampadaires, des deux côtés de l'artère, créent un effet d'espace « positif ».
- Les carrefours sont plus généreusement éclairés pour renforcer leur importance à titre de points de virage et de points d'entrée. La conception de l'éclairage de chaque carrefour est unique, elle doit tenir compte des conditions propres à chaque site sur le boulevard.
- Les édifices, les monuments, les ponts et autres points d'attrait le long du boulevard sont éclairés en fonction de leur rôle et de leur importance symbolique. L'accent est mis sur les édifices fédéraux du domaine de la Couronne pour les distinguer de l'aspect plus tamisé des façades du domaine civique.



Concept d'éclairage du boulevard de la Confédération (Gabriel, 1985)



Rue St-Patrick : éclairage en « enfilade de perles »

PARTIE 3 – PRINCIPES CLÉS

Introduction

Une vue inoubliable

Un espace public vivant

Les piétons d'abord

Accessibilité universelle

Durabilité

La présente section décrit les principes clés qui sous-tendent les buts et objectifs du boulevard de la Confédération. Les principes sont liés à l'aménagement, à l'entretien et à la gestion et serviront de guide aux futurs responsables du boulevard de la Confédération.

Introduction

Maintenant que le boulevard de la Confédération est en grande partie aménagé, la planification portera davantage sur sa protection, des améliorations graduelles, son entretien et sa gestion.

Le rapport de 1983 sur les **parcours d'honneur** établissait une série de stratégies et de principes relatifs à la structure de base et à la forme que devait prendre le boulevard de la Confédération. Ces stratégies et principes ont en grande partie été respectés et continueront à servir de base à la planification. Les principes clés décrits plus bas devraient guider les décisions et les mesures à prendre. Ils s'inspirent des principes de base, mais tiennent compte des priorités et des enjeux actuels au moment où le concept du boulevard mûrit et se forge une identité qui lui est propre.

Un des défis à relever sera la coordination des efforts des diverses organisations qui ont intérêt à préserver la qualité, la fonction et l'utilisation du boulevard, dont la Commission de la capitale nationale, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, OC Transpo et la STO, ainsi que divers fournisseurs de services publics. Il est à espérer que les principes énoncés dans les présentes lignes directrices seront respectés par tous et serviront à orienter les futures décisions.



Un vocabulaire normalisé de matériaux et d'éléments...

3.1 Une vue inoubliable

Le boulevard de la Confédération projette une image unique, durable et empreinte de dignité qui reflète le patrimoine, les valeurs et les réalisations du Canada.

3.1.1 Image harmonisée et distinctive

Le boulevard de la Confédération devrait être un espace unique et particulier qui se démarque des deux villes qu'il traverse. S'il doit réussir à faire cohabiter le domaine civique et le domaine de la Couronne, être l'emplacement de choix pour les lieux commémoratifs les plus significatifs de la nation, et servir de parcours d'honneur à des dignitaires, il doit posséder un caractère unique et distinctif. Grâce aux matériaux, aux accessoires et mobilier urbain utilisés et à une bonne gestion, le boulevard continuera d'inspirer le sentiment que, non seulement est-il un espace différent de tous les autres dans la capitale nationale, mais qu'il se distingue de tous les autres endroits au Canada ou à l'étranger. Il faudrait résister à toute tentation d'y aménager des éléments qu'on retrouve aisément ailleurs dans les deux villes, ou d'utiliser dans d'autres secteurs de la capitale nationale des matériaux ou des éléments propres au boulevard.

3.1.2 Matériaux nobles

Les matériaux utilisés dans l'aménagement du boulevard de la Confédération devraient inspirer un sentiment de permanence et de ténacité.

Le granite, l'acier, l'aluminium, le béton et les espèces de bois rares sont des matériaux robustes et durables qui devraient faire partie de la palette de base utilisée sur le boulevard de la Confédération. Ces matériaux sont peut-être les seuls à pouvoir être utilisés à proximité des édifices du Parlement et d'autres institutions nationales le long du boulevard et qui dégagent eux aussi un sentiment de permanence et de stabilité.

Lorsque la structure de base du boulevard de la Confédération sera établie, on pourrait songer à utiliser avec modération d'autres matériaux en appoint. Des tissus, du verre, du plastique, du caoutchouc et des articles enduits pourraient ajouter une touche particulière à des installations temporaires ou saisonnières, ou à respecter les objectifs d'AU.

3.1.3 Symboles nationaux

Le boulevard de la Confédération devrait renforcer les symboles physiques qui donnent à la capitale nationale toute sa signification.



...Une vue inoubliable

3. Principes Clés

Une des fonctions principales du boulevard de la Confédération est de présenter et de mettre en valeur les symboles nationaux. Par exemple, les édifices du Parlement, celui de la Cour suprême et le Monument commémoratif de guerre du Canada évoquent des valeurs politiques et culturelles de la plus haute importance.

Le boulevard de la Confédération sert de cadre aux symboles nationaux, et son caractère et la qualité de son aménagement doivent être à leur hauteur. Le boulevard devra toujours être raffiné, empreint de dignité et inspirer le respect. Son essence ne devra jamais être dilué ou banalisé jours et tomber dans l'oubli et le délabrement.

3.1.4 Un symbole du Canada

Le boulevard de la Confédération devra toujours pouvoir être identifié comme un espace typiquement canadien.

À titre de partie importante du cadre aménagé de la capitale nationale, le boulevard de la Confédération devrait refléter les valeurs et projeter l'image de la réalité canadienne.

L'approvisionnement en matériaux et en accessoires devrait se faire au Canada, ainsi qu'être conçus et fabriqués par des Canadiens. Bien que le granite, le béton, le bois et l'acier se trouvent ailleurs qu'au Canada, ces matériaux de base sont utilisés partout au pays et la plupart des Canadiens les connaissent.

Les lieux commémoratifs et les œuvres d'art public le long du boulevard de la Confédération devraient représenter et exprimer l'expérience canadienne. Les thèmes devraient refléter les aspirations et les intérêts des Canadiens, et les matériaux utilisés devraient être identifiés comme étant canadiens.

3.1.5 Évolution des valeurs esthétiques

Le design du boulevard de la Confédération pourra évoluer avec le temps pour refléter les tendances et les styles contemporains.

Au-delà des changements esthétiques permis par les nouvelles technologies, l'aspect visuel du boulevard de la



Styles et motifs contemporains sur le boulevard de la Confédération

Confédération évoluera probablement avec le temps. Bien qu'il devrait continuer de projeter une image empreinte de dignité à la mesure des symboles nationaux, il n'est pas en soi un site patrimonial à protéger perpétuellement. Grâce à un processus naturel (intentionnel et bien réfléchi) le boulevard de la Confédération devrait évoluer sur le plan esthétique et se forger une identité d'espace vivant, dynamique et bien de son temps.

Le design actuel du boulevard de la Confédération, exprimé par les dispositifs d'éclairage, les bancs et autre mobilier urbain, est d'approche traditionnelle. Le principe sous-jacent était que l'esplanade, à titre de cadre des symboles nationaux, devrait refléter leur caractère historique, notamment pour la Colline du Parlement. Cependant, ce principe n'est pas incontournable, car l'esplanade longe aussi le Musée des beaux-arts du Canada et le Musée canadien des civilisations qui sont deux édifices très modernes.

Il faudra faire preuve de prudence si on tente de changer l'expression esthétique du boulevard de la Confédération. Il faudra toujours veiller à respecter et à protéger les images



Bornes de protection et barrières devant l'Ambassade des États-Unis

et les symboles de la capitale nationale, tant historiques que modernes. Le boulevard pourra donner dans la modernité, mais il ne devra jamais adopter un style tape-à-l'œil ou succomber aux modes et aux tendances passagères.

3.1.6 Entretien intensif

À titre de symbole du Canada, le boulevard de la Confédération devrait toujours être bien entretenu. C'est une vitrine du design et du savoir-faire canadiens, et devrait demeurer une source de fierté pour tous. Les investissements consentis dans son aménagement devraient être protégés en veillant à l'entretien de son apparence.

Même avec des matériaux de haute qualité, le boulevard nécessitera des travaux d'entretien pour s'assurer que les revêtements de chaussée, les végétaux, le mobilier urbain et les autres accessoires conservent leur apparence et continuent de jouer leur rôle le long du boulevard. Pour ce faire, il importerait de mettre sur pied un programme coordonné d'entretien quotidien et annuel grâce à la collaboration des divers pouvoirs qui se partagent la responsabilité du boulevard de la Confédération.

3.1.7 Image et sécurité

Le boulevard de la Confédération devrait offrir un fort sentiment de sécurité personnelle et intégrer des mesures de sécurité institutionnelles sans toutefois porter atteinte à son caractère.

Les intendants du boulevard de la Confédération devraient chercher à atténuer l'impact des mesures de sécurité institutionnelles. Parmi les exemples de mesures qui ont une incidence sur le boulevard de la Confédération, soulignons les barrières adjacentes à l'ambassade des États Unis et les barrières de béton installées à la Porte de la reine sur la Colline du Parlement. D'autres mesures de sécurité plus strictes et qui pourraient avoir un impact sur le boulevard sont actuellement à l'étude.

Bien qu'elles soient importantes, les nouvelles mesures et stratégies en matière de sécurité devraient être planifiées en tenant compte du caractère public du boulevard de la Confédération et du sentiment de dignité, de fierté et d'ouverture qu'il devrait projeter.

3.2 Un espace public vivant

Le boulevard de la Confédération est un espace public vivant qui offre aux Canadiens et aux Canadiennes un vaste éventail d'occasions d'expériences communautaires, intellectuelles et émotives.

3.2.1 Un espace social

Bien que le boulevard de la Confédération met en valeur de nombreux symboles nationaux d'importance, il est aussi un espace public où se tiennent des activités communes à tous les espaces publics. Faire des promenades à pied, marcher pour se rendre au travail, pratiquer le vélo, converser avec des amis, regarder les paysages, s'asseoir au soleil, jouer sur les gazons sont toutes des activités à encourager, tout simplement parce que le boulevard est un espace public, un des plus importants du pays. Un espace public qui fourmille d'activité est aussi un espace sécuritaire.

On peut favoriser la pratique de ces activités en s'assurant que le boulevard soit sécuritaire, attirant, intéressant et accessible par tous. Il est certes intéressant avec tous ces sites remarquables sur son parcours, mais il devrait susciter un peu plus d'intérêt quant à la qualité du design et des matériaux.

Les activités publiques le long du boulevard peuvent aussi être encouragées par l'offre de commodités de haute qualité. Des bancs, des paniers à rebuts et à recyclage, des pancartes d'orientation sont des commodités qu'on devrait trouver à intervalles réguliers le long du parcours. Les pancartes d'orientation et les panneaux d'interprétation mettent les gens à l'aise et suscitent leur intérêt.

3.2.2 Un endroit dynamique

Le boulevard de la Confédération devrait proposer des expériences nouvelles avec un vaste éventail d'expositions, d'activités et d'événements saisonniers et temporaires.

Bien que le boulevard de la Confédération ait à un certain niveau un caractère intemporel, il devrait être en mutation constante.

Le rythme des saisons dans la capitale nationale est frappant et inévitable. Le boulevard de la Confédération devrait accueillir et célébrer les changements de saison en aménageant le paysage avec des végétaux qui en mettent plein la vue en toutes saisons; l'éclosion des bourgeons au printemps, les fleurs en été, les feuilles à l'automne et les brindilles colorées l'hiver.



Boulevard de la Confédération : très fréquenté par le public

Les diverses expositions préparées par la CCN sont aussi de bonnes occasions de maintenir la qualité de la dynamique de l'expérience du boulevard. Les programmes bien établis de bannières et de drapeaux colorent la ville et suscitent l'intérêt tout au long de l'année, et peuvent aussi servir à souligner l'arrivée de dignitaires importants. Les arrangements floraux et de lumières animent le boulevard et rehaussent encore davantage le passage des saisons.

3.2.3 Vitalité et dynamisme

Le boulevard de la Confédération devrait favoriser un milieu public plus vivant grâce à des programmes d'animation, des partenariats avec le secteur privé pour des activités d'animation, par l'augmentation du nombre de vendeurs d'aliments et d'endroits qui permettent de s'asseoir.

Les festivals d'été qui se tiennent dans la capitale devraient s'accompagner d'une programmation informelle et d'activités d'animation le long du boulevard de la Confédération, par exemple des scènes satellites qui aident à rehausser l'expérience de la capitale. On devrait aussi encourager la fermeture de rues pour la tenue de festivals, comme cela se fait dans d'autres grandes villes du monde.

Les gens attirent les gens. C'est pourquoi des commodités plus attirantes aménagées à des points stratégiques le long du boulevard de la Confédération donneraient davantage l'impression d'un endroit où il fait bon vivre.

3.2.4 Lieux commémoratifs et art public

Le boulevard de la Confédération demeurera le principal endroit pour l'implantation de lieux commémoratifs et l'installation d'œuvres d'art public d'importance nationale.

En raison de son haut niveau de qualité et de sa proximité des institutions nationales, le boulevard de la Confédération est un endroit convoité pour l'implantation de lieux commémoratifs et d'œuvres d'art public. Cependant, le nombre limité de sites idéaux le long du boulevard devrait faire en sorte qu'ils soient réservés à des installations que reflètent des événements, des valeurs et des aspirations d'importance nationale. Citons à titre d'exemple le Monument de guerre du Canada et le Monument au maintien de la Paix.

Le **Plan stratégique des monuments commémoratifs de la capitale** (CCN, 2006) dresse une liste d'autres sites propices le long et à proximité du boulevard de la Confédération.



Drapeaux et bannières : une expérience renouvelée



Art public canadien : Maurice Richard

3.3 Les piétons d'abord

Le boulevard de la Confédération accorde d'abord la priorité au confort, à la sécurité et au plaisir des piétons, puis accommode les cyclistes, les transports en commun et les autres véhicules.

Le boulevard de la Confédération est un important réseau de couloirs de circulation qui dessert les centres-ville d'Ottawa et de Gatineau. Deux des éléments clés sont des ponts interprovinciaux qui servent de liens de transport combiné. Ces couloirs permettent la circulation des piétons, des cyclistes, des voitures, des autobus et des camions. Il faudrait néanmoins fixer des priorités qui reconnaissent l'importance symbolique, sociale et culturelle du boulevard de la Confédération.

3.3.1 Piétons

On devrait accorder sur le boulevard de la Confédération la plus haute priorité à la circulation piétonnière. Ce sont les piétons, et non les personnes qui circulent en voiture, qui ont l'expérience la plus directe du boulevard. Ce sont les piétons qui participent aux événements et aux activités, qui profitent des paysages riverains, qui apprécient l'histoire et le patrimoine, qui se renseignent sur la capitale nationale et sur les valeurs qui forgent la nation.

Tout à fait indépendamment de la fonction et du caractère du boulevard, on accorde de plus en plus dans la plupart des villes de l'importance à l'aménagement en fonction des

piétons. La dépendance excessive vis-à-vis les véhicules personnels a mené à des rapports déséquilibrés entre piétons et automobilistes, et bon nombre sont d'avis que cette situation ne favorise pas l'établissement d'un saine esprit civique. La CCN, de concert avec les villes d'Ottawa et de Gatineau, défend maintenant l'idée d'une priorité accrue à accorder aux piétons sur les artères urbaines.

L'aménagement en fonction des piétons sur le boulevard de la Confédération était dès le départ à la base de la planification du boulevard, et devrait demeurer un objectif prépondérant. Tous les trottoirs devraient être suffisamment larges, dégagés, et plus particulièrement l'esplanade devrait conserver son rôle de promenade continue le long de la boucle du boulevard. Les traverses piétonnières devraient être nombreuses, courtes et dans la mesure du possible bien indiquées. Des commodités adéquates comme des bancs, des abris, des fontaines à eau potable devraient être installés pour répondre aux besoins des piétons et encourager l'activité pédestre.

En tant qu'espace public, le boulevard de la Confédération devrait assurer à tous ceux qui l'empruntent un niveau élevé de sécurité personnelle. À l'avenir, les activités de conception et de gestion devraient être menées en tenant compte des principes énoncés dans le concept de prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM). Ces principes ont trait à la visibilité, à la surveillance, au contrôle de l'accès, aux possibilités de fuite, au niveau d'activité et à l'entretien. Dans cette perspective, les éléments du boulevard de la Confédération qui mériteraient de l'attention comprennent l'éclairage, le design de plantation des végétaux et la programmation.



Priorité aux piétons sur le boulevard de la Confédération

3.3.2 Cyclistes

Pour favoriser la fluidité des déplacements vers et à partir du centre-ville, il faudrait encourager les cyclistes à emprunter le boulevard de la Confédération. Comme c'est le cas dans la plupart des villes, le vélo est un mode de transport et une activité récréative de plus en plus populaire dans la capitale nationale, et l'activité se pratique presque à longueur d'année.

Les cyclistes devraient disposer d'installations adéquates sur la voie publique pour minimiser les conflits avec les piétons sur l'esplanade et les autres trottoirs. Ces installations devraient comprendre des corridors désignés pour les cyclistes et, dans la mesure du possible, séparés des corridors qu'empruntent les véhicules. Il est déjà interdit de circuler à vélo sur l'esplanade et les trottoirs, et cette interdiction devrait être renforcée.

Un programme de vélopartage est en train de voir le jour dans la capitale. Des stations de location de vélos pourraient être installées près des pistes cyclables pour encourager les trajets à vélo sur ces pistes et dans le réseau municipal de pistes cyclables. Dans la mesure du possible, les stations seraient aménagées sur la voie publique, avec une protection adéquate, ou dans des aires de stationnement ou des entrées d'édifices, ce qui encouragerait les cyclistes à emprunter les couloirs aménagés sur la voie publique plutôt que les trottoirs.



Des aménagements plus sécuritaires pour les cyclistes sont nécessaires

3.3.3 Circulation des véhicules

Comme il fait partie d'une trame urbaine plus large, le boulevard de la Confédération continuera d'être emprunté par un grand nombre de véhicules. Concrètement, le boulevard joue un rôle important comme parcours d'honneur pour les dignitaires et représente un itinéraire de choix pour bon nombre de visiteurs séjournant dans la capitale.

L'offre de transports en commun commodes et efficaces devrait être priorisée. Non seulement permettent-ils aux visiteurs de se rendre facilement sur le boulevard, mais ils attirent aussi des piétons qui contribuent à en faire un espace animé et sécuritaire.

Il serait moins prioritaire d'accommoder les véhicules privés et notamment les camions. On ne saurait éliminer complètement le trafic habitation-travail sur le boulevard de la Confédération, mais on devrait continuer à encourager les automobilistes à emprunter d'autres parcours ou modes de transport



Transport en commun commode et efficace

3.4 Accessibilité universelle

Le boulevard de la Confédération est accessible pour toutes les personnes, et le sera aussi pour ceux et celles de l'extérieur de la capitale nationale grâce à des initiatives de communication dans les médias.

3.4.1 Accessibilité physique

Il importerait que le boulevard de la Confédération soit accessible à toutes les personnes.

En tant qu'espace public des plus importants au Canada, le boulevard de la Confédération devrait être accessible à toutes les personnes, y compris celles qui sont aux prises avec des déficiences physiques, mentales ou sensorielles. Les principales sections du boulevard sont généralement accessibles à tous et toutes. Il y a peu d'endroits où l'on retrouve des obstacles physiques.

Toutefois, un aspect qui pourrait être amélioré est celui des intersections. Bon nombre des artères qui composent le boulevard sont très achalandées. Les intersections devraient être conçues et gérées avec soin pour s'assurer que les personnes à mobilité réduite disposent de suffisamment de temps pour traverser les rues en toute sécurité. Dans les secteurs à trafic piétonnier intense, il serait bénéfique que le niveau de service pour la circulation des véhicules soit réduit de manière à atteindre cet objectif.

3.4.2 Accessibilité à distance

Le boulevard de la Confédération devrait être aisément accessible aux personnes vivant dans des endroits éloignés du pays. La technologie de la communication a progressé à un tel point que l'accès à de vastes quantités d'information, y compris d'images détaillées de localités éloignées sont accessibles à pratiquement tous et toutes. La CCN devrait exploiter ce potentiel comme un autre moyen d'améliorer l'accès au boulevard de la Confédération. On pourrait entre autres, grâce au site Web, publier des bulletins quotidiens sur les activités et les événements, organiser des visites guidées virtuelles, diffuser du matériel pédagogique et de sensibilisation, et transmettre des images de cybercaméras des événements qui se tiennent sur le boulevard.

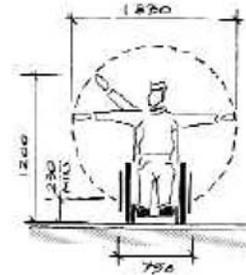


Figure 5.2
Person in a Wheelchair

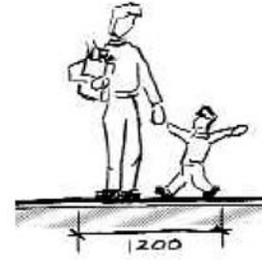


Figure 5.3
Person Accompanied by
Child or Guide Dog

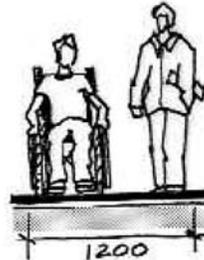


Figure 5.5
Pedestrian and Wheelchair
User Side-by-Side

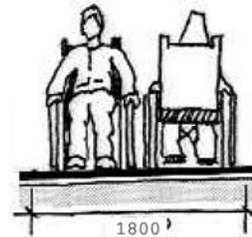


Figure 5.6
Two Wheelchair Users
Side-by-Side

Meilleures pratiques en matière de design accessible pour les espaces extérieurs de la Commission de la capitale nationale, CCN 2010



Concours national de bannières pour les élèves de 2012

Enseignants : Les dessins de vos élèves pourraient être utilisés pour produire des bannières qui seront hissées à Ottawa l'été prochain! Participez...

Photos sur Flickr



Boulevard de la Confédération

Plongez au cœur de la capitale du Canada en visitant le boulevard de la Confédération, le parcours d'honneur et la voie de la découverte de la capitale.

Où se trouve le boulevard de la Confédération?

Le boulevard de la Confédération est un ensemble de rues qui forment un splendide parcours ceignant le centre d'Ottawa et de Gatineau. Le boulevard est composé de trois parties :

- **La boucle centrale :** le parcours traverse la rivière des Outaouais pour encercler les centres-villes d'Ottawa et de Gatineau. Certains des plus importants lieux patrimoniaux, institutions, monuments et places où se tiennent les festivals s'y trouvent.
- **La partie nord-est :** cette partie suit la promenade Sussex et traverse le secteur international de la capitale, en passant par **Rideau Hall**, la résidence du gouverneur général du Canada.
- **La partie sud :** ce segment emprunte la rue Elgin jusqu'au **Monument commémoratif de guerre du Canada**.

La vue du boulevard de la Confédération

Promenez-vous le long du boulevard de la Confédération pour voir de nombreuses attractions de la capitale. Vous y verrez :

Cartes et publications

- Région de la capitale du Canada : Découvrez notre histoire - Carte (722.76 Ko)
- CCN Guide PromenArt - L'art public - circuits pédestres (1.73 Mo)
- Décod'ART : Découvrez l'art tout autrement! (289.91 Ko)
- A la découverte du cœur de la capitale (3.21 Mo)
- Découvrez la Colline - Guide de visite autonome à l'extérieur (4 Mo)

Nouvelles

Avis de circulation : Fermeture d'une section du sentier des Voyageurs
07 décembre 2011

La fin de la saison BIXI de la capitale approche
14 novembre 2011

Avis de circulation : Installation des nouveaux chaises de la patinoire du canal Rideau ce week-end
10 novembre 2011

Occasion de photos : La CCN installe les lumières de Noël sur la colline du Parlement
04 novembre 2011

Avis de circulation : Réductions temporaires des voies des promenades du Colonel-By et Reine-Elizabeth
25 octobre 2011

[Voir tous +](#)

Reservations pour les groupes scolaires



Site Web de la CCN : <http://www.capitalecanada.gc.ca/endroits-a-visiter/boulevard-de-la-confederation.asp>

3.5 Durabilité

Le boulevard de la Confédération illustre bien un leadership en durabilité et en intendance de l'environnement.

3.5.1 Durabilité

La conception et l'entretien du boulevard de la Confédération devront être encadrés par les meilleures pratiques en matière de durabilité.

Bien que l'aménagement du boulevard de la Confédération ait été amorcé à l'époque où la philosophie de durabilité devenait plus populaire, les prochains travaux devraient tendre, dans la mesure du possible, à respecter ces principes. Mis à part les avantages certains d'une approche durable, le boulevard de la Confédération devrait, à titre de principal espace public au Canada, être perçu comme étant à l'avant-garde de la responsabilité environnementale.

Dorénavant, dans la mesure du possible, le boulevard de la Confédération devrait donner l'exemple des meilleures pratiques en matière de durabilité, c'est-à-dire :

- s'approvisionner localement en matériaux de construction et en produits de haute qualité;
- avoir recours à des plantes indigènes;
- réduire l'irrigation et l'arrosage;
- installer des dispositifs de gestion des eaux pluviales sur les sites;
- utiliser des matériaux recyclés et recyclables;
- utiliser des sources d'énergie de remplacement;
- travailler à la réduction des déchets;
- économiser l'énergie.

La CCN est à adopter des révisions de sa politique en matière d'approvisionnements qui sera assortie de lignes directrices et d'exigences environnementales plus rigoureuses. Tous les contrats pour des biens et services et toutes les demandes de propositions devront se conformer à ces lignes directrices.

En outre, la CCN élabore des stratégies pour surveiller et gérer son empreinte carbone. À l'avenir, le personnel et les entrepreneurs devront fournir à la Division de la gestion et de la protection de l'environnement des données relatives à la consommation de combustibles fossiles (kilométrage, consommation d'essence, chauffage et électricité). Ces politiques s'appliqueront aussi à la tenue d'événements organisés par la CCN comme Les lumières de Noël au Canada et la fête du Canada afin d'en mesurer les impacts sur l'environnement et de pouvoir adopter des mesures d'atténuation.

3.5.2 Évolution technologique

L'aménagement du boulevard de la Confédération devrait tirer profit des technologies nouvelles et éprouvées, des médias interactifs et des nouvelles techniques de construction qui se font jour.

De nouvelles technologies dans le domaine de la construction et de l'énergie sont en cours de développement et pourraient faire du boulevard de la Confédération un ouvrage plus durable, novateur et peut être plus facile à entretenir. En outre, à titre de principal espace public au Canada, le boulevard de la Confédération devrait se prévaloir des avantages que procurent les nouvelles techniques et technologies.

Par exemple, il y a trois domaines où il serait prioritaire de se pencher sur les avancées technologiques. De nouvelles techniques de plantation d'arbres, qui ont recours au CU Structural Soil et à des cellules de sols, sont mises à l'essai dans la capitale nationale et ailleurs pour améliorer les conditions nécessaires à une croissance vigoureuse des arbres, surtout dans les zones revêtues. De même, beaucoup d'efforts sont déployés pour adapter l'éclairage ultra efficace par DEL à l'éclairage des rues et à l'éclairage de sécurité.

Troisièmement, les communications numériques et le Wi-Fi interactif changent nos façons de faire dans la vie de tous les jours.



Cellules de sol : technologie améliorée de plantation d'arbres

3. Principes Clés

Dans certains cas, l'adoption de nouvelles technologies aura des incidences esthétiques sur le boulevard de la Confédération. Bien que certains des dispositifs nécessaires à leur déploiement seront installés sous le sol ou habilement dissimulés, d'autres modifieront à divers degrés l'apparence du boulevard. L'éclairage aux DEL est un bon exemple, car la qualité de la lumière pourrait être différente, et que les appareils d'éclairage pourraient prendre une autre forme.

Les changements esthétiques apportés par les nouvelles technologies devraient faire l'objet d'une évaluation approfondie pour s'assurer qu'ils cadreront avec l'aspect visuel d'ensemble du boulevard.

L'aspect visuel du boulevard de la Confédération devrait toujours être unique et être préservé sur toute sa longueur. Les modifications ayant une incidence sur l'esthétique devraient donc être mis en œuvre dans le cadre de programmes d'ensemble liés à la gestion du cycle de vie et à la remise en état du mobilier urbain ou d'autres éléments.

3.5.3 L'intendance en partenariat

La gestion du boulevard de la Confédération devrait refléter l'esprit de collaboration et le soutien mutuel entre les partenaires.

L'aménagement, l'entretien et l'exploitation du boulevard de la Confédération exigent une étroite collaboration entre de nombreux partenaires, dont la Commission de la capitale nationale, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, les villes d'Ottawa et de Gatineau, et un certain nombre de propriétaires fonciers privés et publics.

La structure interne complexe de chaque partenaire ne vient pas simplifier l'intendance. Plusieurs services écopent des responsabilités différentes pour divers aspects du boulevard.

Pour que le boulevard de la Confédération soit doté et conserve un aspect visuel harmonisé, et pour qu'il puisse pleinement jouer son rôle de cadre des symboles nationaux, tous ces organismes doivent en partager une vision commune.



La nouvelle technologie pourrait amener un changement de l'image

PARTIE 4 – VOCABULAIRE DU DESIGN ET MATÉRIAUX

Une palette de matériaux de base
Une famille d'accessoires et de mobilier urbain
Une famille de panneaux de signalisation et de graphiques
Les arbres du boulevard
Installations temporaires
Équipement municipales et autres

La présente section décrit les matériaux physiques et les accessoires qu'on trouve sur le boulevard de la Confédération. Bien que certains détails pourraient changer en raison de circonstances imprévues, ces descriptions peuvent être considérées comme la trame de base qui devrait être conservée.

Introduction

Le caractère du boulevard de la Confédération est distinct et identifiable dans la mesure où les matériaux utilisés et les accessoires et autres éléments sont eux-mêmes uniques et harmonisés entre eux.

Le défi était de taille. D'abord, l'aménagement du boulevard de la Confédération s'est échelonné sur plus de deux décennies et a fait appel aux services de nombreux gestionnaires, concepteurs et entrepreneurs différents. Il a fallu beaucoup de discipline et de persévérance pour préserver aussi longtemps et avec tant d'intervenants la cohérence du concept. Puis, le boulevard de la Confédération est composé d'artères municipales ordinaires régies par les mêmes impératifs fonctionnels et juridiques qui déterminent le caractère des voies urbaines partout ailleurs. Pour conférer aux rues qui forment le boulevard un caractère harmonisé et distinctif, il a fallu courage et constance conjugués à un haut degré de collaboration entre la CCN et les organismes municipaux et autres.

La Commission de la capitale nationale a, au fil des ans, consacré beaucoup d'efforts à élaborer une palette d'accessoires et à déterminer des modalités uniformes d'utilisation nécessaires à l'atteinte du but du boulevard de la Confédération. Bien qu'avec les années, pour diverses raisons, il sera nécessaire d'y apporter des changements, le maintien de la qualité de la palette et de son harmonisation devrait constituer une priorité.



Boulevard de la Confédération : distinct et identifiable

4.1 Une palette de matériaux de base

Les principaux éléments utilisés pour l'aménagement du boulevard de la Confédération comprennent le pavé, les bordures de chaussée, les marches, les murs de soutènement, les jardinières, les garde-fous et les parapets. Tous ces éléments sont composés de matériaux de haute qualité, mais durables et économiques. Les matériaux et les éléments devraient toujours être remplacés par des produits de qualité égale ou supérieure.

4.1.1 Granite fini

Le granite est un matériau typique qui identifie bien le boulevard de la Confédération. Sa couleur, sa richesse et sa durabilité reflètent bien l'esprit du boulevard. On l'utilise surtout pour les bordures et les bordures de chaussée.

Sur l'esplanade, on utilise le granite rouge pour les bordures et les bordures de chaussée pour rehausser son caractère distinctif. Les pavés sont exposés à la flamme sur le dessus et les côtés avec un chanfrein de 25 mm. Des bordures arrière sont utilisées pour les espaces continus gazonnés.

Le long de la rue Elgin et de la promenade Sussex, des bordures de chaussée sont installées (sans bordure de granite). Le dessus et les côtés sont exposés à la flamme et sont à face éclatée sur les surfaces verticales. Des pavés de granite servent à délimiter les trous de plantation d'arbres (voir à la page XX).



Bordures de chaussée en granite le long de l'esplanade



Bordures de chaussée en granite sur l'avenue Mackenzie

4.1.2 Pavé de granite

Des pavés de granite sont utilisés sur les larges trottoirs et le terre-plein de la rue Elgin. Ils confèrent un cachet spécial à cette approche du parcours cérémonial et offrent une solution de revêtement perméable idéale pour les arbres de la bordure de chaussée.

Les pavés utilisés pour le boulevard de la Confédération sont recyclés à partir de blocs de granite transportés d'Europe par bateaux sur lesquels ils servaient de ballast. En Amérique du Nord, on les a d'abord utilisés pour le revêtement des rues à Montréal, puis la CCN en a fait l'acquisition. Ce qui distingue ces pavés c'est leur forme quelque peu irrégulière, mais généralement ils mesurent environ 100 mm X 100 mm X200 mm. Leur couleur peut aussi varier en divers tons de brun.



Pavés de granite dans le terre-plein central de la rue Elgin



Pavés de granite sur les arbres, rue Elgin

4.1.3 Pavé en blocs de béton

Le pavé en blocs de béton, ce que le fabricant Permacon appelle les « méga pavés », est le principal type de pavé utilisé le long de l’esplanade. Les pavés sont disposés selon un plan aléatoire conçu sur mesure, sauf devant les voies d’accès où l’agencement est resserré.

Les blocs sont de couleur « rose Calédonie », une teinte élaborée sur mesure pour le boulevard. La surface est naturelle, les bords ont un chanfrein de 10 mm. Les blocs sont de dimensions différentes et soigneusement agencés pour reconstituer un plan aléatoire.

Le pavé en blocs de béton sur le boulevard s’avère robuste, fiable et nécessite très peu d’entretien. Le pavés de granite, initialement installé le long de l’approche St Patrick au pont Alexandra et devant le Musée des civilisations, est en voie d’être remplacé par un revêtement en blocs de béton.

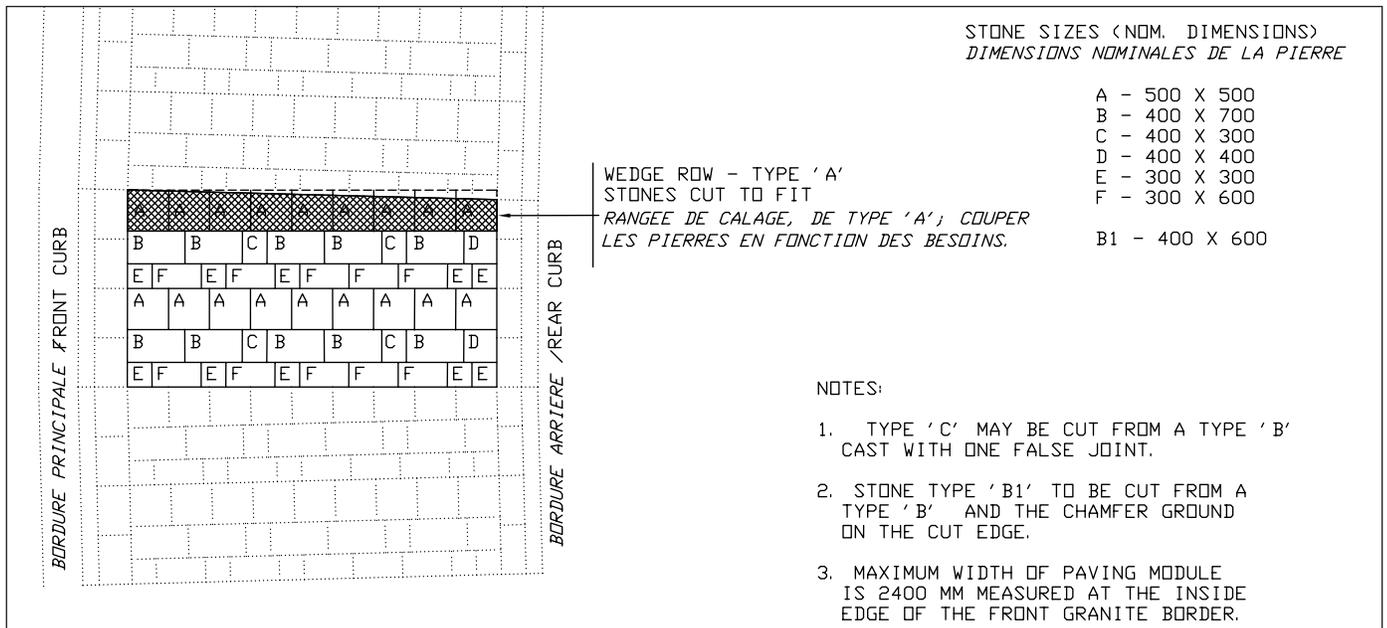
Les « méga pavés » sont produits par la société Permacon. Ils sont cependant éliminés graduellement de la gamme de produits du fabricant, et ne seront produits exceptionnellement que pour les projets où ils sont déjà utilisés. La CCN a passé une précommande de ce matériau pour s’assurer de sa disponibilité pour les prochaines étapes de l’aménagement et pour les éventuelles réparations.



Bétonnage lors de la construction



Chaussée en béton sur la rue Wellington



Modèle typique de chaussée en béton

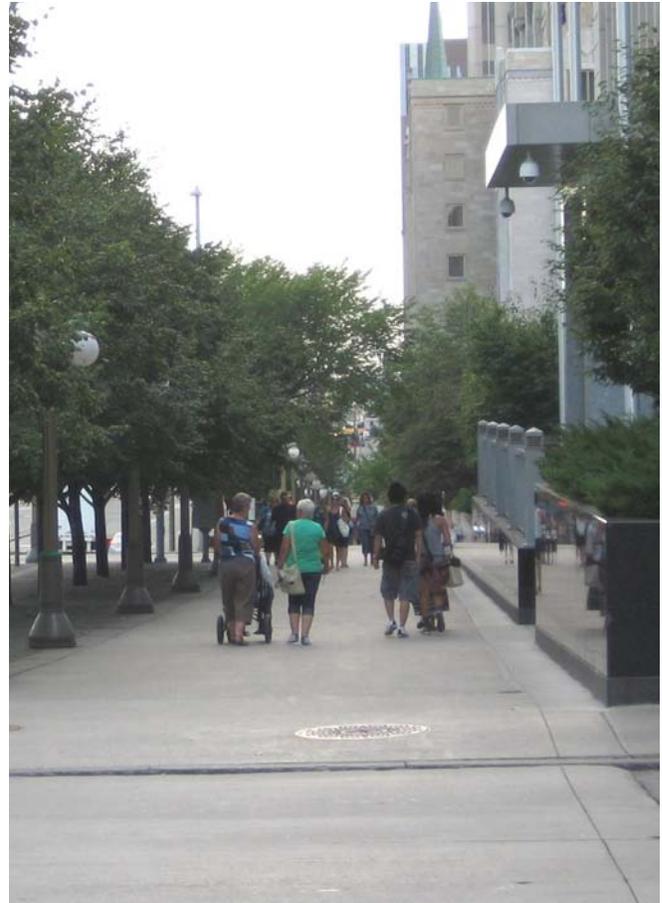
4.1.4 Pavé de béton

S'il est soigneusement coulé et fini, le béton est un excellent matériau à la fois adaptable et économique.

Le pavé de béton est utilisé à grande échelle sur le boulevard, surtout pour les trottoirs et les traverses piétonnières du domaine civique ainsi que le long de la rue Elgin et du côté nord de la promenade Sussex.

Le béton coulé est également utilisé le long de l'esplanade pour délimiter la piste cyclable à deux voies le long de l'approche sud au pont Alexandra et sur le pont du Portage.

Le béton est composé à partir de ciment Portland et fini au balai. On ajoute au béton utilisé sur la rue Wellington un agrégat de granite pour lui donner une teinte légèrement rougeâtre. Ailleurs, le béton contient un granulats calcaire standard.



Chaussée en béton coulé sur place sur la rue Elgin



Voies cyclables en béton sur la rue St-Patrick

4.1.5 Béton précoulé

Le béton précoulé est très utilisé sur le boulevard de la Confédération parce qu'il permet des détails plus fins et un fini plus uniforme. Il est utilisé pour des marches, des chaperons, des balises de ponts, des balustrades et d'autres éléments très visibles.

Sur le boulevard de la Confédération, le béton précoulé est mélangé à des agrégats de granite pour obtenir une teinte légèrement rougeâtre. Toutes les surfaces exposées sont finies au jet de sable à grains moyens pour laisser paraître les agrégats.



Escalier de béton précoulé lors de l'installation

4.1.6 Béton coulé sur place

On utilise le béton coulé sur place pour des jardinières de bordure, les murs de soutènement et d'autres éléments pour lesquels le béton précoulé n'est pas indiqué ou pose des problèmes techniques.

On combine souvent l'utilisation des bétons précoulés et coulés sur place. La photo en page opposée illustre au premier plan des marches en béton précoulé, un muret coulé sur place, un chaperon de béton précoulé et une jardinière de béton coulé sur place.

Le béton coulé sur place est conçu pour se marier au béton précoulé et on y ajoute des agrégats de granite pour obtenir une teinte légèrement rougeâtre. Les surfaces visibles de béton coulé sur place sont finies au jet de sable à grains moyens



Agencement typique de béton précoulé et de béton coulé sur place

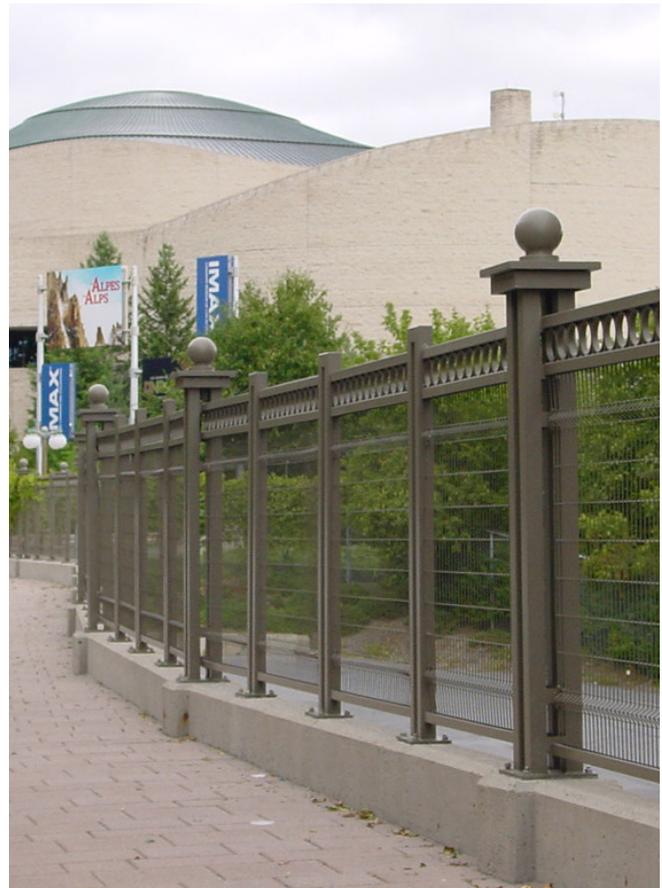
4.1.7 Métaux

On trouve le long du boulevard divers objets fabriqués en métal, dont des parapets de ponts, des garde-fous et des clôtures. Toutes ces installations sont conçues sur mesure et fabriquées en fonction des caractéristiques propres aux sites, tout en respectant le thème de conception général du boulevard.

Les objets sont fabriqués en acier galvanisé soudé, et revêtus de peinture de couleur grise habituelle pour le BC. Les finis sont appliqués lors de la fabrication ou sur place, selon les spécifications de conception ou l'état du site. Les objets de métal sont transportés entiers ou en sections sur le site. L'installation et l'érection devraient se faire en raccordement boulonné plutôt que par soudure sur place afin de mieux maîtriser la finition.



Parapet de pont métallique : pont du Portage



Clôture métallique : rue Laurier

4.2 Une famille d'accessoires et de mobilier urbain

La CCN a, au fil des ans, travaillé avec des concepteurs et des fabricants pour élaborer une famille d'accessoires comme des dispositifs d'éclairage, des bornes de protection, des bancs et autres objets de mobilier urbain uniques et adaptés au boulevard. Cette famille d'accessoires et de mobilier urbain contribue de manière importante au caractère distinctif et à l'harmonisation visuelle du boulevard de la Confédération.

4.2.1 Éclairage

La famille de dispositifs d'éclairage a été conçue au milieu des années 1990 et sert à identifier et à unifier diverses sections du boulevard de la Confédération. La réussite est incontestable tant de jour que de nuit. Des sondages ont révélé que la plupart des personnes interrogées citaient les dispositifs d'éclairage du boulevard comme caractéristiques les plus distinctives et dont on se souvient le mieux.

Les principales caractéristiques comprennent des verrines, des tiges courbées et des mats cannelés. Les dispositifs d'éclairage sont peints en gris BC avec des accents de vert. Les lampadaires à lampe aux halogénures servent à l'éclairage des voies publiques et se distinguent par leur luminosité et leur rendu amélioré des couleurs. Les lampes fluorescentes compactes servent dans les couloirs piétonniers et sont appréciées pour la chaleur de leur couleur et pour les économies qu'elles permettent. Les verrines sont munies de réflecteurs pour diminuer l'éclairage vers le haut et l'éblouissement.

La gamme de dispositifs d'éclairage du boulevard comprend:

Éclairage de voie publique (SL) – éclairage habituel des voies publiques tout le long du boulevard;

Éclairage de voie publique et piétonnier (SPL) – éclairage de voie publique rehaussé de verrines pour les couloirs piétonniers le long de l'esplanade;

Éclairage piétonnier (PL) – dispositifs habituels d'éclairage piétonnier, en alternance avec l'EVP;

Éclairage de seuil (TL) – dispositifs à verrines multiples utilisés aux carrefours d'approche du boulevard.

Il y a plus de 800 dispositifs d'éclairage le long du boulevard de la Confédération, la plupart étant du type SL/SPL. Une série d'autres dispositifs appelés CR (variante de l'éclairage piétonnier) servent sur les ponts et le long des murs de soutènement ainsi que dans les parcs adjacents au boulevard de la Confédération.

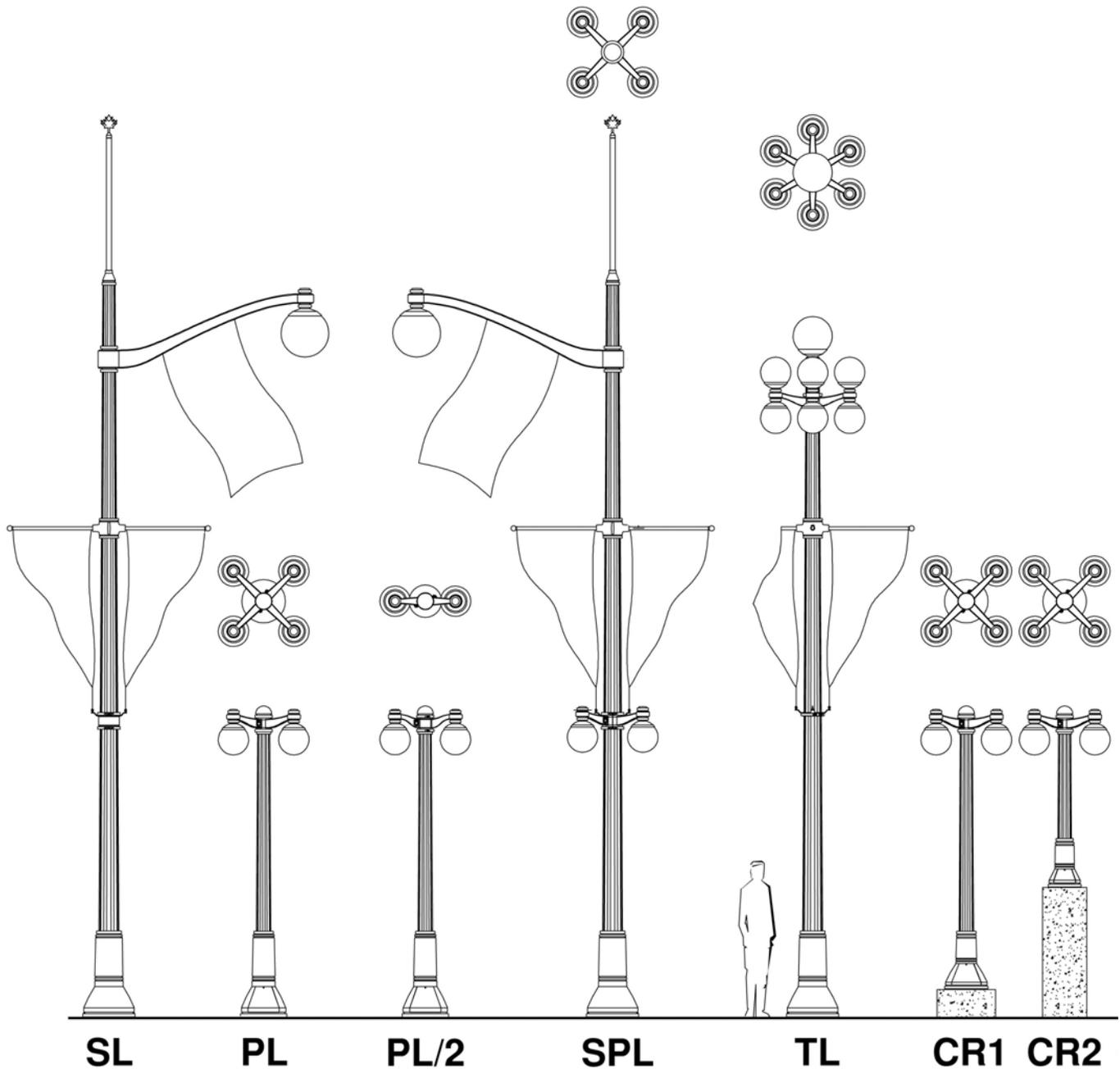
On trouvera à la page suivante des illustrations de la famille de dispositifs d'éclairage du boulevard de la Confédération.



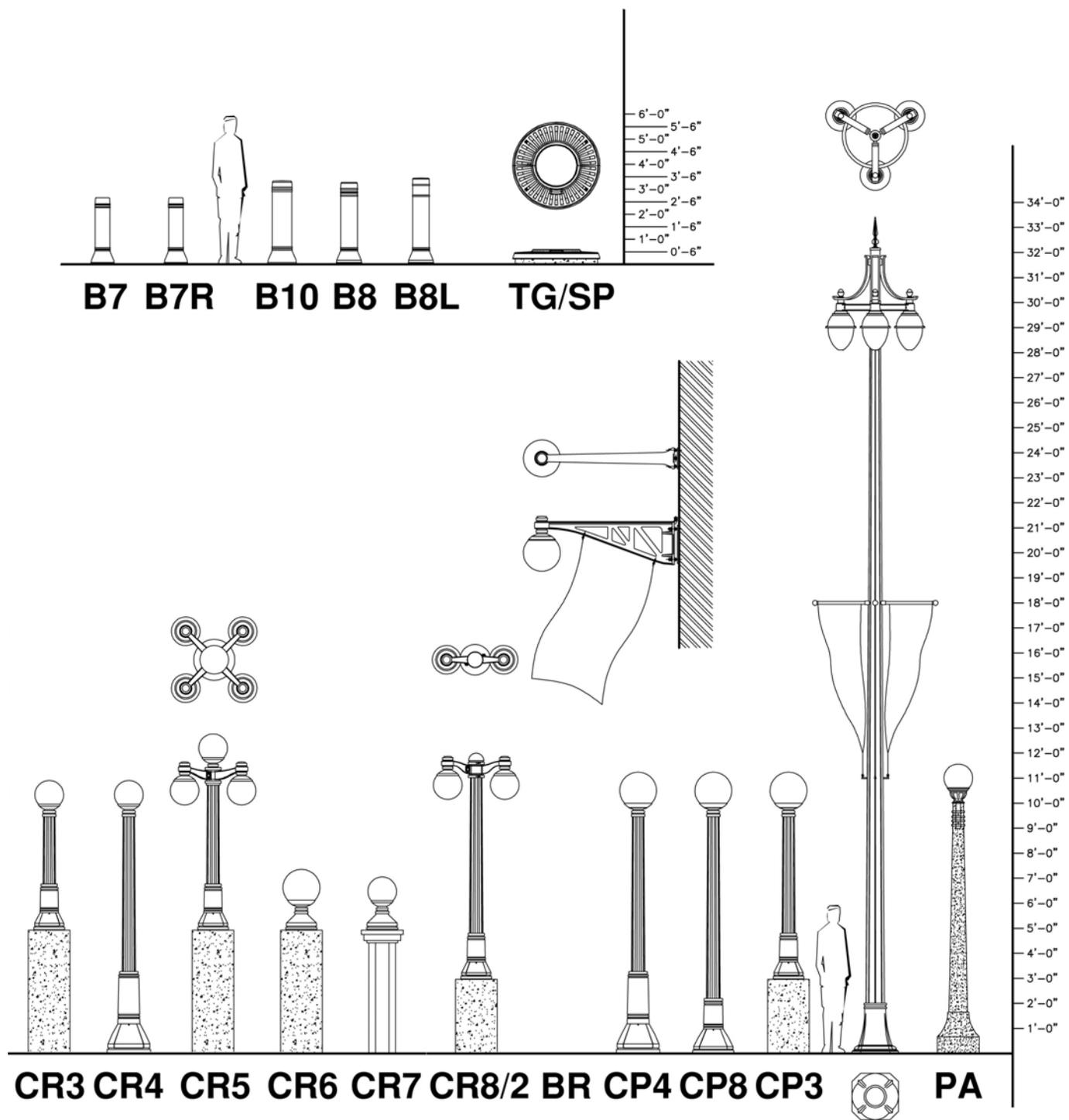
Alternance d'SPL et d'PL : rue Laurier



SL et SPL : Rideau Hall



Une gamme d'appareils d'éclairage et de bornes de protection a été conçue spécialement pour le boulevard de la Confédération afin de le doter d'un aspect visuel unique et uniforme. La plupart des lampadaires et des accessoires ont été installés sur le boulevard, dont de l'EVP, de L'EVPP et de L'EP dont l'utilisation et l'agencement constitue la dorsale de l'image du boulevard. Les dispositifs d'éclairage qui n'ont pas encore été utilisés peuvent au besoin être assemblés à partir de la « trousse de pièces de rechange » du BC.



4.2.2 Bornes de protection

Une famille de bornes de protection métalliques a été installée sur certaines sections d'un boulevard pour restreindre l'accès des véhicules et pour ajouter à la sécurité d'institutions. Des bornes de protection spécialement renforcées (s'ajoutant à une barrière de béton continue) ont été installées le long des rues Mackenzie et de la promenade Sussex, devant l'ambassade des États-Unis pour créer un périmètre de sécurité. Des bornes illuminées ont été installées dans certains parcs adjacents au boulevard.

Les bornes de protection sont fabriquées d'acier soudé et peintes en gris BC avec une mince bande en vert. Consulter le graphique à la page précédente.

4.2.3 Bancs

Les bancs sont des éléments importants du mobilier urbain le long du boulevard, ils offrent la possibilité de faire une pause et d'observer, et communiquent un sentiment d'accueil et de tranquillité. Les bancs du boulevard de la Confédération sont fabriqués de bois et d'acier sur mesure pour la CCN. Le bois, du frêne, est enduit d'un fini transparent et l'acier est peint en gris BC.

Les bancs sont installés à des endroits où naturellement les gens s'attarderont pour observer ceux et celles qui les entourent, profiter du paysage ou faire une pause. Pour ajouter au sentiment de sécurité des gens, les bancs devraient être installés aux bordures, protégées des espaces publics, ou groupés à des jardinières ou d'autres éléments. Si l'espace le permet, ils pourraient être installés en groupes de deux ou plus, et être séparés par un espace suffisamment large pour accommoder un fauteuil roulant.

On devrait pouvoir trouver des bancs à intervalles réguliers sur le boulevard afin de permettre haltes fréquentes sans toutefois obstruer le couloir de circulation piétonnière. Les plans d'aménagement et la programmation d'événements devraient être coordonnés pour trouver un point d'équilibre entre ces deux exigences.

Les bancs sont habituellement boulonnés au revêtement de béton. Certains bancs installés dans des endroits restreints sont enlevés l'hiver pour faciliter l'enlèvement de la neige. On trouvait en 2010 environ 145 bancs le long du boulevard.

4.2.4 Paniers à rebuts

Les paniers à rebuts sont installés à des endroits où se rassemblent les gens, comme les aires de repos, les



Bornes de protection : ambassade des États-Unis



Bancs en bordure des espaces publics

intersections et les arrêts d'autobus. Ils ont une fonction décorative, et sont fabriqués d'acier soudé et peint en gris BC. Il importerait de se pencher sur la mise en place d'un programme de déchets recyclables.

4.2.5 Jardinières de béton

Des jardinières basses et carrées sont installées à divers endroits sur le boulevard et garnies d'arrangements floraux au printemps et à l'été. Comme ils sont facilement transportables, ils peuvent être redispuestos pour mieux convenir à des besoins temporaires ou à la tenue de grands événements. L'hiver, elles sont enlevées et entreposées. Les jardinières sont fabriquées en béton précoulé moulé non teint et conçues sur mesures pour la CCN.

4.2.6 Stationnements pour vélos

Quelques endroits le long du boulevard de la Confédération sont pourvus de supports de stationnement pour vélos. Il s'agit de structures tubulaires en acier soudé peintes en gris BC.

Il faudrait aménager sur le boulevard beaucoup plus de stationnements pour vélos pour répondre à un besoin croissant et pour dissuader les cyclistes de verrouiller leurs vélos à des arbres, des poteaux ou d'autres éléments du mobilier urbain. On pourrait aussi envisager l'installation de supports simples ou doubles à des intervalles plus fréquents le long du boulevard, plutôt qu'un nombre limité de supports multiples. Les supports de stationnement pour vélos devraient aller de pair avec les entrées des édifices et d'autres destinations très fréquentées.

Un système de vélopartage est en voie de mise en œuvre dans la capitale nationale et il comporte l'installation de grandes stations de stationnement/location. Certaines de ces stations pourraient être aménagées le long du boulevard et à proximité de destinations importantes, mais ne devraient pas être aménagées sur l'esplanade ou dans des secteurs réservés aux piétons. L'emplacement des stations de vélopartage doit inciter les cyclistes à circuler sur la voie publique et non sur les trottoirs.



Panier à rebuts : avenue Mackenzie



Jardinières en béton agencées aux bancs



Supports à vélo sur la promenade Sussex

4.2.7 Fontaines à eau potable

Les fontaines à eau potable sont un service d'utilité publique et elles se trouvent habituellement à proximité de bancs ou d'autres commodités. Elles sont fabriquées de béton précoulé et de robinetterie en acier inoxydable. Il existe deux types de fontaines sur le boulevard de la Confédération, et celui installé sur la Colline du Parlement est de conception plus contemporaine et devrait être davantage utilisé.

Il n'y a actuellement que trois fontaines à eau potable le long du boulevard de la Confédération, et il faudrait augmenter le nombre d'unités de ces importantes commodités.



Fontaine à boire : design contemporain, Place de la Confédération

4.2.8 Porte-affiches

Des porte-affiches ont été installés à certains feux de circulation. Ils sont mis à la disposition du public pour essayer de réduire l'affichage sauvage sur les lampadaires.

Les porte-affiches sont fabriqués de cylindres d'aluminium fixés aux poteaux des feux de circulation. Il y a actuellement 42 porte-affiches concentrés dans les secteurs des rues Wellington, Elgin, Mackenzie et de la promenade Sussex.

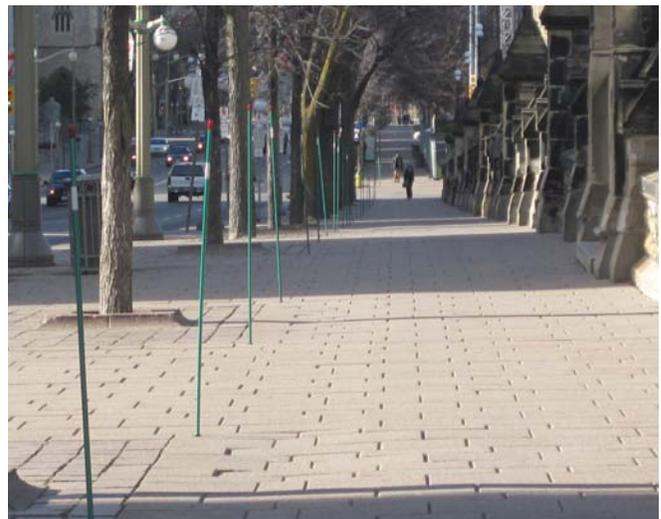


Porte-affiche : promenade Sussex

4.2.9 Balises de déneigement

Des perches amovibles, dont l'extrémité est recouverte de peinture réfléchissante, sont installées à des endroits adjacents aux arbres, aux dispositifs d'éclairage, aux poteaux et à d'autres éléments pour délimiter l'espace de déneigement. Les perches sont insérées dans des trous permanents pratiqués dans le revêtement en bloc de béton et réussissent à protéger les biens physiques des dommages qui pourraient survenir lors des opérations de déneigement.

Les perches de balises de déneigement sont fabriquées en fibre de verre verte. On en installe plus de 2 000 chaque hiver le long du boulevard de la Confédération.



Balises de déneigement : rue Wellington

4.3 UNE FAMILLE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ET DE GRAPHIQUES

4.3 Une famille de panneaux de signalisation et de graphiques

Divers types de signalisation sur le boulevard de la Confédération servent à orienter les visiteurs, leur donner des points d'attrait et à les informer sur les règlements de circulation. Ils sont conçus avec soin pour assurer une présentation harmonisée de l'information propre au boulevard de la Confédération. Les couleurs sont soigneusement agencées et tous les éléments arborent une feuille d'érable, le plus souvent rouge.

4.3.1 Orientation

Les principaux éléments d'orientation sur le boulevard sont des maquettes de cartes, fabriquées en béton précontraint avec un relief en bronze sculpté, et des kiosques d'information où on trouve des cartes. Les cartes en bronze et l'information disponible dans les kiosques offrent aux visiteurs un aperçu du boulevard et des principaux points d'intérêt.

Il y a sept maquettes de cartes et 14 kiosques d'information le long du boulevard.

4.3.2 Signalisation pour les attractions

Le Réseau d'accueil pour les visiteurs (RAV) est un système coordonné de signalisation conçu pour diriger les visiteurs depuis la périphérie vers les attractions fédérales au cœur de la capitale.

Les panneaux de signalisation sont conçus sur mesure et installés sur des poteaux de 100 mm de diamètre peints en gris BC. Ils arborent des pictogrammes, et pour être mieux vus et compris des visiteurs sont de la même couleur que les panneaux de signalisation touristique provinciaux.

Il y a environ 150 panneaux de signalisation pour les attractions le long du boulevard.

4.3.3 Plaques odonymes

Des plaques odonymes conçues sur mesure identifient les artères municipales qui forment le au boulevard de la Confédération. Ils sont de forme distinctive et le lettrage et les couleurs sont conformes aux normes du BC.

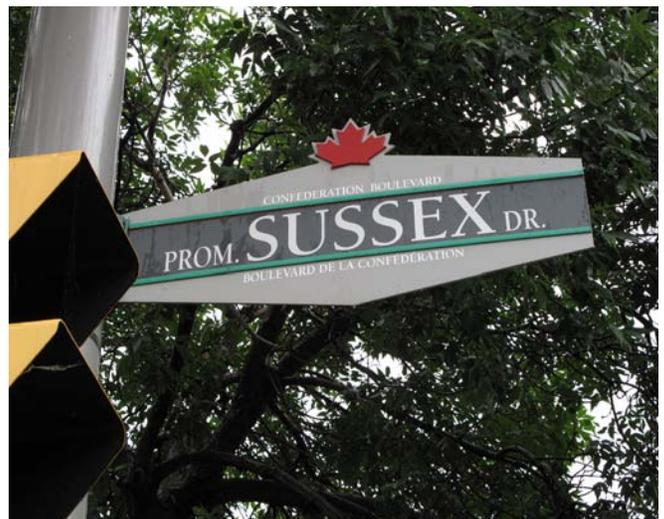
Il y a plus de 80 plaques odonymes le long du boulevard.



Maquette de carte : orientation accessible



Signalisation d'attraction



Plaque odonyme

4.3.4 Panneaux d'interprétation

Les panneaux d'interprétation servent à identifier les sites importants, racontent l'histoire de la capitale et expliquent la fonction du boulevard. Les panneaux comportent souvent des reliefs de bronze qui rehaussent leur contenu informatif.

Les panneaux sont composés d'éléments et de matériaux divers : des poteaux et des supports en acier peint, des coiffes en aluminium, des cadres de bronze et des éléments sculpturaux stratifiés haute pression ou des panneaux graphiques émaillés.

Les panneaux le long du boulevard cadrent avec deux programmes d'interprétation :

Phase 1 - Panoramas (2002)

La première phase comporte 10 panneaux d'interprétation de certains panoramas spectaculaires qu'on trouve le long du boulevard de la Confédération. Tous les panneaux sont inclinés à l'horizontale. Chaque panneau comprend un relief de bronze qui rehausse son contenu informatif.

Phase 2 - Sites et institutions (2006)

La deuxième phase est une série de 15 panneaux qui interprètent les institutions et sites nationaux qu'on trouve le long du boulevard. Ces panneaux comportent deux ornements en bronze, un horizontal et l'autre vertical. Des parures en bronze uniques sont ajoutées sous forme d'artéfacts.

4.3.5 Éléments graphiques normalisés pour le BC

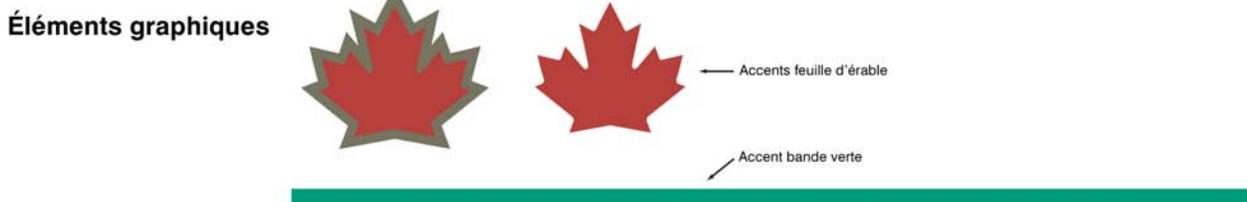
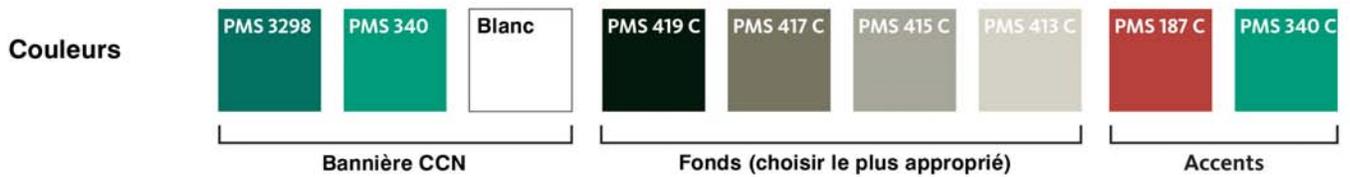
La CCN a élaboré une présentation et une signature graphiques uniques au boulevard. La palette est composée de couleurs, d'éléments graphiques, de lettrages et d'éléments graphiques spéciaux illustrée à la page suivante.



Panneau d'interprétation décrivant les bannières flottant le long du boulevard de la Confédération



Panneau d'interprétation et relief en bronze



Aperçu des éléments graphiques (Lignes directrices de la CCN en matière de graphiques, 2006)

4.4 Les arbres le long du boulevard

Les arbres à feuilles caduques sont une caractéristique importante du boulevard de la Confédération. Non seulement offrent-ils de l'ombre et agrémentent la vue le long du boulevard à cause des changements de couleur saisonniers, mais ils renforcent aussi le caractère champêtre du domaine de la Couronne, surtout le long de l'esplanade.

4.4.1 Détails de la plantation d'arbres

Les arbres sont plantés derrière les trottoirs et à même les trottoirs pavés adjacents aux bordures de chaussée. L'orme est l'essence préférée pour le boulevard, s'inspirant des images historiques de la rue Wellington bordée des deux côtés de spécimens adultes. Bien que la plupart des ormes originaux aient été perdus, l'orme demeure l'essence de choix pour les nouvelles plantations, avec une préférence marquée pour l'orme Liberty surtout le long de la rue Wellington. Parmi les autres essences utilisées le long du boulevard, soulignons l'érable, le micocoulier et le frêne.

Les arbres plantés derrière les trottoirs dans des espaces gazonnés se développent bien, alors que ceux plantés à même des surfaces pavées s'avèrent plus difficiles à garder en bonne santé. Le volume de sol, le compactage, le drainage, l'irrigation et le sel de déglacage posent des problèmes.

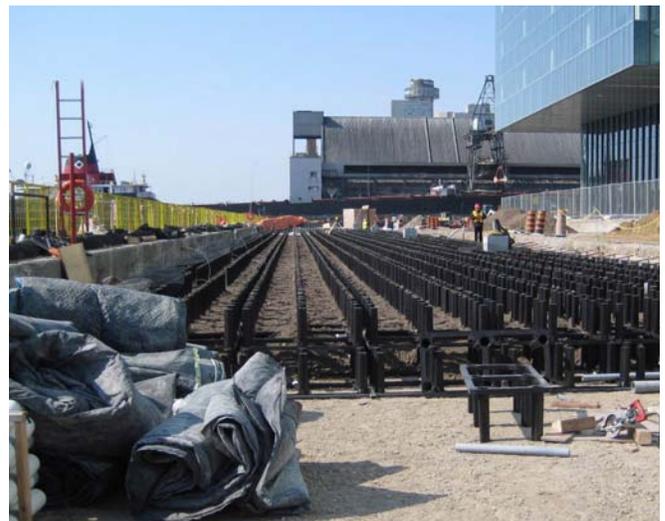
Un certain nombre de solutions ont été mises à l'essai pour tenter d'améliorer la condition des arbres plantés à même les surfaces pavées. Lors des premières étapes de l'aménagement du boulevard, chaque arbre a été planté dans une fosse individuelle de terre végétale, le pavé reposant sur un grillage d'acier au-dessus de la fosse pour éviter le compactage. Dans certains cas on a aménagé des fosses de plantation continues pour accroître la quantité de terre végétale accessible aux arbres.

La CCN continue de mener des expériences sur de nouvelles techniques de plantation. Le CU Structural Soil est un gravier enrichi de matières organiques qui favorise la croissance des végétaux, mais qui tolère bien les pavés et autres installations. La Ville d'Ottawa utilise aussi cette technique et obtient de bons résultats.

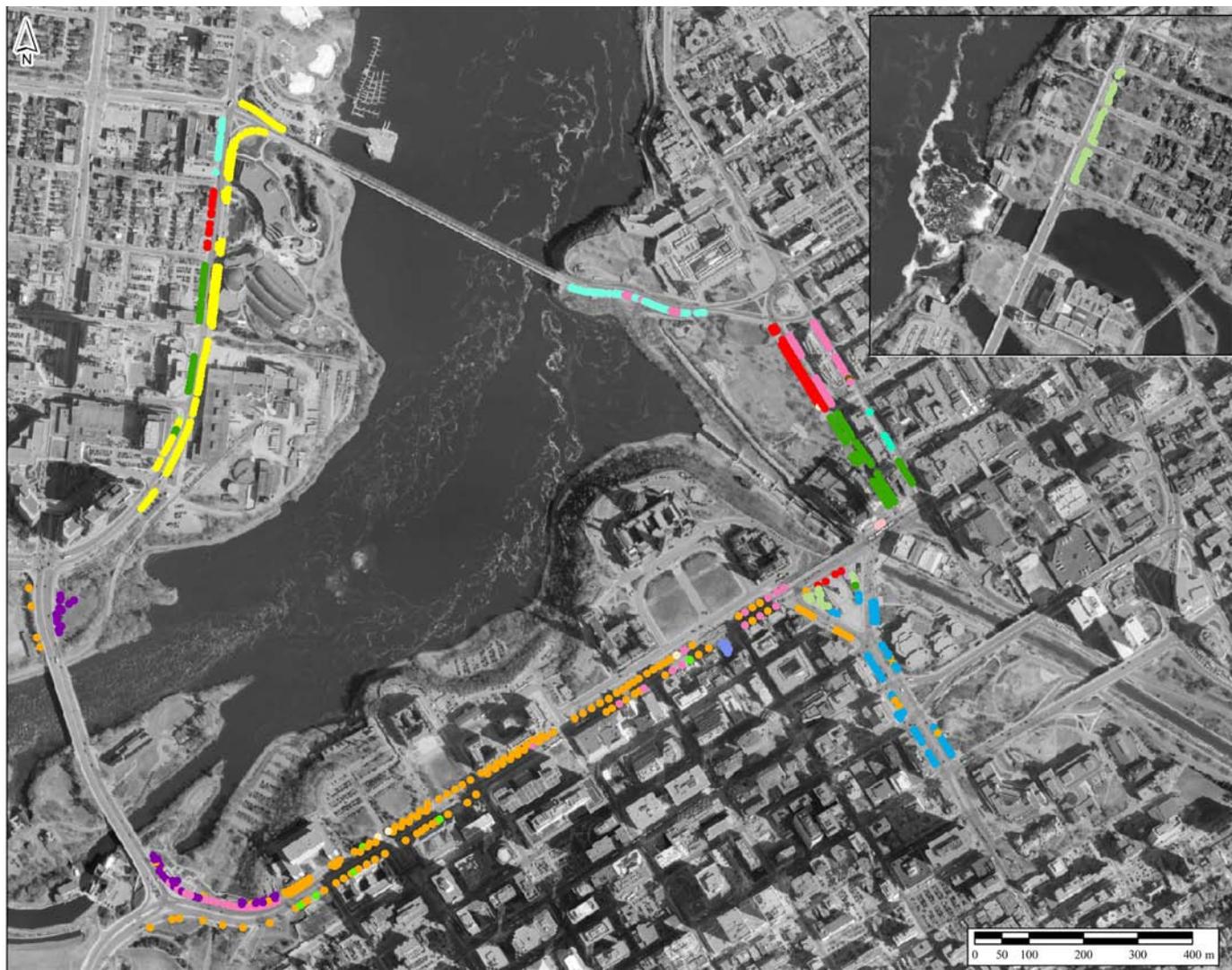
On envisage aussi l'utilisation de cellules de sol. Ces cellules ressemblent à des caisses à lait que l'on peut empiler et remplir de terre végétale. Les cellules sont conçues pour s'accommoder des surfaces pavées et des autres structures tout en maintenant la friabilité de la terre végétale. Cette méthode relativement nouvelle est actuellement mise à l'essai dans d'autres villes.



Arbres enchâssés dans la chaussée et derrière le trottoir : rue Wellington



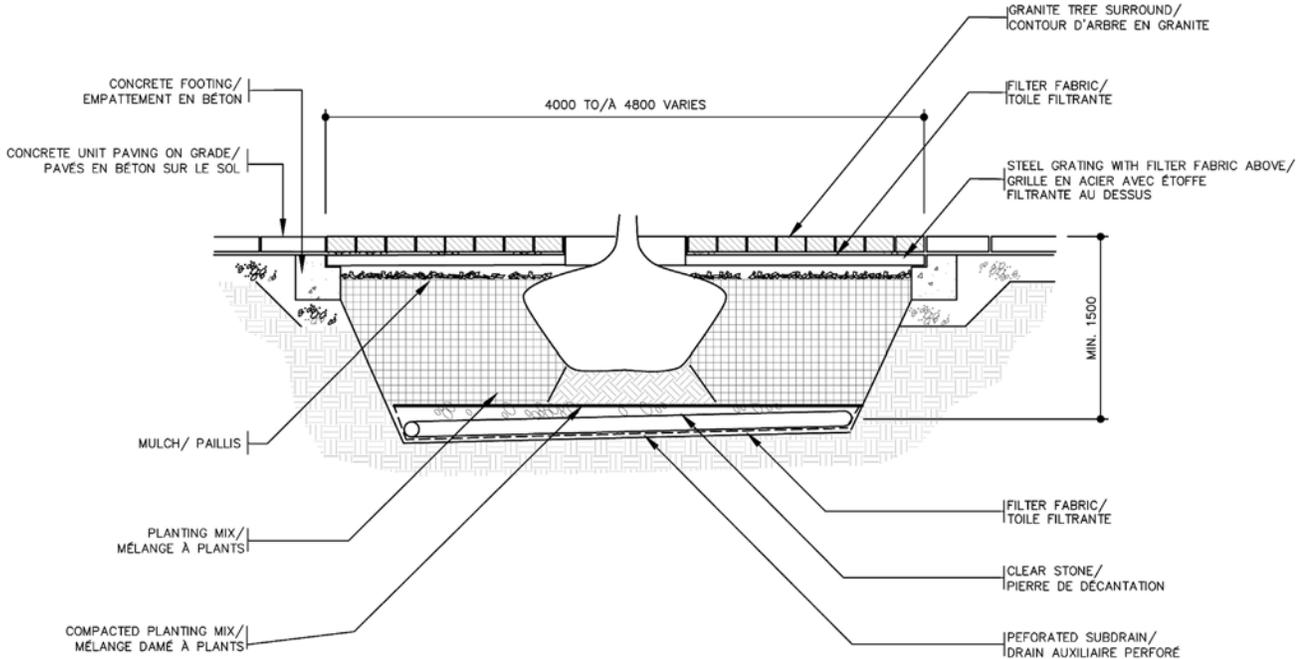
Cellules de sol installées dans le secteur riverain de Toronto



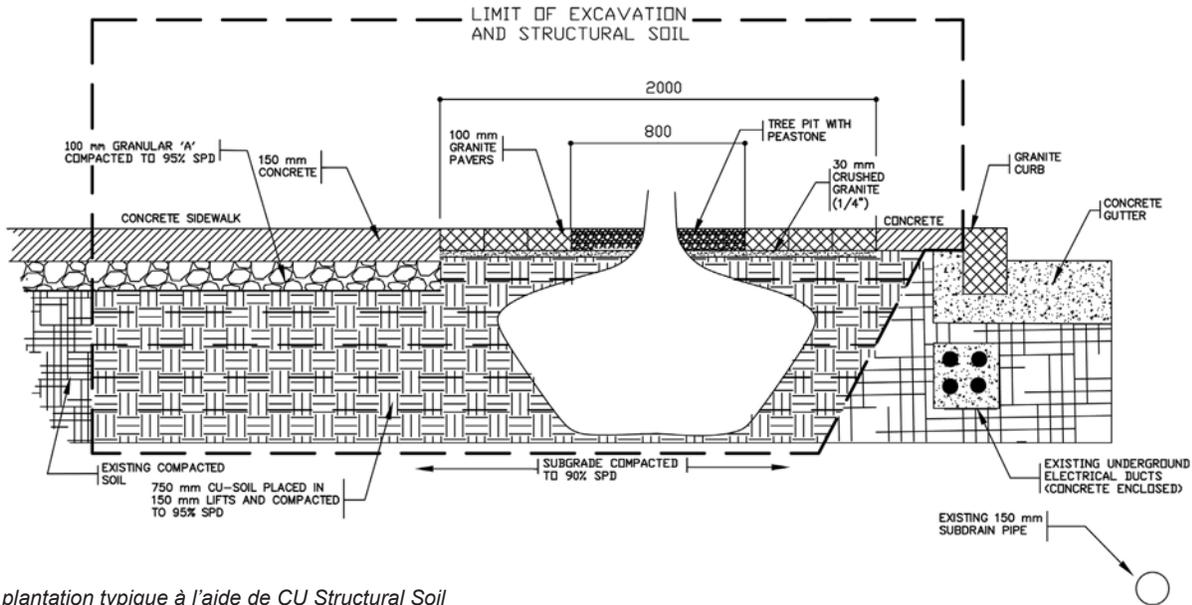
- | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|
| ● Ash - Red (Green) (41) | ● Elm - Liberty (76) | ● Maple - Freeman - Autumn Blaze (81) |
| ● Ash - White (3) | ● Elm - Siberian (4) | ● Maple - Norway (129) |
| ● Basswood - Littleleaf Linden (60) | ● Elm - White (137) | ● Maple - Red (1) |
| ● Beech - American (1) | ● Hackberry (40) | ● Maple - Sugar (46) |
| ● Elm (3) | ● Lilac - Japanese - Ivory Silk (3) | ● Oak - Red (61) |
| ● Elm - Brandon (6) | ● Locust - Honey (8) | ● Unknown (1) |

**Confederation
Boulevard
Boulevard de la
Confédération**

Répartition d'arbres par espèces



Détail typique de plantation avec grille de métal et terre végétale



Détails de plantation typique à l'aide de CU Structural Soil

4.4.2 Pavé de granite des fosses de plantation

Des pavés de granite sont utilisés comme pavé au-dessus de la zone d'enracinement des arbres plantés dans des endroits pavés. Ils permettent d'obtenir une surface relativement unie et dans une certaine mesure la pénétration de l'eau.

L'utilisation des pavés de granite marque un changement par rapport aux méthodes utilisées aux premières étapes de l'aménagement du boulevard. Le pavé autour de la base du tronc de l'arbre ne se distinguait pas du pavé de granite.

Les pavés de granite mesurent 200 mm X 200 mm X 80 mm et de mêmes teintes que les bordures et bordures de chaussée.

4.4.3 Aménagement de la base des arbres

L'aménagement de la base des arbres dans les surfaces pavées a évolué au fil des ans. On a d'abord utilisé des « colliers » de métal coulé. Par la suite, on a utilisé des cadres de béton précoulé. Ils étaient fort attrayants, mais vulnérables à l'effritement et aux dommages causés par les chasses-neiges.

La pratique actuelle consiste à remplir l'espace autour de la base du tronc de l'arbre de gros gravier. En plus d'être une solution simple et propre, cette méthode permet l'infiltration de l'eau et élimine l'accumulation de débris.



Pavés de trou de plantation d'arbre et de protecteur en métal : les premières étapes du boulevard



Pavé de granite et protecteur en béton précoulé sur la rue Wellington



Pavé de granite et entourage de gravier sur l'avenue Mackenzie

4.5 Installations temporaires

Les installations temporaires ajoutent à la dynamique du boulevard de la Confédération qui s'anime et offre une expérience toujours renouvelée. Des drapeaux, des bannières, des décorations lumineuses et des arrangements floraux marquent le passage des saisons, soulignent des thèmes et relatent des événements.

4.5.1 Drapeaux

Des drapeaux sont hissés le long du boulevard de la Confédération pour marquer l'arrivée de chefs d'États importants et d'autres dignitaires. Des drapeaux canadiens flottent en alternance avec ceux du pays que l'on accueille. Ils sont fixés aux bras des lampadaires qui bordent les parcours d'honneur. Les drapeaux hissés sur des mats relèvent de TPSGC. En outre, la CCN installe des faisceaux de drapeaux spéciaux à des endroits désignés le long du boulevard.

4.5.2 Bannières

Des expositions par relais d'environ 900 bannières aux couleurs vives égaiant le boulevard de la Confédération durant les mois d'été. Les bannières sont produites pour correspondre à un certain nombre de programmes. Certaines des expositions rendent hommage à des personnes et des groupes, ou soulignent des événements ou des idées. D'autres expositions favorisent la sensibilisation et comprennent des bannières conçues par des groupes, par exemple des écoliers d'un peu partout au pays.

4.5.3 Expositions de photographies

Les expositions de photographies sont présentées l'été en divers endroits le long du boulevard. Ces expositions ont des thèmes contemporains ou historiques.

4.5.4 Lumières de Noël

Le programme Lumières de Noël au Canada (qui utilise maintenant la technologie DEL) est marqué par un coup d'envoi sur la Colline du Parlement au début de décembre. Il se limitait initialement à la Colline, mais il a depuis été étendu à plusieurs sites le long du boulevard.

Installées sur les arbres et les bosquets du côté du domaine de la Couronne, les lumières sont concentrées aux carrefours et à d'autres emplacements stratégiques afin de focaliser l'impact visuel et de favoriser une installation moins coûteuse.

4.5.5 Arrangements floraux

Les arrangements floraux jouent un rôle de premier plan sur le boulevard de la Confédération et partout dans la capitale. Le programme des arrangements floraux comprend des tulipes et des fleurs annuelles en planches de culture, et notamment dans des jardinières installées du côté du domaine de la Couronne du boulevard de la Confédération. Tous les arrangements floraux sont conçus par des architectes paysagistes pour le plus grand plaisir des piétons et de ceux et celles qui circulent en véhicule.

On est à élaborer de nouvelles approches pour les arrangements floraux afin de recentrer l'affectation des ressources et de refléter la structure de la capitale. Le cœur de la capitale, y compris le boulevard de la Confédération, servira de cadre aux arrangements floraux les plus colorés et les plus denses et on aura recours à des plantes de haute qualité et à des agencements soigneusement étudiés. La couleur rouge dominera dans les arrangements du boulevard de la Confédération. Ces arrangements feront l'objet d'un entretien encore plus suivi que sur les autres terrains de la CCN.

Les arrangements floraux sont gérés par le personnel de la CCN, mais sont installés et entretenus par des entrepreneurs privés.



Drapeaux et bannières le long de la promenade Sussex



Lumières de Noël : rue Elgin



Arrangements floraux en jardinière : avenue Mackenzie



Bannières sur la promenade Sussex



Exposition de photos : pont des Sapeurs

4.6 Équipements municipaux et autres

Le boulevard de la Confédération est composé de rues dont les villes sont propriétaires. Ces artères sont très achalandées par les piétons ainsi que par des véhicules privés et par les transports en commun. C'est pourquoi le boulevard est doté de tous les équipements et de la signalisation qu'on trouve habituellement sur des artères municipales.

L'aspect de certains de ces équipements peut compromettre le caractère distinct et empreint de dignité que la CCN s'est efforcée de conférer au boulevard de la Confédération. L'image unique du boulevard est ternie par ces équipements communs aux autres voies de circulation, lorsqu'ils ne sont pas tout simplement peu attrayants. On s'efforce cependant d'harmoniser ces équipements aux normes de la famille de design du boulevard, et de diminuer l'impact de ceux pour qui l'harmonisation n'est pas possible.

Feux de circulation – Les feux sont conçus conformément aux normes municipales, mais les poteaux et les boîtiers de commande sont peints en gris BC.

Signalisation routière – La signalisation relève des ministères des Transports de l'Ontario et du Québec, les poteaux ont 5,7 mm de diamètre et sont peints en gris BC.

Abribus – La municipalité les fournit et en est propriétaire, ils sont construits conformément à un design de la CCN. On s'inquiète que l'utilisation de panneaux-réclame devienne la norme, ce qui pourrait avoir un impact sur le caractère du boulevard si rien n'est fait.

Bornes-fontaines – Leur design, leur couleur et leur emplacement relèvent des lois municipales.

Téléphones – Ils sont fournis et installés par Bell Canada, et peints en gris BC. On élimine graduellement les téléphones le long du boulevard de la Confédération, car la technologie de communication mobile est de plus en plus répandue.

Distributrices de journaux – Elles sont fournies et installées par les médias indépendants, mais ne sont pas harmonisées aux thèmes du BC. Leur emplacement est régi par un permis municipal.

Kiosques de vente de billets d'autocar affrétés – Ils sont fournis et installés par des entrepreneurs indépendants, et ne sont pas harmonisés aux thèmes du BC. Les emplacements sont régis par un permis municipal.

Kiosques d'information – Autrefois appelés les cartes colonnes du BC (ou encore « colonnes Morris »), ce sont des installations permanentes à l'épreuve des intempéries installées à des points stratégiques le long du boulevard de la Confédération. Propriété d'entreprises privées et louées à la CCN, les kiosques sont fabriqués de métal et de plexiglas, peints aux couleurs du BC et décorés de feuilles d'érable.

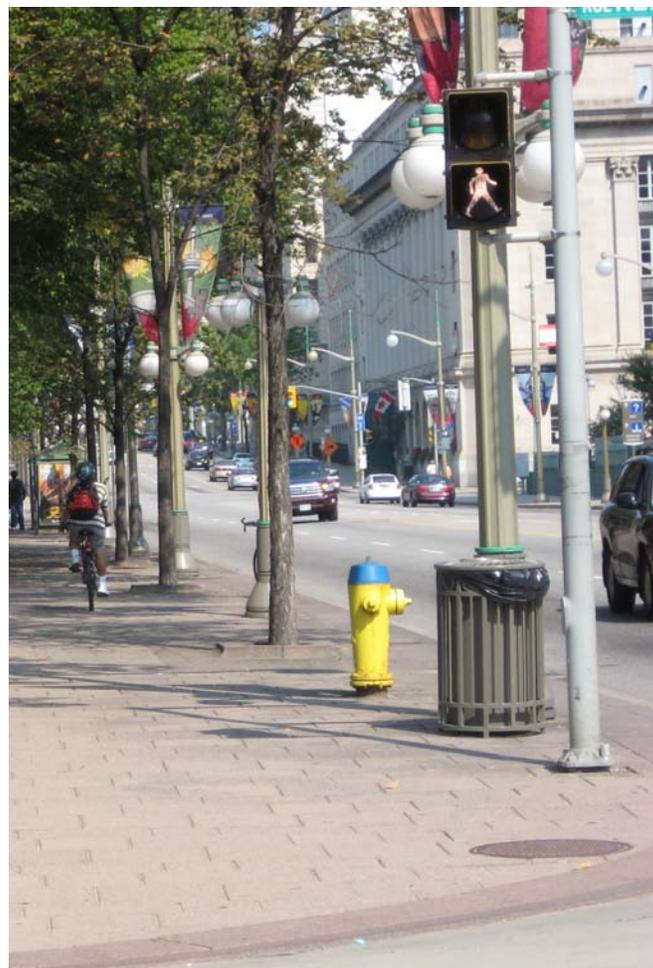
Les kiosques d'information sont dotés de cartes d'orientation et donnent des renseignements sur les événements et les destinations dans la capitale nationale.



Signalisation lumineuse et plaques ononymes municipales : rue Wellington



Abribus : rue Elgin



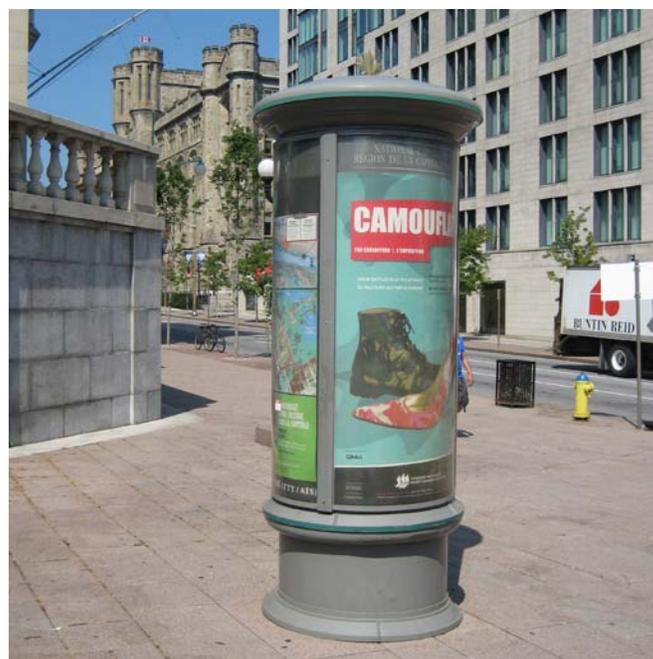
Borne-fontaine : rue Wellington



Kiosques de vente de billets d'autocars affrétés : rue Elgin



Distributrices de journaux : rue Elgin



Kiosque d'information : avenue Mackenzie

PARTIE 5 – INTENDANCE DU BOULEVARD DE LA CONFÉDÉRATION

Gestion coordonnée
Design et aménagement
Programmation de l'expérience de la capitale
Entretien et opérations
Activités sur le boulevard

Bien que l'aménagement du boulevard de la Confédération ait été un formidable défi à relever, son entretien et sa gestion exigeront une diligence et une discipline soutenues. La présente section établit les lignes directrices en matière de design et d'aménagement, de programmation et de communication, et d'entretien et d'exploitation.

Un élément essentiel sera le défi posé par la coordination des efforts de diverses organisations (au sein et à l'extérieur de la CCN) qui ont un intérêt dans le boulevard de la Confédération

Introduction

“Tenir en haute priorité l’achèvement de la construction du boulevard de la Confédération et son entretien.”

Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada, 2005

Alors que les travaux d’aménagement et de construction du boulevard de la Confédération tirent à leur fin, l’attention se portera maintenant sur son entretien et son exploitation. Il a fallu une énergie et des ressources considérables pour réaliser l’ambition d’aménagement du boulevard de la Confédération, et il en faudra tout autant pour assurer au boulevard le maintien de son dynamisme et de sa vitalité au cours des années à venir.

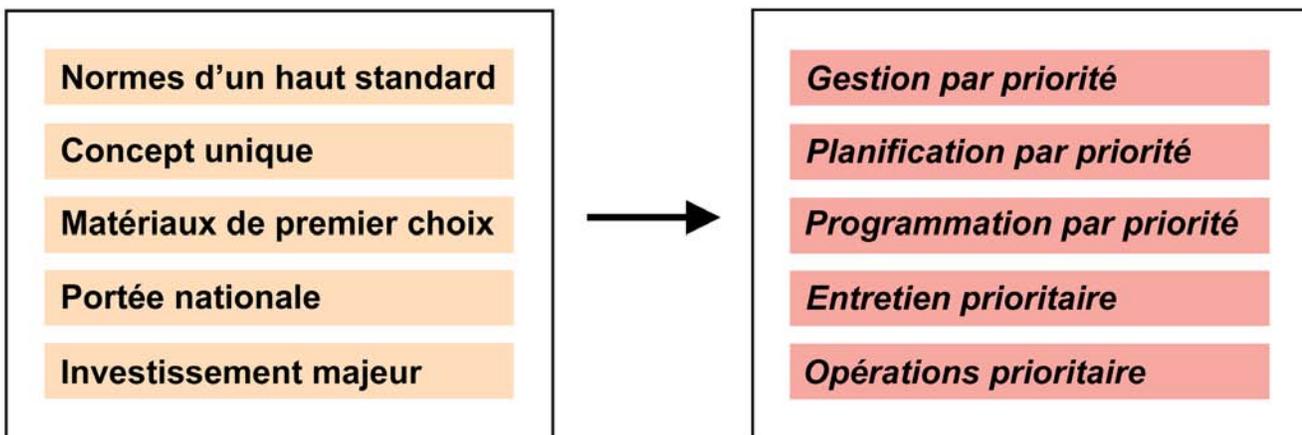
L’entretien et l’exploitation au jour le jour du boulevard exigeront beaucoup d’efforts. Le nettoyage, la réparation, l’arrosage, la tonte du gazon, la peinture, la plantation de végétaux, le remplacement d’ampoules, les installations nécessaires aux événements sont tous activités essentielles dont l’importance croîtra au fur et à mesure que les matériaux et les éléments prendront de l’âge.

Il faudra aussi déployer des efforts pour prévoir les inévitables remplacements et remises en état d’éléments qui subiront l’usure du temps. La planification du cycle de vie devra constituer un programme global et à long terme qu’il faudra doter d’un budget adéquat et prévisible.

Bien qu’à certains égards on puisse le considérer comme achevé, le boulevard de la Confédération ne sera jamais un artéfact statique imperméable aux changements. Il demeurera plutôt une entité dynamique qui évolue en fonction des circonstances, des priorités et des influences. Il faudra déployer beaucoup d’efforts pour s’assurer que le caractère distinct du boulevard de la Confédération ne soit pas compromis par ces influences.

Les influences potentiellement porteuses de changements sont tangibles même aujourd’hui. Reflétant l’évolution naturelle de la ville, on constate des pressions exercées par le besoin d’améliorer le transport en commun et d’accommoder les cyclistes, de changer les priorités en matière de sécurité, de composer avec de nouvelles technologies comme la publicité numérique, et aussi par des projets d’aménagement et de développement tant publics que privés des deux côtés de la rivière.

Il y aura aussi des pressions budgétaires qui ne feront qu’augmenter avec le passage de l’aménagement à l’entretien. Bien qu’il soit difficile d’obtenir des fonds pour construire quelque chose de neuf, il est encore plus difficile de trouver le financement pour son entretien continu. Il serait tentant de chercher à économiser en diminuant l’entretien et la remise en état, mais cela ne ferait que compromettre un bien de grande valeur, trahir la promesse du boulevard de la Confédération, et atténuer l’effet des investissements déjà consentis.



Le boulevard de la Confédération exige une intendance serrée

Commission de la capitale nationale :

- est propriétaire du pont du Portage et des voies d'approche;
- est propriétaire du pavé de surface du boulevard;
- commandite et finance l'aménagement du paysage de rues du boulevard;
- commandite et finance les installations florales temporaires, l'éclairage et les bannières;
- entretient les arbres, les dispositifs d'éclairage, les surfaces pavées et autres structures paysagères;
- commandite et gère des événements spéciaux.

Travaux publics et Services gouvernementaux**Canada :**

- est propriétaire et entretient les édifices fédéraux, des aires de stationnement et des routes du côté du domaine de la Couronne du boulevard, y compris le pont Alexandra.

Ville d'Ottawa :

- est propriétaire des rues du boulevard situées à Ottawa (sauf les exceptions notées plus haut);
- est responsable des feux de circulation et de la signalisation;
- est responsable des services de police et de sécurité à Ottawa;
- est responsable du déneigement et du déglçage;
- gère l'installation et la réparation des services publics;
- délivre les permis aux vendeurs et aux musiciens ambulants;
- délivre les permis de tenue d'événements.

Ville de Gatineau :

- est propriétaire des rues du boulevard situées à Gatineau (sauf les exceptions notées plus haut);
- est responsable des feux de circulation et de la signalisation;
- est responsable des services de police et de sécurité à Gatineau;
- est responsable du déneigement et du déglçage du domaine civique;
- gère l'installation et la réparation des services publics;
- délivre les permis aux vendeurs et aux musiciens ambulants;
- délivre les permis de tenue d'événements.

5.1 Gestion coordonnée

Il importerait de créer une entité administrative pour coordonner le travail des organismes qui planifient, entretiennent et exploitent le boulevard de la Confédération.

L'aménagement, la gestion et l'entretien du boulevard de la Confédération poseront des défis non seulement liés à l'ampleur de la tâche, mais aussi par les droits de propriété complexes qui régissent la prise de décisions. On voit en encadré la liste des parties intéressées et leurs responsabilités respectives.

Malgré la complexité des droits de propriété du boulevard et de sa structure de gestion, on parvient à obtenir des résultats. Dans le cadre de diverses ententes officielles et arrangements consensuels entre les parties intéressées, sans parler d'une forte dose de bonne volonté, le boulevard a été aménagé et est entretenu et exploité de façon raisonnablement efficace.

Cependant, ces activités et ces projets entrepris par ces diverses organisations manquent parfois de coordination. Des priorités et des objectifs concurrents mènent à des chevauchements, à des pratiques non efficaces et à des incompatibilités. Il y a aussi une possibilité de problèmes à venir alors que certaines personnes prendront leur retraite ou seront mutées ailleurs, et seront remplacées par des personnes qui ne possèdent pas la même perspective historique et qui voudront imposer leurs propres priorités.

La solution passerait en partie par l'adoption d'une vision commune du boulevard de la Confédération qui confirmerait clairement la forme qu'il prendra et la façon dont il sera utilisé. Les quatre premières parties du présent rapport viennent en appui une telle vision.

Un deuxième élément de solution serait la création à la CCN d'un groupe officiel de gestion chargé de superviser, de diriger et de coordonner les activités des diverses organisations responsables du boulevard. Ce groupe serait formé de cadres supérieurs représentant toutes les directions pertinentes de la CCN.

Jumelée à la création d'un groupe de gestionnaires supérieurs de la CCN serait l'élaboration de liens plus formels avec les administrations municipales d'Ottawa et de Gatineau. Les contacts actuels basés en grande partie sur des expériences professionnelles et sur des rapports amicaux s'effriteront avec les départs à la retraite et les nouvelles affectations. Des liens formels assureraient à court terme une communication plus efficace, et à long terme une meilleure continuité.

Direction de l'aménagement de la capitale

- Planification et transport
- Approbations fédérales de l'utilisation du sol et coordination municipale
- Approbations fédérales du design, patrimoine et archéologie

Direction de la gestion de l'immobilier, du design et de la construction

- Division design et construction
- Section de l'architecture
- Section de l'architecture de paysage et du design urbain
- Section du génie

5.2 Design et aménagement

5.2.1 Planification de projet et design

La planification et la construction du boulevard ont été réalisées grâce aux efforts conjugués de la Direction de l'aménagement de la capitale (DAC) et de la Direction de la gestion de l'immobilier, du design et de la construction (DGIDC). Ces deux directions ont lancé les grands projets de planification, ont coordonné le travail des experts-conseils et le développement du design, et géré les contrats de construction.

Maintenant que le boulevard de la Confédération est presque achevé, le rôle de la DAC et de la DGIDC passera de la mise en œuvre au suivi et à l'évaluation de propositions formulées par d'autres entités. On prévoit que bon nombre de ces propositions de modification viendront des villes d'Ottawa et de Gatineau comme conséquence de nouveaux projets visant à accommoder le transport en commun et à se doter d'une infrastructure pour les cyclistes. Il s'agit certes d'objectifs importants, mais on ne saurait compromettre la qualité et le caractère distinct du boulevard de la Confédération, particulièrement celui de la grande esplanade.

Il continuera d'incomber à la DAC et à la DGIDC de travailler de concert avec les parties intéressées pour trouver des solutions à de nouveaux problèmes qui confirmeront plutôt que d'effriter le caractère essentiel du boulevard.

5.2.2 Approbations fédérales

En vertu de la Loi sur la capitale nationale, la CCN a pour mandat d'examiner et d'approuver des modifications d'utilisation de ses terrains ou de tout terrain propriété du gouvernement fédéral dans la région de la capitale, ce qui comprend le boulevard de la Confédération. Pour mieux s'acquitter de cette responsabilité, la CCN a élaboré des procédures rigoureuses d'examen et d'approbation pour veiller à un design et un aménagement de haute qualité, et à la protection du patrimoine naturel et bâti.

Deux formes d'approbation ont été retenues. Le processus d'approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design (AFUSD) a trait à l'utilisation des terrains, aux plans directeurs et à la conception de projets de construction. L'approbation fédérale de transaction immobilière (AFTI) vise les transactions immobilières de toutes sortes. Le vice-président de la Direction de l'aménagement de la capitale détermine à sa seule discrétion si un projet proposé doit faire l'objet d'un examen complet avant d'être approuvé.

Le conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale a le pouvoir d'approbation des projets majeurs. Lorsqu'elle examine les plans et les projets d'envergure, la CCN consulte le Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier (CCUDI). Ce comité, qui tient ses réunions aux deux mois, est composé de professionnels du design de diverses régions du pays.

Le processus d'approbation n'est pas achevé jusqu'à ce que le promoteur reçoive un document d'approbation fédérale pour son projet. Toute modification ultérieure des plans approuvés, avant d'être mise en œuvre, doit être présentée au vice-président de la Direction de l'aménagement de la capitale aux fins d'examen et d'approbation.

Les promoteurs de travaux sur ou adjacents au boulevard de la Confédération auraient intérêt à communiquer avec la Direction de l'AC tôt dans leur projet afin de s'assurer que le processus d'examen et d'approbation s'inscrive dans le calendrier de projet.



Rue Laurier, en construction, 2000

5.2.3 Évaluation environnementale

Des évaluations environnementales sont menées afin de s'assurer que les nouveaux projets sont conformes à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) et à la Stratégie environnementale de la CCN. Cette dernière soutient l'idée d'une capitale plus verte, de la conformité aux lois en matière d'environnement, des avantages environnementaux à retirer et de la protection de tous les biens importants, naturels ou bâtis.

La pertinence de procéder à une évaluation environnementale sera déterminée lors d'un examen environnemental qui est exigé pour tout aménagement de terrain ou proposition d'utilisation qui exige une approbation fédérale de l'utilisation du sol ou une approbation de transaction immobilière.

5.2.4 Présentation d'une demande d'approbation

Toutes les transactions immobilières et tous les projets proposés doivent faire l'objet de discussions avec le personnel de la Direction de l'AC qui offrira des conseils sur le processus d'approbation. Le personnel sera en mesure de dire si une proposition nécessitera un processus formel d'approbation par le conseil d'administration de la CCN. On trouvera de plus amples renseignements dans le site Web de la CCN au www.capitaleducana.gc.ca.

Le formulaire dûment rempli et les pièces jointes sont envoyés à l'adresse suivante :

Vice-président, Direction de l'aménagement de la capitale
Commission de la capitale nationale
40, rue Elgin, pièce 202
Ottawa (ON), Canada K1P 1C7
Télec. : 613-239-5302

Il y a des frais d'examen des demandes de 2 000 \$ (plus TVH) pour toutes les demandes d'utilisation de sols ou de transaction immobilière. Il n'y a aucun frais d'examen des plans de projets.

Direction expérience de la capitale, communications et marketing

- Division de la programmation publique
- Programmation et célébrations
- Interprétation de la capitale
- Commémorations et représentations
- Design industriel et de l'environnement graphique
- Services de production
- Division du marketing de la capitale
- Communication stratégique
- Communications numériques, programmes jeunesse et rayonnement national

5.3 Programmation et expérience de la capitale

La réalité tangible du boulevard de la Confédération prend tout son sens grâce aux activités d'interprétation des fonctions, des symboles et de la signification de la capitale nationale. Il ne suffit pas pour la CCN de faire de la capitale un endroit attirant, il lui faut également communiquer pourquoi elle est importante et comment elle représente des valeurs chères aux Canadiens. Elle y parvient par la mise en œuvre de divers programmes axés sur la tenue d'événements et des installations physiques.

5.3.1 Programmation et événements

La CCN organise et gère une série d'événements publics d'envergure le long du boulevard destinés à souligner des dates importantes, à marquer le passage des saisons et à animer le secteur du cœur de la capitale. Citons, par exemple, la fête du Canada, le Bal de Neige, le spectacle son et lumière et la cérémonie de lancement des Lumières de Noël.

Ces événements se déroulent parallèlement aux activités qui permettent de diriger un pays, ce qui est la fonction des institutions d'une capitale nationale, et apportent un esprit de festivité qui reflète une autre dimension de la réalité canadienne.

5.3.2 Signalisation d'orientation

Comme le secteur du cœur de la région de la capitale est une destination de choix pour les visiteurs, il importe de pouvoir compter sur une signalisation d'orientation pour les renseigner et les diriger. La CCN, fidèle à sa mission d'aider les gens à découvrir les institutions, les symboles et les points d'attrait dans le secteur du cœur, a mis en place un système de signalisation et de cartes pour aider les visiteurs à s'orienter dans le secteur central et le long du boulevard de la Confédération.

Le design, la fabrication et l'installation des systèmes de signalisation dans le secteur du cœur de la capitale relève de Design industriel et environnement graphique (DIEG).

5.3.3 Interprétation

La présentation directe de renseignements sur la fonction, le caractère et l'histoire de la capitale nationale enrichit l'expérience des visiteurs et contribue à sensibiliser davantage le grand public.



Monument commémoratif de guerre du Canada

Jusqu'à présent, l'installation de plaques et de bannières d'interprétation le long du boulevard de la Confédération a donné de très bons résultats. Les plaques sont des sources de renseignements permanentes, alors que le programme de bannières intervient ponctuellement pour marquer des événements et des célébrations.

Plutôt que de miser sur un plus grand nombre de plaques, les prochains programmes d'interprétation auront recours à la technologie numérique sans fil qui pourra tout aussi bien renseigner avec une « empreinte » minimale.

5.3.4 Lieux commémoratifs et art public

Les lieux commémoratifs de la capitale nationale donnent une présence physique et une signification aux valeurs nationales canadiennes. La CCN a pour mandat d'implanter des lieux commémoratifs lorsqu'on en a approuvé le contenu et le financement. Habituellement, le design d'un monument commémoratif est issu d'un processus de concours géré par la CCN en collaboration avec l'organisme promoteur.

Le boulevard de la Confédération est un emplacement de choix pour l'implantation de lieux commémoratifs en raison de sa grande visibilité et de sa proximité des symboles nationaux. La CCN a identifié des sites potentiellement propices à l'implantation de lieux commémoratifs, et ils sont réservés à des monuments qui ne refléteront que des sujets, des événements et des valeurs de la plus haute importance nationale. Ces sites ont été soigneusement choisis pour renforcer la structure de base et le caractère distinctif du boulevard.

La CCN est à élaborer des politiques visant à encourager l'installation d'œuvres d'art public à titre d'éléments intégrés au domaine public. À titre de complément des lieux commémoratifs, l'art public peut ajouter une touche de distinction à la capitale nationale et particulièrement au boulevard, rendre hommage au talent artistique et à la créativité et stimuler le tourisme culturel.

5.3.5 Médias de communication

Afin de promouvoir le boulevard de la Confédération, la CCN utilise pleinement de nombreux moyens de communication et de médias interactifs. Le but est de rehausser l'expérience que font les visiteurs de la capitale et de l'étendre au-delà de ses frontières.

Même si on tient compte des avancées technologiques, les médias traditionnels électroniques et imprimés demeureront une partie importante du programme. Les dépliants, les brochures, les affiches et les cartes attirent spontanément les gens et ont pour avantage qu'on peut les ranger aisément dans nos poches. Un bel exemple est le guide **À la découverte du cœur de la capitale** qui est consacré au boulevard de la Confédération.

Les médias numériques de toutes sortes occupent une place de plus en plus importante dans la stratégie de communication de la CCN. C'est parce qu'ils permettent de rejoindre un auditoire beaucoup plus vaste, y compris ceux et celles qui n'avaient jamais songé à visiter la capitale, ou qui pourront peut-être jamais être en mesure de le faire. Le site Web de la CCN (canadascapital.gc.ca) est une partie intégrante de ces efforts, tout comme les cybercaméras qui permettent une expérience saisissante et en direct du boulevard. Une technologie plus récente, Quick Response (QR), utilise des codes à barres pour déclencher des narrations sur les divers appareils téléphoniques.

Le Centre d'information de la capitale (CIC) offre des renseignements sur les destinations et les points d'attrait au cœur de la capitale nationale. Depuis quelques années il était installé sur un emplacement très visible du boulevard de la Confédération, face à la Colline du Parlement, et a permis de renseigner des milliers de visiteurs. La CCN envisage son déménagement hors site et entend miser davantage sur les médias numériques.

Dans l'univers des nouveaux médias, il faut se tenir à jour. Toutes les sources d'information devraient être actualisées, et être simples, complètes et accessibles.

Direction de l'environnement, des terrains et des parcs de la capitale

- Division gestion et protection de l'environnement
- Environmental Services
- Division des résidences officielles
- Division terrains urbains et réseau routier
- Gestion des terrains
- Gestions des opérations d'entretien
- Gestion de remise en état des biens

5.4 Entretien et opérations

5.4.1 Des normes à la hauteur des attentes

Le caractère et le rôle même du boulevard de la Confédération, à titre de vitrine principale de la capitale nationale, exigent qu'il soit maintenu dans un état impeccable. Il devrait toujours avoir fière apparence, et toujours pouvoir accueillir la tenue d'événements et d'activités. Dorénavant, le boulevard de la Confédération est trop important et représente un tel investissement qu'il faut éviter de faire des compromis sur son entretien et sur sa gestion de cycle de vie.

Avec le passage de la phase d'aménagement à celle de l'entretien et des opérations sur le boulevard, il importe d'élaborer et d'appliquer des normes à la mesure de son statut et de son importance. Ces normes devront refléter la vision du boulevard comme un élément clé de la capitale nationale, et les attentes que suscite cette vision.

Les ingrédients essentiels à un programme efficace d'entretien et d'opérations seront la collaboration avec les partenaires et les parties intéressées, une gestion efficace des contrats et un financement adéquat.

Un plan d'entretien et d'opération devrait être élaboré et comprendre la formulation des attentes, la détermination de la portée des travaux et du budget, et l'assurance d'un financement à long terme.

5.4.2 Gestion du cycle de vie

Un programme efficace d'entretien continu est beaucoup plus économique à long terme que la remise en état ou le remplacement prématuré d'éléments qui ont été négligés.

Cependant, une stratégie efficace d'entretien doit être jumelée à une stratégie à long terme de remplacement éventuel d'actifs et d'éléments. Pour y arriver, il importerait d'élaborer un modèle global de financement qui tiendrait compte des coûts de l'entretien continu et des coûts de remplacement.

5.4.3 Gestion des biens

L'entretien, les opérations et la planification à long terme exigent que l'on puisse avoir accès à un inventaire complet et à jour de tous les équipements, pièces de mobilier urbain et éléments du boulevard de la Confédération. À défaut de disposer d'un tel inventaire, nous nous exposerions à des inefficacités, à des chevauchements et à un gaspillage des efforts. La CCN maintient deux types d'inventaires:

- **L'Outil de gestion d'information sur les biens (OGIB)** - Toutes les composantes physiques du boulevard de la Confédération sont inscrites sur des cartes produites à l'aide de la technologie GPS. Ces cartes sont de précieux outils pour l'élaboration de programmes d'entretien, la gestion des contrats d'entretien et pour la planification de la gestion du cycle de vie.
- **Système intégré de l'information en gestion sur les biens (SIIGB)** - Cet outil comprend un inventaire complet de tous les biens mobiliers, dont les véhicules et le matériel lourd, l'ameublement, les outils et le matériel audiovisuel. Cet inventaire répertorie aussi les biens en service et en entrepôt.

Mais ces inventaires ne seront utiles que s'ils sont complets, à jour et précis, ce qui exige un engagement à la planification, à la dotation et au financement adéquats.

Une gestion efficace des biens exige en outre le lancement au moment opportun de nouveaux projets et de travaux de réparations majeurs. Lorsque des travaux sont achevés, les exécutants devraient remettre les dessins, les spécifications et les guides d'utilisation qui seraient catalogués et mis à la disposition de ceux qui en auraient éventuellement besoin.

5.4.4 Contrats d'entretien

L'entretien du boulevard de la Confédération est effectué en partie par des employés municipaux, et en partie par des entrepreneurs privés.

Tout l'entretien régulier sur le boulevard de la Confédération (et autres installations de la CCN) est effectué par des

entrepreneurs privés. Ceci comprend le nettoyage général, la gestion des déchets, l'entretien des aménagements floraux, la tonte du gazon, l'entretien sylvicole, les réparations aux lampadaires et au mobilier urbain ainsi que le nettoyage sommaire après la tenue d'événements.

En plus des travaux des services municipaux, l'entretien du boulevard de la Confédération fait l'objet de d'au moins quatre contrats attribués et administrés par la CCN.

Trois contrats distincts visent l'entretien des arbres et des aménagements floraux, les lampadaires et autres éléments, et les drapeaux et bannières.

Le contrat le plus important est celui accordé pour l'entretien des chaussées et du mobilier urbain, le nettoyage général, la gestion des déchets, la tonte du gazon et certains travaux de déneigement. À lui seul, ce contrat couvre tous les paysages urbains du cœur de la capitale, ce qui comprend le boulevard de la Confédération.

On s'est inquiété du fait que le boulevard soit une des nombreuses composantes de cet important contrat, et que les normes d'entretien pourraient ne pas être suffisamment élevées. Dans les faits, les contrats accordés exigent un niveau d'entretien plus élevé pour le boulevard de la Confédération que pour les autres emplacements (sauf pour la Colline du Parlement elle-même). La solution de rechange, c'est-à-dire un contrat distinct pour le boulevard de la Confédération, a été étudiée et rejetée en raison des économies inhérentes à la gestion de contrats multiples.

Le meilleur entretien qui soit est celui effectué par des gens qui ont leur travail à cœur. Une bonne gestion des contrats



Arrangements floraux adjacents au boulevard de la Confédération

5. Intendance du Boulevard de la Confédération

ne fera pas que surveiller les dispositions juridiques, elle inspirera un profond sentiment de fierté et d'appartenance. Les employés d'entretien efficaces comprennent la signification du boulevard et sentent que leur contribution est importante.

5.4.5 Déneigement

Le déneigement et le déglçage sont parmi les plus importantes activités d'entretien sur le boulevard de la Confédération, et celles qui entraînent le plus de conséquences. Ces opérations sont essentielles pour permettre la fluidité des mouvements en ville, mais causent des dommages physiques considérables aux arbres, aux pavés, aux lampadaires, aux poteaux et au mobilier urbain. Ces dommages compromettent souvent l'esthétique et coûtent cher à réparer.

Le déneigement et le déglçage relèvent en grande partie des villes d'Ottawa et de Gatineau, ce sont donc leurs employés qui sont affectés à l'enlèvement de la neige et à l'épandage d'abrasifs sur les voies municipales, dont le boulevard de la Confédération. Les villes accordent en sous traitance au secteur privé certains de ces travaux.

Seul du côté québécois du domaine de la Couronne du boulevard de la Confédération le déneigement est-il effectué par le secteur privé.

Bien qu'au fil des ans, diverses mesures aient été envisagées pour protéger le boulevard, il est inévitable que le matériel de déneigement cause certains dommages. Il s'agit donc d'effectuer les réparations et les remplacements en temps utile, et de diminuer les dommages.

Il existe maintenant des ententes en vertu desquelles les villes dédommagent la CCN en lui versant une partie du coût des réparations. Bien que ces ententes soient renégociées chaque année, le principe veut que les villes indemnisent la CCN pour une valeur égale à ce que serait un dommage équivalent sur des équipements ou des articles de mobilier urbain municipaux. La CCN assume la responsabilité des coûts qui dépassent cette valeur de base, reconnaissant la valeur plus élevée des équipements du boulevard de la Confédération.

On peut prendre certaines mesures pour réduire les dommages :

- Les éléments facilement déplaçables comme les jardinières, les bancs, les paniers à rebuts et les supports à vélos devraient être retirés des endroits où il y a déneigement, surtout là où l'espace est restreint. Les balises de déneigement vertes sont très efficaces et on devrait continuer à les utiliser.

- Il faudrait utiliser du matériel qui convient à la tâche. De la machinerie légère et des lames de caoutchouc ont été proposées depuis nombre d'années, mais dans les faits les villes disposent d'équipements standard utilisés sur toutes les artères municipales, y compris sur le boulevard de la Confédération.
- Les opérateurs de machinerie devraient être adéquatement formés et connaître les défis particuliers que pose le revêtement du boulevard. S'il serait souhaitable que les mêmes employés soient toujours affectés aux mêmes sections du boulevard, les affectations et les horaires de travail (sans parler de ceux des précipitations) le permettent rarement de façon régulière.

De temps à autre, la CCN a étudié la possibilité de gérer des contrats spécifiques pour le déneigement du boulevard afin d'obtenir un niveau plus élevé de service. Cette idée, bien qu'intéressante, a été rejetée en raison des difficultés de coordination des entrepreneurs privés travaillant si près des employés municipaux. Le système actuel permet un recouvrement des coûts facile et exige moins de ressources en gestion.

5.4.6 Fondants

Le déglçage est un problème persistant. Sous nos climats, un certain déglçage est nécessaire et efficace. Par contre, le sel, le fondant le plus couramment utilisé, endommage les arbres, le gazon et les revêtements de chaussée, et contamine les eaux de ruissellement. Bien que le sel coûte moins cher que d'autres produits, son coût total devrait tenir compte des impacts environnementaux de son utilisation.



Entretien d'hiver

Il importerait de concerner des efforts pour trouver une solution de recharge sécuritaire au sel. De plus, on devrait envisager de mener des projets pilotes sur le boulevard de la Confédération.

5.4.7 Arbres de rues

L'entretien des arbres de rues en bordure des chaussées du boulevard est un défi constant pour la CCN. Le milieu de plantation de ces arbres pose beaucoup de problèmes en raison du volume de terre végétale insuffisant, du compactage du sol, de difficultés d'irrigation (trop ou trop peu), du manque d'oxygène, de la contamination par le sel et de dommages causés par les déneigeuses. Il faut donc en remplacer souvent.

Il est cependant préférable de les entretenir que de les remplacer. Comme ils ont mis si longtemps à atteindre leur taille, il est de loin plus souhaitable d'entretenir de grands arbres plutôt que de les remplacer par des arbres de plus petite taille.

L'irrigation a été mise à l'essai au cours des premières étapes d'aménagement, mais la pratique a été abandonnée en raison du coût des investissements et d'entretien. Les arbres sont maintenant arrosés à l'aide de camions d'eau.

5.4.8 Pavés

Les pavés du boulevard doivent être entretenus si on veut en préserver l'apparence et le bon état.

De bons matériaux correctement installés durent longtemps. Le pavé en blocs de béton est utilisé depuis le début des années 1990 (les « méga pavés » de Permacon) a très bien



Entretien d'été

subi l'épreuve du temps et a nécessité peu d'entretien. Ce n'est pas uniquement dû à la qualité du matériau, mais aussi à son installation qui a été conçue et gérée soigneusement. Les pavés de granite utilisés au cours des premières phases de l'aménagement n'ont pas donné les résultats escomptés et sont graduellement remplacés par un pavé de blocs de béton.

Les trottoirs de béton coulé sur place caractéristiques de la plupart des espaces du domaine civique du boulevard sont plus difficiles à entretenir conformément aux normes du boulevard. Bien qu'il soit peu cher et très pratique, le béton a tendance à se tacher et à se décolorer avec le temps. Ce n'est que plus évident lorsqu'il faut, pour réparer une section de trottoir, couler du béton frais.

Les villes d'Ottawa et de Gatineau entretiennent les trottoirs du domaine civique du boulevard.

5.4.9 Réparations des services publics

Tout comme les autres artères urbaines, les rues qui forment le boulevard de la Confédération subissent occasionnellement les contrecoups des réparations des services publics. Habituellement entreprises par ou au nom des villes d'Ottawa et de Gatineau, ces réparations se font conformément aux normes de l'industrie qui ne sont pas nécessairement les mêmes que les normes appliquées au boulevard de la Confédération.

Afin de conserver le boulevard en bon état, les contrats de réparations devraient stipuler que les normes de remise en état devraient assurer des conditions égales ou supérieures aux conditions existantes. Ces contrats devraient aussi prévoir une gestion serrée et un suivi étroit.



Entretien de fosse de plantation



Arrangements floraux

5.4.10 Ouvrages en métal

Les ouvrages décoratifs en métal le long du boulevard de la Confédération remplissent bien leur fonction et sont entretenus par la CCN. L'entretien comporte au besoin la remise en état et les réparations et fait partie du contrat d'entretien principal.

5.4.11 Arrangements floraux

Les arrangements floraux le long du boulevard, y compris les jardinières et les paniers suspendus, offrent des vues colorées qui plaisent à bon nombre.

Toutefois, ces arrangements exigent beaucoup d'entretien y compris l'arrosage, le désherbage et le remplacement. L'entretien est exigeant en main-d'œuvre et sensible aux changements de conditions météorologiques. Une des difficultés est l'accès des véhicules des entrepreneurs. Les véhicules nécessaires à l'exécution des travaux doivent souvent obstruer la voie de bordure ou la voie principale de l'esplanade.

De nouvelles techniques comme l'utilisation de sources naturelles d'eau et de méthodes naturelles de lutte contre les parasites sont conformes aux politiques environnementales de la CCN.

5.4.12 Éclairage des rues

Il y a actuellement le long du boulevard de la Confédération plus de 800 lampadaires et plus de 2 800 dispositifs d'éclairage tous entretenus par la CCN. Le seul remplacement des ampoules grillées est une entreprise de taille.

La CCN partage les coûts d'électricité avec les villes d'Ottawa et de Gatineau. Les villes remboursent la CCN pour l'électricité qui aurait été consommée pour éclairer les rues à l'aide de dispositifs conventionnels.

Un défi majeur de l'entretien des dispositifs d'éclairage vient de leur design unique. Plus d'une centaine de moules sont nécessaires à la fabrication des pièces qui les composent. Ces moules doivent être adéquatement entreposés et catalogués pour permettre de les récupérer facilement lorsqu'on en a besoin.



Éclairage de rue

5.4.13 Mobilier urbain

Les bancs, les paniers à rebuts et à recyclage, les supports à vélo et les autres éléments du mobilier urbain nécessitent un entretien périodique.

Le mobilier urbain devrait faire l'objet d'un entretien de très haut niveau sur le boulevard, si ce n'est parce que les gens touchent et sont en contact avec ces objets.

5.4.14 Gestion des déchets et recyclage

La collecte fréquente et complète des déchets est une exigence de base le long du boulevard de la Confédération et la responsabilité de divers intervenants. OC Transpo a installé des paniers à rebuts et nettoie les abribus et les espaces près des arrêts d'autobus. Ailleurs le long du boulevard, la gestion des déchets est sous-traitée par la CCN.

Dans le cadre des objectifs de durabilité de la CCN, il importerait de se pencher sur un éventuel programme de collecte sur les trottoirs de matières recyclables. C'est un projet stimulant qui a été mis à l'essai dans de nombreuses villes. Les difficultés viennent de la collecte et du tri des matières recyclables, et de la conception des bacs qui sont trop souvent encombrants et peu attrayants.



Mobilier urbain

5.4.15 Signalisation

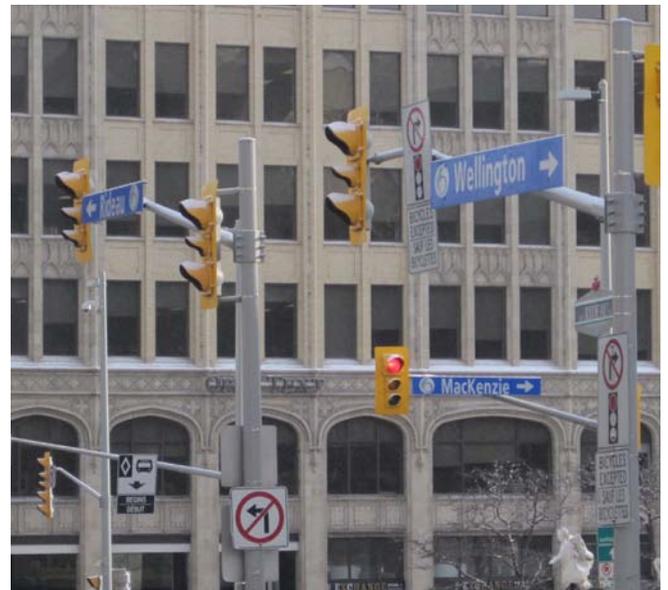
Les panneaux de signalisation sont entretenus par divers intervenants, selon l'organisme à qui ils appartiennent. Lorsqu'il s'agit de remplacer des panneaux de signalisation, il importe de s'assurer qu'on utilise les bons poteaux et accessoires.

Dans la mesure du possible, les panneaux devraient s'harmoniser au caractère du boulevard. Un problème s'est posé avec les nouvelles plaques ononymes installées par la municipalité à des intersections importantes. Ces grandes plaques de couleur bleue pourraient fournir de meilleures indications aux automobilistes, surtout ceux qui connaissent moins la capitale, mais leur aspect visuel est trop dominant et détonne par rapport au caractère du boulevard.

La conception et l'installation de nouveaux systèmes de signalisation devraient être coordonnées avec l'ensemble des intervenants et approuvées par la CCN.

5.4.16 Vandalisme et graffitis

Le vandalisme et les graffitis constituent dans de nombreuses villes des problèmes sérieux, mais le phénomène a été gérable sur le boulevard de la Confédération. Ceci est peut-être dû au niveau élevé d'entretien dont le boulevard fait déjà l'objet. On sait par expérience que la meilleure façon de se protéger contre le vandalisme et les graffitis est d'avoir en place des pratiques d'entretien de haut niveau, et d'intervenir rapidement lorsqu'un problème se pose. Des revêtements anti-graffitis peuvent être efficaces, mais il faudrait les mettre à l'essai pour s'assurer que leur aspect visuel est satisfaisant.



Plaques ononymes municipales

5.5 Activités sur le boulevard

Le boulevard de la Confédération peut accueillir des activités commerciales et promotionnelles sans porter atteinte à la dignité des symboles nationaux. Il conviendrait cependant d'en encourager la tenue dans le domaine civique du boulevard de la Confédération, et d'en dissuader la présence sur l'esplanade.

5.5.1 Gestion des événements

De grands événements et certains plus modestes se tiennent souvent dans des parcs et des espaces ouverts adjacents au boulevard de la Confédération. Leur tenue exige souvent le déploiement d'envergure d'équipements dont des barricades, des estrades temporaires, du matériel audiovisuel, des coffrets de branchement, des installations sanitaires et autres accessoires de mobilier urbain. En outre, des jardinières, des bancs et autres éléments du mobilier urbain doivent parfois être déplacés temporairement.

Bien que ces événements animent et empreignent de vitalité le boulevard, ils peuvent avoir des impacts négatifs sur ceux qui n'y participent pas. Il faudrait s'efforcer d'atténuer les impacts des grands événements en favorisant le montage efficace des installations, puis le nettoyage rapide après la tenue de l'événement.

5.5.2 Permis d'événements

Des permis sont émis par les villes d'Ottawa et de Gatineau pour la tenue d'événements sur le boulevard de la Confédération.

La CCN est responsable de l'émission de permis pour les concerts, les festivals, les représentations et autres événements parrainés par des groupes de l'extérieur qui se tiennent sur des terrains de la CCN.

Cependant, sur le boulevard, ce sont les villes d'Ottawa et de Gatineau, propriétaires des rues, qui émettent les permis. La CCN est peu responsable de la gestion des événements qui se tiennent sur le boulevard tout simplement parce qu'elle est propriétaire de peu de ces terrains. Pour s'assurer d'un respect minimal des normes du boulevard, les villes devraient continuer de collaborer avec la CCN pour le choix et le calendrier des événements.

5.5.3 Permis d'accès aux terrains

Les permis d'accès aux terrains du boulevard sont émis par les villes d'Ottawa et de Gatineau. Ces permis autorisent



Grèves et manifestations

surtout l'accès aux trottoirs par des véhicules d'entretien et de construction.

La CCN est responsable de l'émission de permis d'accès à tous les terrains dont elle est propriétaire dans la capitale nationale. Mais comme on l'a vu, la CCN est en fait propriétaire de peu de terrains sur le boulevard de la Confédération.

5.5.4 Grèves et manifestations

Des grèves, des manifestations et d'autres événements spontanés trouvent régulièrement leur écho sur la Colline du Parlement et sur d'autres sites à caractère symbolique de la capitale nationale. Certains de ces événements impliquent des défilés qui empruntent des sections du boulevard de la Confédération. Bien qu'ils puissent occasionner du bruit et des perturbations, ces activités sont acceptables dans une société comme la nôtre, à condition qu'ils ne portent pas atteinte à la sécurité des personnes. En outre, il serait difficile qu'il en soit autrement dans la capitale nationale qui est le siège du gouvernement fédéral.

Par ailleurs, en raison du nombre de personnes qu'attirent ces événements et de l'esprit de confrontation qui peut y régner, ils peuvent souvent avoir des incidences négatives sur le boulevard. La pose d'affiches sur les arbres et les lampadaires, l'abandon de déchets, le piétinement de gazon et d'autres végétaux et l'utilisation illégale de prises de courant de la CCN sont des conséquences fréquentes.

Ces événements sont souvent imprévus et imprévisibles, il faut les accepter sans sourcilier. Des réparations et un nettoyage rapidement effectués sont les seules réactions judicieuses.



Amuseurs de rue et vendeurs

5.5.5 Musiciens ambulants et vendeurs

Les villes d'Ottawa et de Gatineau sont responsables de l'émission de permis aux vendeurs et aux artistes. Ces activités devraient être encouragées, car elles animent le boulevard et proposent aux passants des commodités de base.

Ces activités peuvent être permises sur le boulevard de la Confédération sans compromettre la dignité des symboles nationaux. Pour ce faire, elles devraient être encouragées du côté du domaine civique du boulevard de la Confédération, et dissuadées sur l'esplanade.

5.5.6 Publicité et parrainage

La publicité dans les espaces publics est une pratique répandue; on peut souvent voir de l'affichage publicitaire sur des abribus, des kiosques d'information et d'autres éléments du mobilier urbain. Bien qu'elle constitue une source de revenus pour les administrations municipales, l'affichage publicitaire et le parrainage d'entreprise peuvent porter atteinte à la qualité visuelle du milieu urbain, surtout aux paysages caractéristiques et aux secteurs patrimoniaux. La politique actuelle en matière de commandite de la CCN limite la commandite d'entreprise sur les terrains fédéraux de la région de la capitale nationale aux événements et aux programmes temporaires. La Ville de Québec est allée plus loin en interdisant l'affichage publicitaire et de commandite dans les abribus dans des secteurs désignés comme celui du Vieux-Québec.

Le boulevard de la Confédération offre un paysage symbolique et culturel qui convient aux symboles nationaux, aux

attractions et aux sites que nous léguerons aux générations futures. Il est donc important de préserver le caractère de ce parcours d'honneur qu'empruntent les dignitaires de passage dans la capitale du Canada.

À titre d'organisme responsable de l'intendance du boulevard de la Confédération, la CCN protège la dignité et l'importance emblématique des symboles nationaux et des attractions qu'on trouve le long du parcours. Le boulevard de la Confédération relie bon nombre de ces sites grâce à un système odonymique qui lui est propre. À l'heure actuelle, la publicité de tiers est limitée aux abribus et aux kiosques. Il faudrait davantage de concertation avec les municipalités pour établir des paramètres clairs pour la publicité dans les abribus le long du boulevard de la Confédération qui favoriseraient et encourageraient des partenariats qui ne compromettent pas l'intégrité du boulevard. Il conviendrait de privilégier la publicité de programmes publics, d'attractions et de programmes et services de mobilité active qui renforcent l'image de marque de la Capitale et sa réputation.

Comme le boulevard de la Confédération est le point focal de la capitale du Canada, il importe de déployer tous les efforts nécessaires pour en préserver le caractère qui le distingue de la trame urbaine environnante. À ces fins, la publicité par des tiers va à l'encontre à la politique en vigueur de la CCN sur la commandite d'entreprise qui la limite aux événements spéciaux d'importance pour la capitale ou pour le pays. La CCN dispose de politiques en matière de signalisation (MAC 314.1, MAC 314.2 et MAC 314.3) et en matière de commandites (MAC 412.2) et est à préciser les lignes directrices de design de la signalisation pour une meilleure harmonisation visuelle. Des projets de commandite de programmes permanents, de biens publics ou d'ouvrages d'infrastructure, y compris les pouvoirs de toponymie le long du boulevard, pourraient compromettre le but et les objectifs des politiques en vigueur et, à ce titre, devraient faire l'objet d'une analyse rigoureuse.

Avec l'arrivée de la publicité numérique extérieure, conjuguée à une volonté accrue d'accroître les recettes des programmes de commandites, il est important de disposer de mécanismes d'examen et de contrôle pour tous les nouveaux projets, qu'ils soient fédéraux ou municipaux, où la publicité ou les commandites auraient des incidences sur la qualité et l'aspect visuels du boulevard.

La pose d'affiches et de publicités temporaires le long du boulevard n'est permise que sur les porte affiches installés par la Ville d'Ottawa à la plupart des intersections. Ailleurs, l'affichage est interdit en vertu d'un règlement municipal, et devrait être dissuadé par l'enlèvement rapide et le nettoyage immédiat.

CONCLUSION

“Le paysage est comme un livre ouvert dans lequel on peut lire l’histoire des gens qui y vivent.”

Le boulevard de la Confédération raconte l’histoire de la nation qui l’a construit. À titre d’espace public, ce parcours d’honneur accueille un vaste éventail d’activités qui vont de la simple promenade à pied à l’expression de mécontentements politiques et à la formulation de déclarations. En tant qu’entité vivante du design urbain, le boulevard de la Confédération met en valeur et crée des liens entre des institutions juridiques et culturelles de la plus haute importance. On peut se documenter sur l’émergence et le développement d’un pays relativement jeune, bien que fondé sur des principes et des valeurs qui ont évolué depuis des siècles. Le boulevard peut se raconter comme l’histoire d’un pays humble, mais fier, qui attache une grande valeur aux principes démocratiques, à la justice sociale et à la liberté politique.

Le boulevard rend hommage au passé et le raconte à ceux et celles qui veulent s’en imprégner par les lieux commémoratifs et l’art public, qui vivent des expériences en participant aux

programmes et aux événements, ou qui visitent les sièges des institutions dans le domaine de la Couronne du boulevard. Le boulevard de la Confédération est aussi orienté vers l’avenir; le livre ne sera jamais achevé, il reste bien des chapitres à écrire. Le paysage évoluera avec le temps, en fonction de nouvelles priorités et d’impératifs émergents qu’on aurait peine à imaginer à ce moment-ci de notre histoire.

Le boulevard de la Confédération témoigne de notre engagement à l’égard de la responsabilité environnementale, de notre désir d’inclusion de tous les talents, de la promotion de la culture canadienne et de la création d’espaces publics débordants de vitalité. Par la poursuite de son aménagement et par le maintien de son caractère, nous traduirons notre engagement à l’essence de ce qu’est la « rue principale » du Canada, le précieux écrin de nos symboles nationaux. L’affectation ciblée et disciplinée de ressources adéquates assurera que ce paysage urbain soit une source de fierté, de sens et de valeur pour la capitale nationale, et soit ainsi présenté au reste du pays et au reste du monde pour les générations à venir.



